

REPUBLIQUE RWANDAISE



Ministère des Postes et des
Communications

M. N. N.

Rapport Annuel 1975

S O M M A I R E

1. Présentation du Ministère des Postes et des Communications
2. Organigramme du Ministère des Postes et des Communications

<u>CHAPITRE I.</u>	<u>S E C R E T A R I A T G E N E R A L . -</u>	<u>Page</u>
	1 Bureau Courrier et Archives	1
	2 Bureau Gestion des Crédits	2
	3 Direction des Transports	5
	4 Inspection Générale des Postes et des Communications.	8
Annexe I :	Tableau récapitulatif : Bureaux des Postes	15
Annexe II :	Mouvement des Fonds et Progression par Bureau des Postes	17
Annexe III :	Tableau récapitulatif : Bureaux des Télécoms	18
Annexe IV :	Tableau récapitulatif : Service Aéronautique	20
Annexe V :	Mouvement des Fonds et Progression par Aérodrome	21
<u>CHAPITRE II.</u>	<u>D I R E C T I O N G E N E R A L E D E S P O S T E S . -</u>	
1.	Présentation de la Direction Générale des Postes	22
2.	Organigramme de la Direction Générale des Postes	"
3.	Personnel de la Direction Générale des Postes	23
4.	Réalisations, programmes et projets	24
5.	Programme philatélique	25
6.	Projets à long terme	"
7.	Relations extérieures	26
8.	Difficultés rencontrées	28
9.	Exécution du Budget	"

.../...

<u>CHAPITRE III.</u>	<u>DIRECTION GENERALE DES TELECOMS.-</u>	<u>Page</u>
1.	Présentation de la Direction Générale des Télécoms	31
2.	Organigramme de la Direction Générale des Télécoms	33
3.	Personnel	34
4.	Développement et organisation Administrative	38
5.	Les réalisations au cours de l'année 1975	39
6.	Projets en cours d'exécution et leur état d'avancement	40
7.	Projets devant être exécutés au cours de l'année 1976	"
8.	Projets devant couvrir 2 ou 3 ans ou plus	41
9.	Relations avec d'autres services extérieurs au service des Télécoms	"
10.	Difficultés rencontrées au cours de l'année 1975	"
11.	Développement des bâtiments Administratifs	42
12.	Administration et organisation des services extérieurs des Télécoms	"
13.	Besoins en formation du personnel	43
	<u>Annexe</u> : Exploitation des Télécoms	"
	I Exploitation Télégraphiques et Télex	45
	II Exploitation Téléphonique	
<u>CHAPITRE IV.</u>	<u>DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE.-</u>	
1.	Présentation de la Direction Générale de l'Aéronautique	49
2.	Organigramme de la Direction Générale de l'Aéronautique	50
3.	Personnel	51
4.	Développement de l'Organisation Administrative	53
5.	Réalisations en 1975	"
6.	Exploitation Technique et Infrastructure	57
7.	Comptabilité	58
8.	Service Météorologique	74

PRESENTATION DU MINISTÈRE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS.-
-o-

Le Ministère des Postes et des Communications a pour objectif primordial d'organiser, de développer et d'orienter les communications tant nationales et qu'internationales en tenant compte des progrès technique modernes. Ainsi, les différents services : des Postes, des Télécoms, de l'Aéronautiques et des Transports s'y attachent en vue de réaliser l'objectif commun précité à savoir Canaliser les communications avec un rendement optimum.

Le service des Postes a la mission principale de recevoir et de distribuer le courrier (lettres, paquets, recommandés, colis etc...) venant de l'intérieur et de l'extérieur et d'expédier le courrier de tout genre de l'intérieur à l'étranger. Par son service des chèques postaux, la poste rwandaise reçoit des quantités de plus en plus grandes de fonds publics et privés.

Ce service est connu de tout le monde et en particulier par tout rwandais car chaque préfecture est dotée d'une perception et il existe des sous-perceptions dans quelques centres importants suivants :

NYAMASHEKE, VUNGA, RUHANGO, RWAMAGANA, GATSIBO, KIRAMBO, NYANGE, KABAYA et NYABISINDU. Si nous considérons la superficie du Rwanda, nous constatons qu'il existe un bureau de poste pour une superficie de 1.386 Km². Ces chiffres sont bien parlants pour montrer l'impact que le service des postes a sur le développement économique, social et culturel de notre Pays.

Le service des Télécommunications a pour missions : de créer l'infrastructure nécessaire téléphonique, télégraphique et télex. - d'accepter et de canaliser les communications téléphoniques, télégraphiques et télex, nationales, internationales et intercontinentales.

A l'instar de la Poste, les télécommunications ont un bureau pour une superficie de 1.386 Km². De plus, elles possèdent plusieurs stations relais surtout pour des faisceaux hertziens.

Le service de l'Aéronautique supplée à l'insuffisance de moyens de transport routiers et est en réalité une arme contre l'enclavement car il permet d'ouvrir des débouchés tous azimuts au pays.

El s'intéresse à l'organisation et à l'exploitation du transport aérien et comprend deux services à savoir : l'Aviation Civile et la Météorologie.

Quant aux Transports, nous savons qu'ils constituent un élément essentiel de toute économie d'échange.

Dans son Discours - Programme du 1er août 1973, le Chef de l'Etat s'est exprimé en ces termes parlant des Transports : " Le devoir impartit donc au développement des Postes et des Communications est non seulement d'organiser et gérer les Postes, les Téléphones et les Télégraphes, mais aussi les Transports ".

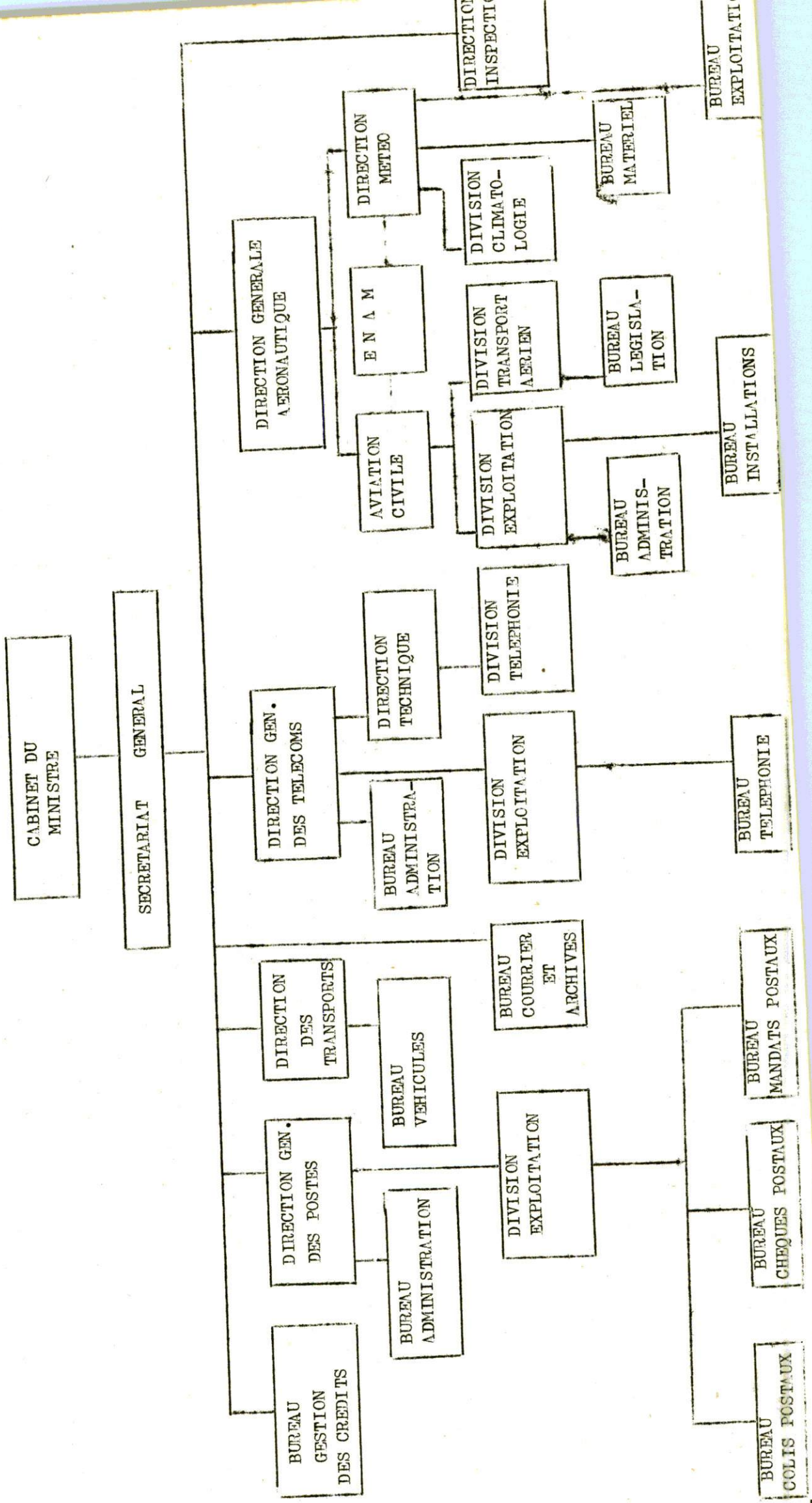
Nous connaissons tous la situation de notre pays :
" Pays sans littoral et enclavé au vrai coeur de l'Afrique ".
Le problème des Transports constitue pour nous un des handicaps majeurs
pour le développement. Aussi, un effort particulier y est consacré sous
le plan public comme sous le plan privé.

En 1975, les attributions de la Direction des Transports ont
été agrandies par la création du Bureau chargé de l'Administration et
Gestion des Véhicules et Chauffeurs de l'ETAT.

Enfin, il convient de souligner qu'un service de l'Inspection
(élevé au rang de DIRECTION) existe au sein du Ministère et a comme
mission de surveiller et contrôler les différentes caisses établies dans
le pays afin de réduire les malversations des deniers publics.

ORGANIGRAMME DU MINISTERE DES POSTES
ET DES COMMUNICATIONS.-

-----0-----



CHAPITRE I

SECRETARIAT GENERAL.-

Son titulaire Monsieur GASHONGA Déocratias a été transféré à AIR RWANDA vers la fin de l'exercice 1975 (le 28 novembre 1975) et n'a pas été remplacé.

1.1 BUREAU COURRIER ET ARCHIVES

1.1.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Ce bureau a marché normalement au cours de l'année 1975. Grâce à son personnel qui a été stable, sa collaboration avec d'autres services tant du Département que ceux de l'extérieur a été efficace surtout pour la transmission rapide des dossiers dont le volume, la diversité de la technicité ont été variés et croissants.

1.1.2 PERSONNEL EN PLACE AU 31 DECEMBRE 1975

- 1 Chef de Bureau Courrier et Archives
- 1 Adjoint au Chef de Bureau Courrier et Archives
- 1 Chef du Secrétariat
- 2 Secrétaires archivistes
- 3 Dactylographes
- 3 Plantons
- 2 Chauffeurs.

1.1.3 ATTRIBUTIONS DU BUREAU COURRIER ET ARCHIVES

- Indicateur Général
- Expédition, réception et ouverture de la correspondance
- Demandes d'audiences
- Dactylographie de la correspondance
- Classement des archives.

1.2. BUREAU GESTION DES CREDITS

1.2.1 ATTRIBUTIONS

La Gestion des Crédits est tenue par le Gestionnaire qui a comme attributions :

- Elaboration des prévisions budgétaires
- Exécution du Budget
- Gestion et répartition du matériel devant servir aux départements du Ministère ainsi que les locaux administratifs.

.../...

1.2.2. SITUATION DU BUDGET

I. SECURITAIRE GENERAL.-

Article	Libellé	Crédits accordés : en 1975	Dépenses engagées : en 1975	Non-engagées : en 1975	Dépassement
		2,700,000	3,197,800	-	497,800
15.150.01.00	Personnel S/Statut	800,000	794,642	5,358	-
15.150.03.01	Voyages de service (Entretien véh. off.)	500,000	439,983	60,017	-
15.150.03.02	Voyages de service (Indtts Kms et autres)	25,000,000	25,664,528	335,472	9,245
15.150.04.01	Personnel S/Contrat	400,000	409,245	-	-
15.150.05.01	Matériel + Fourniture de Bureau	30,000	29,622	378	-
15.150.05.03	Téléphones et Télégrammes	10,000	9,996	4	-
15.150.07.00	Frais de représentation				507,045
		30,440,000	30,545,816	401,229	

TOTAL

II. DIRECTION GENERALE DES POSTES.-

15.151.01.00	Personnel S/Statut	5,876,000	8,278,522	-	2,402,522
15.151.03.01	Voyages de service (Entretien véh. off.)	3,800,000	3,800,075	-	75
15.151.03.02	Voyages de service (Indtts Kms et autres)	300,000	234,199	65,801	-
15.151.04.01	Personnel S/Contrat	9,150,000	8,443,835	706,165	-
15.151.04.02	Journaliers	50,000	21,060	28,940	53
15.151.05.01	Matériel + Fourniture de Bureau	1,500,000	1,500,000	-	-
15.151.05.02	Eau et Electricité	200,000	199,952	48	-
15.151.05.03	Téléphones et Télégrammes	100,000	99,753	247	644
15.151.06.01	Frais de transport plus bonifications	13,000,000	13,000,644	-	-
		33,976,000	35,578,093	801,201	2,403,294

TOTAL

III. DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS.-

Article	Libellé	Crédits accordés : en 1975	Dépenses engagées : en 1975	Non-engagées : en 1975	Dépassement
15.152.01.00	Personnel S/Statut	14.472.000	18.062.839	-	3.590.839
15.152.03.01	Voyages de service (Entretien veh. off.)	900.000	862.798	37.202	-
15.152.03.02	Voyages de service (Indtés Kms et autres)	500.000	499.987	13	-
15.152.04.01	Personnel S/Contrat	21.400.000	19.745.155	1.654.845	-
15.152.04.02	Journaliers	400.000	702.187	-	302.187
15.152.05.01	Matériel + Fourniture de Bureau	6.000.000	6.059.074	-	59.074
15.152.05.02	Eau et Electricité	100.000	107.489	-	7.489
15.152.05.03	Téléphones et Télégrammes	-	-	-	70
15.152.05.04	Matériel Technique	6.000.000	6.000.070	-	-
15.152.06.01	Restitutions	50.000	20.000	30.000	-
15.152.06.02	Bonification à l'Etranger	5.350.000	5.379.825	-	29.825
15.152.07.05	Amortissement dettes extérieures	8.750.000	8.711.154	38.846	-
TOTAL		63.922.000	66.150.578	1.760.906	3.989.484

.../...

IV. DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE.-

Article	Libellé	Crédits accordé en 1975	Dépenses engagées en 1975	Non-engagées en 1975	Dépassement
15.153.01.00	Personnel S/Statut	8.500.000	12.355.336	-	3.855.336
15.153.03.01	Voyages de service (Entretien veh. off.)	1.500.000	1.492.343	7.657	-
15.153.03.02	Voyages de service (Indtés Kms et autres)	300.000	299.845	155	-
15.153.04.01	Personnel S/Contrat	14.100.000	13.628.377	471.623	-
15.153.04.02	Journaliers	360.000	304.440	55.560	-
15.153.05.01	Matériel et Fourniture de Bureau	900.000	899.000	27	-
15.153.05.02	Eau et Electricité	250.000	249.784	216	-
15.153.05.03	Téléphones et Télégrammes	10.000	9.716	248	-
15.153.05.04	Matériel Technique	2.000.000	2.639.870	-	639.870
TOTAL		27.920.000	31.879.684	535.522	4.495.206

1.3

DIRECTION DES TRANSPORTS

1.3.1

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Au cours de l'année 1975, le service des Transports a vu ses attributions agrandies par l'Arrêté Présidentiel n° 12/03/02 du 17 janvier 1975 portant création du Bureau Administration et Gestion des véhicules et chauffeurs de l'Etat.

La Direction des Transports comprenait à la fin de l'année 1975 treize personnes; réparties en personnel sous-statut et sous-contrat:

1° Personnel S/Statut.

- 1 Directeur (mis en disponibilité au mois de mai 1975)
- 1 Chef de Bureau
- 2 Fonctionnaires
- 1 Rédacteur Principal
- 1 Agent ppal de 2e classe
- 1 Agent-adjoint

2° Personnel S/Contrat.

- 3 Agents de Bureau
- 2 Dactylographes
- 1 Planton

Après la mise en disponibilité pour durée indéterminée du Directeur des Transports, la Direction des Transports a été assurée par un Chef de Bureau qui tenait en même temps le bureau Administration et Gestion des véhicules et chauffeurs de l'Etat.
- " BUGABO Aloys " - en stage de formation en Allemagne.

1.3.2.

REALISATION DE LA DIRECTION DES TRANSPORTS

I) Préparation des actes réglementaires :

- Arrêté Ministériel n° 14.00.3/02.0/242 du 27 janvier 1975 portant fixation des tarifs de transports à l'intérieur du pays.
- Arrêté Ministériel n° 14.02.0/05/42/2193 du 30 juillet 1975 portant réglementation sur le transport rémunéré de personnes par véhicules normalement destinés au transport des choses.
- Arrêté Ministériel n° 10.00.3/3143/01 du 14 octobre 1975 fixant redevance à payer pour l'octroi d'une autorisation de transport rémunéré de personnes.

II) Participation active à l'élaboration d'un projet de 2e plan (secteur Transport de surface et lacustre).

.../...

III. Organisation d'une série des réunions avec les départements, services et sociétés intéressées aux questions suivantes :

- Les tarifs très élevés de transport international à cause des camions qui voyagent à vide et font payer tout le trajet handicapait les exportations surtout en pleine saison caféière. De ce fait, instruction a été prise d'une part pour demander aux importateurs, exportateurs, transitaires et transporteurs, de ne pas envoyer les camions à vide sans attestations de la STIR indiquant qu'il n'y a pas des marchandises disponibles et d'autre part pour empêcher de payer le trajet à vide des camions qui entrent au Rwanda. La Direction des Transports en la personne de son Directeur f.f. a participé à des missions suivantes à l'étranger :

- à Kinshasa où les Ministres chargés des Transports du Burundi, Rwanda et Zaïre ont adopté une position commune des trois pays et proposé des voies et moyens pour élargir les contacts avec la Tanzanie qui a nationalisé les Belbases.
- à Kampala où la délégation rwandaise devait obtenir l'exemption des carnets de passage en douane pour les camions de la STIR qui étaient bloqués.
- à Nairobi où la délégation rwandaise devait négocier :
 - a) l'exemption de carnets de passage en douane des camions de la STIR sur le territoire Kenyan.
 - b) autorisation de transport au Kenya par la STIR.
 - c) exemption de transit bond pour les bus de la RTF en provenance du Japon.

La Direction des Transports a accueilli des délégations étrangères suivantes :

- les représentants de la communauté de l'Afrique de l'est pour discuter des prévisions de nos exportations passant par les ports de Mombasa et Dar-es-salaam pour faciliter les prévisions d'extension de ces ports.
- le Colonel Madimba Sy, délégué de la Branche chargée des projets de transports à la Banque Mondiale. Ce délégué devait étudier l'évolution du transport dans l'Est Africain et les voies de désenclavement des pays sans littoral dans cette région ainsi que les possibilités d'extension des ports de Mombasa et de Dar-es-salaam.

La Direction des Transports a délivré 7 autorisations de transport rémunéré de personnes par taxi et par véhicules normalement destinés au transport des choses.

.../...

1.3.3.

SITUATION DU PARC AUTOMOBILE DE L'ETAT ET DES CHAUFFEURS

La situation du parc automobile de l'Etat se présente comme suit :
au 31 décembre 1975

- total des véhicules immatriculés : 865
- soit :
- département ministériels : 415
- parastataux : 254
- projet : 196
- véhicules achetés en 1975: 116
- véhicules déclassés : 81 dont 75 pour
vétusté et 6 par accidents de route. Parmi ces
véhicules déclassés 65 ont été vendus et 16
restent en attente faute d'amateurs.

La situation des chauffeurs se présente comme suit au 31 décembre 1975.

Total des chauffeurs affectés aux véhicules de l'Etat au mois de
janvier 1975 : 320

Total des chauffeurs affectés aux véhicules de l'Etat au mois de
janvier 1976 : 385

Des chauffeurs 128 nouveaux ont été engagés, 40 renvoyés, 12 ont
démissionné, 8 ont été mis en disponibilité, 3 sont morts dont
2 par accidents de circulation.

Le total des chauffeurs supplémentaires n'a été que de 65 sur plus
d'une centaine prévu au budget 1975.

1.3.4.

PROJETS EN COURS

- Préparation d'un projet de décret-loi devant modifier l'ordonnance
loi de 1958 portant sur les transports routiers.
- Recherche d'un emplacement pour des aires routières, entretien des
contacts en vue de création d'une centrale des transports et d'une
auto-école.
- Intensification du contrôle dans le transport, multiplication des
contacts avec la STIR, la RTP et les pays où transitent nos
marchandises.
- Conclusion d'un accord d'ensemble sur le transport et le transit
avec les pays transitaires.

.../...

1.3.5.

DIFFICULTES RENCONTREES

La Direction des Transports a rencontré au début les difficultés relatives à l'insuffisance du personnel qualifié.

Cette difficulté s'est aplani mais il reste encore que le personnel en place doit être formé. De même le manque de locaux se fait sentir. Elle a eu les difficultés budgétaires suite à la création du bureau administration et gestion des véhicules de l'Etat qui n'était pas prévu au budget. De ce fait; nous avons reçu par compte-goutte le matériel de fonctionnement.

Il y a eu les difficultés de confusion et de recoupement des attributions avec d'autres départements, notamment le Ministère des Finances et de l'Economie, et le Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement.

Quant aux services des véhicules et chauffeurs de l'Etat, l'une des difficultés fut que la responsabilité des abus dans l'utilisation des véhicules incombe dans quelques cas aux personnes sur lesquelles la Direction des Transports n'a pas d'emprise.

1.4

INSPECTION GENERALE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS

1.4.1.

ORGANISATION

- Aucun changement à signaler quant à la structure organique de la Direction de l'Inspection Générale du Ministère des Postes et des Communications, aux termes de l'Arrêté Présidentiel n° 103/03 du 29 mai 1974.
- Le Service est rattaché au Secrétariat Général du Ministère pour le contrôle des opérations financières et comptables du Département.
- Le Stade d'implantation est terminé; le Service est apte à se développer.

1.4.2.

PERSONNEL

L'état du personnel, comme celui de l'organigramme est resté stationnaire; il comprend :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| 1 Directeur | |
| 1 Inspecteur aéronautique | : Rédacteur Principal |
| 1 Inspecteur des Postes | : Rédacteur |
| 1 Inspecteur des Télécommunications | : Rédacteur |
| 1 Fonctionnaire de service interne | : Rédacteur |
| 1 Dactylographe | : S/Contrat |

.../...

Plus de cadres sont nécessaires, si un développement est envisagé. Celui-ci s'avère opportun, car le Ministère est grand, progresse chaque année, et ses finances s'accroissent comme le démontrent divers pourcentages de croissance.

1.4.3.

REALISATIONS

. 3.1

GENERALITES

- Les rapports avec les diverses administrations du Département se sont poursuivis et consolidés.
- Le déroulement technique des contrôles a été amélioré, bien qu'entravé par les assujettissements multiples inhérents aux besoins des transports. Certaines missions ont dû attendre jusqu'à deux semaines avant exécution. En général il n'a pas été possible de rendre visite plus d'une fois à un seul bureau.
- Les malversations relevées ont, sous l'instigation attentive de l'Inspection Générale, provoqué des avertissements sévères voire des sanctions ou des mutations, pour leurs auteurs. Le contrôle des magasins aéronautiques, entrepris à la demande du Service intéressé a pris plusieurs mois d'examen et d'évaluation des existances, et, des consommations insuffisamment gérées depuis 1973.
- La comptabilité centrale du Service des Télécoms à Kigali, a aussi fait l'objet de nombreuses remarques, dans sa tenue générale. C'est ainsi qu'un montant de 31.535 frs flotte sans détermination du (ou des) responsable(s), par suite d'insouciance des services de comptabilité de la Perception directement concernée. Les dispositions de redressement seront poursuivies.

3.2.

VISITES D'INSPECTIONS ET DE CONTROLES DANS LES BUREAUX:

3.2.1

POSTES :

Hormis deux bureaux, tous les autres ont pu recevoir une visite. Toutes les visites de contrôles totalisent 58 jours.

.../...

Bureau	: Nombre de :	Date	:	Durée
	: Fréquence :		:	
Kigali	: 1	: du 17.3.75 au 18. 3.75	:	2 jours
Gitarama	: 1	: du 24.7.75 au 25. 7.75	:	2 jours
Nyabisindu	: 1	: du 23.4.75 au 25. 4.75	:	3 jours
Ruhango	: 1	: du 28.7.75 au 28. 7.75	:	1 jour
Butare	: 1	: du 31.7.75 au 2. 8.75	:	3 jours
Gikongoro	: 1	: du 27.5.75 au 30. 5.75	:	4 jours
Cyangugu	: 2	: du 26.2.75 au 4. 3.75	:	7 jours
		: du 23.9.75 au 26. 9.75	:	4 jours
Nyamasheke	: 1	: du 23.9.75 au 23. 9.75	:	1 jour
Kibuye	: 2	: du 3.4.75 au 5. 4.75	:	3 jours
		: du 16.4.75 au 18. 4.75	:	3 jours
Nyange	: 1	: du 22.9.75 au 22. 9.75	:	1 jour
Gisenyi	: 1	: du 22.9.75 au 26. 9.75	:	4 jours
Kabaya	: 1	: du 22.11.75 au 22.11.75	:	1 jour
Vunga	: 1	: du 16. 7.75 au 17. 7.75	:	2 jours
Rubengeri	: 1	: du 16. 6.75 au 20. 6.75	:	5 jours
Gatsibo	: 1	: du 10. 6.75 au 11. 6.75	:	2 jours
Kibungo	: 1	: du 6. 5.75 au 7. 5.75	:	2 jours
Rwamagana	: 1	: du 20. 3.75 au 21. 5.75	:	2 jours
Kirambo	: 1	: du 19. 7.75 au 20. 7.75	:	2 jours
Byumba	: 1	: du 11. 6.75 au 13. 6.75	:	3 jours

3.2.2 TELECOMS

- Les visites n'ont pas été étendues à tous les bureaux. Quatre n'ont pas pu être contrôlés en raison des difficultés de transports énoncées ci-avant. Celles qui ont été réalisées n'ont totalisé que 48 jours toute l'année.

.../...

- Le tableau suivant en donne les détails :

Bureau	: Nombre de : Fréquence	: Date des : visites	: Durée des : visites	: Observations
Kigali	: 1	: 5. 5.75	: 17	:
Gatsibo	: 2	: 7. 2.75	: 2	:
		: 4.11.75	: 2	:
Kibuye	: 2	: 21. 1.75	: 2	:
		: 4.11.75	: 2	:
Rwamagana	: 1	: 6. 2.75	: 2	:
Gitarama	: 2	: 10.10.75	: 2	:
		: 27.11.75	: 1	:
Cyangugu	: 1	: 6.11.75	: 3	:
Butare	: 1	: 11.10.75	: 2	:
Gikongoro	: 1	: 19.11.75	: 2	:
Byumba	: 1	: 26.11.75	: 2	:
Kabaya	: 1	: 25.11.75	: 2	:
Nyabisindu	: 1	: 31.10.75	: 2	:
Ruhango	: 1	: 9. 2.75	: 2	:
Kirambo	: 1	: 24.10.75	: 1	:
Vunga	: 1	: 26.10.75	: 2	:
Gisenyi	: -	: -	: -	: Date dernier contrôle 23 . 12 . 74
Ruhengeri	: -	: -	: -	: Date dernier contrôle 21 . 12 . 74
Kibungo	: -	: -	: -	: Date dernier contrôle 10 . 12 . 74
Nyamasheke	: -	: -	: -	: Date dernier contrôle 10 . 7 . 74
Nyange	: -	: -	: -	: Date dernier contrôle 12 . 12 . 74

3.2.3 AERONAUTIQUE

Les contrôles les plus importants se sont concentrés sur la gestion comptable de l'Aérodrome de Kigali, le plus gros poste des recettes aéronautiques (par ses mouvements d'exploitation internationale) ainsi que sur la gestion de la comptabilité de la Direction Générale aéronautique et de son magasin central. Les deux opérations ont mobilisé plus de quatre mois de prestations.

Les autres aérodromes ont reçu, au moins une visite, hormis Gabiro.

.../...

Fréquence des visites effectuées aux aérodromes dans l'exercice 1975 :

Bureau	: Fréquence :	Dates	: Durée(jours):	Observations
Butare	: 1	: du 18.7.75 au 24.7.75	: 3	:
Gabiro	: -	: -	: -	:
Gisenyi	: 1	: du 3.6.75 au 5.6.75	: 3	:
Kamembe	: 1	: du 24.7.75 au 29.7.75	: 6	:
Kigali	: 1	: du 6.8.75 au 21.8.75	: 15	: Départ du Commandant en mission.
Ruhengeri	: 1	: du 5.6.75 au 7.6.75	: 3	:
Direction Aéronautique	: 1	: du 17.10.75	: <u>Indéterminée</u> :	Manque de collaboration au bon déroulement des travaux de l'Inspection.
	:	:	:	:
	:	:	:	:

4. EXPLOITATION FINANCIERE

Les activités d'exploitations financières sont caractérisées par une montée constante de fonds manipulés par nos Services.
La circulation de l'exercice est de l'ordre de 51,7% supérieure à 1974.

4.1. POSTES :

a) Données complètes :

1° Entrées de fonds	=	758.575.053 frs
2° Sorties de fonds	=	753.247.376 frs
3° Encaisse au 31.12.75	=	5.327.677 frs

b) Le système de facturation n'existe pas dans l'Administration postale.

4.2. TELECOMS :

a) Données complètes :

1° Entrées de fonds	=	147.235.152 frs
2° Sorties de fonds	=	146.328.282 frs
3° Encaisse au 31.12.75	=	906.870 frs

b) Facturation:

Le système a été systématiquement restructuré cette année; c'est ce qui a considérablement amélioré les rentrées du Service à près de 50%.
Il est impossible d'évaluer les créances litigieuses.

.../...

4.3.

AERONAUTIQUE

a) Données complètes :

1° Entrées de fonds	=	32.445.255 frs
2° Sorties (versements)	=	21.359.563 frs
3° Encaisse au 31.12.75	=	685.804 frs
4° Déficits	=	119.280 frs
5° Factures non réglées	=	10.270.588 frs

b) La comptabilité Publique Fin- est assumée non sans inconvénients multiples, par la Comptabilité des Télécommunications.

Signalons que les versements de fonds sont représentés par les sommes déposées au CCP (voir 2° ci-dessus).

Cette formule ne permet pas d'organiser systématiquement la comptabilité aéronautique. Elle laisse libre cours à des lacunes profondes et, de nombreuses altérations vicieuses. Ainsi, la rentrée des créances sur factures demeure médiocrement contrôlée.

4.4.

Récapitulation :

1° Total des entrées (y compris les envois de fonds reçus) :	938.255.460 frs
2° Total des sorties de fonds (y compris les envois de fonds)	921.054.501 frs
3° Total d'encaisses	6.920.351 frs
4° Entrées nettes du Département (sans reports 74 ni envois de fonds reçus)	612.746.582 frs

Le rapport entre 1974 et 1975 représente :

1° Pour les Postes	=	+ 49 %
2° Pour les Télécoms	=	+ 56,2 %
3° Pour l'Aéronautique	=	+ 45 %

5.

RECouvreMENTS :

- Le système de recouvrements pour déficits de caisse ou Bons-pour s'est poursuivi au moyen de retenue à la source par le Bureau des Traitements de la Fonction Publique pour les agents sous-statut, et par les Directions Générales respectives pour le personnel sous-contrat du Ministère des Postes et des Communications.

.../...

- Les déficits ont subi une baisse très sensible, ce qui traduit une prise de conscience croissante quant aux conséquences de manquants dans la manipulation de deniers publics. L'effet serait plus grand encore si l'intervention des contrôles pouvait être alléée par solution concrète du problème de transports.
- La situation des déficits enregistrés par Administration se présente comme suit:
 - 1° Postes 619.592 frs
 - 2° Télécoms 1.038.817 frs
 - 3° Aéronautique 99.774 frs
- La diminution par rapport à 1974 est de l'ordre de :

	: 1974	: 1975	: Pourcentage (%)
Postes	: 2.242.009	: 619.592	: - 72,3 %
Télécoms	: 360.638	: 1.038.817	: + 188 %
Aéronautique	: 256.784	: 99.774	: - 61,1 %
Totaux	: 2.859.431	: 1.758.183	: - 38,5 %

En marge du précédent exposé, deux tableaux annexés au présent rapport illustrent l'état réel de chaque service, sur lesquels s'exerce l'action du contrôle comptable par l'organe de l'Inspection Générale.

Ils comptent par service :

- Un état récapitulatif général des entrées et des sorties de fonds
- Un tableau de progression par rapport à 1974.

TABLEAU RECAPITULATIF : SERVICE DES POSTES

ETAT DES ENTREES ET DES SORTIES DE FONDS DU MINISTERE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS.-

Kigali, le

Exercice 1975.

INSPECTION GENERALE.

N° d'ordre	Service et bureaux	Report	Encaissement		Décaissement		Envois de		Encaisse
			Exercice	Précédent	sans envois de fonds	sans envois de fonds	fonds reçus	fonds expédiés	
1	Kigali	631.138	244.188.663	324.141.086	895.000	251.936.627	171.073.108	1.542.234	
2	Gitarama	39.333	38.318.997	10.861.550	1.409.000	26.439.331	3.724.230	1.952.449	
3	Nyabisindu	96.376	12.790.361	10.026.720	100.000	11.733.839	13.883.051	544.787	
4	Ruhango	30.247	13.575.388	1.923.871	-	6.157.887	85.202	85.344	
5	Butare	318.909	48.019.126	34.369.782	2.107.242	4.569.628	161.486	48.793	
6	Gikongoro	41.331	11.451.230	7.356.572	-	54.600	111.603	49.482	
7	Cyangugu	162.486	11.720.081	475.078	470.000	5.019.080	733.514	166.756	
8	Nyamasheke	43.440	535.031	5.554.644	35.000	15.242.549	608.981	58.726	
9	Kibuye	114.972	10.100.355	415.767	7.558.981	1.041.662	64.000	42.886	
10	Nyange	29.261	1.134.502	21.376.630	-	13.573.699	48.362	137.735	
11	Gisenyi	46.884	29.180.070	685.053	-	214.206	137.735	61.929	
12	Kabaya	153.247	1.199.513	1.710.579	6.422.712	5.752.461	442.092		
13	Vunga	104.046	2.691.081	17.706.113	-	100.000			
14	Ruhengeri	61.117	24.859.983	257.540	-				
15	Kirambo	33.031	487.077	8.177.095	2.053.674				
16	Byumba	104.788	11.908.829	572.455	100.000				
17	Gatsibo	44.331	932.145						

N° d'ordre	Service et bureaux	Report	Encaissement	Décaissement	Envois de fonds	Envois de fonds	Encaisse
:	:	Exercice	sans envois	sans envois	reçus:	expédiés	:
:	:	Précédent	de fonds	de fonds	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:
18	Kibungo	64.370	14.896.102	6.210.215	1.305.000	9.987.294	67.963
19	Rwamagana	43.040	3.630.936	1.337.681	400.000	2.686.280	50.015
:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	2.162.347	481.619.470	460.309.889	274.793.236	292.937.487	5.327.677

TABLEAU RECAPITULATIF : BUREAUX DES TELECOMMUNICATIONS

ETAT DES ENTREES ET DES SORTIES DU FONDS DU MINISTERE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS.-

Kigali, le

Exercice 1975.

INSPECTION GENERALE.

N° d'ordre	Service et bureaux	Report		Encaissement		Décaissement		Envois de fonds		Envois de fonds expédiés		Encaisse
		Exercice	Précédent	sans envois de fonds	sans envois de fonds	sans envois de fonds	sans envois de fonds	Envois de fonds	Envois de fonds	Envois de fonds	Envois de fonds	
1	Kigali	486.364		104.969.443	24.244.512	10.503.830	118.120.064					595.983
					S/PCT	3.379.926						15.646
					Aéro.	23.620.996						38.473
2	Gisenyi	59.950		671.472	39.950		675.826					86.472
3	Ruhengeri	20.928		289.384	-		271.849					-
4	Cyangugu	14.963		688.418	113.723		503.186					4.262
5	Kibuye	3.628		204.420	66.993		141.055					2.562
6	Vunga	9.857		28.212	30.819		2.988					16.545
7	Kirambo	16.032		12.056	23.206		178.691					26.308
8	Byumba	51.373		201.743	57.880		43.854					824
9	Kibungo	306		69.856	-		-					46.458
10	Gatsibo	1.458		16.281	16.915		5.207					3.732
11	Rwamagana	3.053		56.119	7.507		104.339					-
12	Gitarama	39.353		176.253	107.535		9.449					
13	Ruhango	1.831		10.989	3.371							
				/....							

N° d'ordre	Service et bureaux	Report Exercice Précédent	Encaissement sans envois de fonds	Décaissement sans envois de fonds	Envois de fonds reçus	Envois de fonds expédié	Encaisse
14	Nyabisindu	30.010	276.367	54.755		242.616	9.006
15	Gikongoro	4.524	63.459	408		65.342	2.233
16	Nyange	1.010	14.271	-		-	15.281
17	Kabaya	7.097	18.563	16.805		6.991	1.864
18	Nyamasheke	3.296	13.570			13.570	3.296
19	Butare	12.902	1.181.579	43.913		1.112.643	37.925
		767.935	108.962.465	24.828.292	37.504.752	121.499.990	906.870

TABLEAU RECAPITULATIF : SERVICE AERONAUTIQUE

ETAT DES ENTREES ET DES SORTIES DE FONDS DU MINISTERE DES
POSTES ET DES COMMUNICATIONS.-

INSPECTION GENERALE.

Exercice 1975.

Kigali, le

No d'ordre	Service et bureaux	Report	Encaissement	Décaissement	Envois de fonds	Encaisse	Factures
:	:	Exercice	sans envois	sans envois	recus	:	:
:	:	Précédent	de fonds	de fonds	expédiés	:	:
1	Kigali	47.721	6.640.993		6.091.130	597.584	23.505.538
2	Kamembe	61.385	255.760	31.835	239.000	46.310	255.695
3	Gisenyi	17.172	313.950	3.845	302.972	24.305	225.700
4	Butare	9.250	154.100	63.000	93.490	6.860	183.532
5	Ruhengeri	8.700	90.940	600	91.590	7.450	189.850
6	Gabiro	2.250	-			2.250	9.200
7 A.	Direction Aéro.	10.024	463.495	20.000	452.474	1.045	-
B.	Listes de Paie			13.318.886	13.318.886		
		156.502	7.919.238	13.438.166	13.318.886	685.804	24.369.515

MOUVEMENT DES FONDS ET PROGRESSION PAR AERODROME.-

INSPECTION GENERALE.

ENTREES		SORTIES			
Aérodromes	1974	1975	1974	1975	Progression
Butare	283.940	337.632	283.690	340.022	+ 19,8 %
Gabiro	5.500	9.200	3.250	9.200	+ 183 %
Gisenyi	404.120	539.650	254.680	532.517	+ 109 %
Kamembe	760.846	511.455	767.787	526.530	- 31,4 %
Kigali	21.999.134	30.146.531	21.990.262	29.596.668	+ 34,5 %
Ruhengeri	169.172	280.790	161.690	282.040	+ 74,4 %
Direction Aéro.	7.815.080	13.782.381	7.810.486	13.791.360	+ 76,5 %
T O T A U X	31.437.792	45.607.639	31.271.845	45.078.337	+ 44,1 %

CHAPITRE II

DIRECTION GENERALE DES POSTES.-

2.1 Développement de l'organisation Administrative

La Direction Générale des Postes est chargée de l'ensemble des activités relatives à l'organisation, à l'exploitation et à l'exécution de tout le service postal du Rwanda.

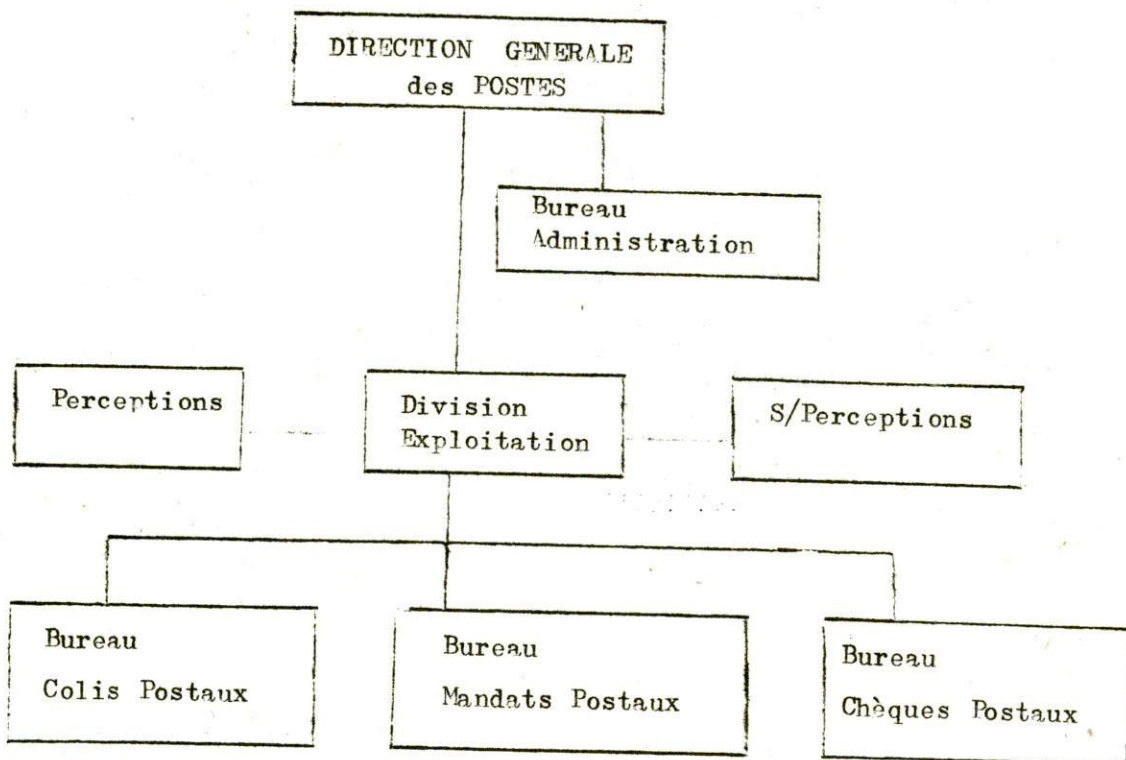
Du point de vue exploitation, elle organise dix perceptions et 9 sous-perceptions disséminées à travers le territoire national et suivant une bonne répartition géographique car chaque Préfecture est dotée d'une perception.

Notons en passant que le bureau de KIGALI est le seul à être à la fois un bureau de transit pour tout le courrier interne et international et tout le courrier à distribuer dans la capitale et ses environs.

Elle est dirigée par un Directeur Général qui coordonne les activités de l'Administration et qui est chargé de la Direction Technique, administrative et financière.

La structure organique de la Direction Générale des Postes est présentée par l'organigramme du paragraphe 2.1.

2.2 ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DES POSTES



2.3. PERSONNEL

La composition du personnel du service des postes du RWANDA se divise en personnel d'encadrement et en personnel d'exécution. L'effectif total du personnel au 31 décembre 1975 était de 210 unités.

2.3.1. Personnel d'encadrement

Direction Générale

- 1 Directeur Général
- 1 Chef de Division Exploitation
- 4 Chefs de Bureau à savoir :
 - Chef de Bureau "Administration"
 - Chef de Bureau "Colis Postaux"
 - Chef de Bureau "Mandats Postaux"
 - Chef de Bureau "Chèques Postaux".

Perception de KIGALI

- 1 Secrétaire d'Administration.

2.3.2. Personnel d'exécution

Le Personnel d'exécution se compose de :

- 72 agents sous-statut
- 138 agents sous-contrat, et ce au 31 décembre 1975.

Les agents sous-contrat comprennent principalement les agents de guichets, facteurs, plantons, dactylographes, chauffeurs et sentinelles.

2.3.3. Personnel de l'Assistance Technique

Il s'agit de personnel européen se composant comme suit :

- 1 conseiller à la Direction Générale des Postes à Kigali (Assistance technique belge)
- 1 conseiller à l'Ecole Postale de Gisenyi (Assistance technique belge).

.../...

2.3.4.

Formation du Personnel

- La formation du personnel s'effectue de plusieurs manières :

- a) à l'Ecole postale de GISENYI
- b) à la Direction Générale des Postes
- c) au moyen de l'octroi de bourses de stages à l'étranger.

- La sixième session de l'école postale de Gisenyi débutée en octobre 1974 et terminée en juillet 1975 a permis l'engagement sous statut de 17 élèves.

- Des bourses de stage à l'étranger ont été accordées à :

- 1) Monsieur BALIYANGA Festus qui du 14 Avril 1975 au 19 juin 1975 a suivi en Suisse un stage de formation sur l'organisation et l'exploitation des services postaux et sur les relations internationales.
- 2) Messieurs GACAMUZIKO Jérôme et HAHIRUMUKIZA Alphonse qui du 1er juillet 1975 au 30 août 1975 ont suivi à COTONOU un stage sur l'organisation de l'acheminement et de la distribution du courrier ainsi que sur les décomptes internationaux.

2.3.5.

Problèmes relatifs au personnel

Les percepteurs et sous-percepteurs des postes exercent en général des fonctions supérieures à leur grade. Il y a lieu de chercher les voies et moyens de les stimuler. Quant au personnel sous-contrat, leur nombre est en diminution. En effet, un regard sur le graphique joint à ce rapport permettra de constater que l'effectif en personnel sous-contrat a diminué de 20 unités.

2.4.

REALISATIONS - PROGRAMMES ET PROJETS

2.4.1.

Infrastructure

Le Service des Postes est actuellement pourvu de 19 bureaux en activité de service et situés dans les différentes régions du pays.

Ces bureaux se répartissent entre :

10 perceptions : Kigali - Butare - Gisenyi - Cyangugu -
Gitarama - Ruhengeri - Gikongoro -
Kibungo - Byumba et Kibuye.

9 S/Perceptions: Nyamasheke - Vunga - Ruhango -
Rwamagana - Gatsibo - Kirambo -
Nyange - Kabaya et Nyabisindu

soit environ un bureau de poste pour 1.386 Km².

.../...

2.4.2. Projets administratifs

- Le tome V Colis postaux est sorti d'impression et a été mis en service. Le tome VI Comptabilité est également à l'impression et sera mis en service incessamment.
- Le décret-loi sur le régime postal est terminé et déposé près des services compétents de la Présidence.
- Participation à l'élaboration du 2e Plan de Développement 1977 - 81 pour ce qui concerne le Secteur POSTAL.

2.5. PROGRAMME PHILATELIQUE

Le programme philatélique de 1975 qui fut très chargé par suite du report de certaines émissions prévues en 1974, comprenait 16 émissions, à savoir :

- 1) Le 17/3/75 : Antilopes Africaines
- 2) Le 1/4/75 : Pâques
- 3) Le 4/4/75 : Espana 75
- 4) Le 14/4/75 : Année du Travail Agricole
- 5) Le 6/6/75 : ARPHILA
- 6) Le 23/6/75 : Année Sainte
- 7) Le 30/6/75 : Oiseaux Aquatiques
- 8) Le 1/9/75 : Année de la Population
- 9) Le 15/9/75 : Année Internationale de la Femme
- 10) Le 29/9/75 : Université Nationale du Rwanda
- 11) Le 13/10/75 : VERMEER
- 12) Le 27/10/75 : Protection de la Nature
- 13) Le 10/11/75 : Sécheresse - Solidarité
- 14) Le 1/12/75 : Année de la Production
- 15) Le 8/12/75 : THEMABELGA
- 16) Le 22/12/75 : NOEL.

Soit au total pour l'année 1975 la création de 79 timbres et de 23 blocs feuillets pour une valeur faciale totale de 2.555 francs.

Le nombre d'émissions créées en 1975 fut un maximum qui ne peut être dépassé sans devoir nuire à la réputation de notre timbre.

2.6. PROJETS A LONG TERME

- a) Création de nouveaux bureaux des postes à Rubengera - Rwamatamu - Nyamata - Gakenke - Rusumo - Remera - Kaduha - Gabiro - Kigali Aéroport - Kigali 2 Musasa, Bwakira et dans la région de l'Icyanya.

.../...

- b) Construction de nouveaux bureaux à Ruhengeri et Cyangugu
- c) Construction d'une école nationale mixte Postes - Télécoms à Kigali (projet financé par la Suisse)
- d) Création d'un réseau de bureaux de poste mobile (véhicules à fournir par la France.

2.7. RELATIONS EXTERIEURES

2.7.1. Relations avec les autres départements

Le service des postes prend une part très active et très importante dans le développement économique, culturel et social du Pays. Il est aussi un service public qui entretient des relations fréquentes avec tous les autres services officiels du pays ainsi qu'avec les sociétés privées. Il est également appelé à fournir de nombreuses prestations extrapostales telles que la Caisse d'Epargne et certaines opérations douanières.

2.7.2. Relations avec l'étranger

La Direction Générale des Postes se trouve en relations régulières avec des organismes internationaux se rapportant au domaine postal tels que l'U.P.U. dont le siège se trouve à Berne (Suisse) et l'U.A.P.T. dont le siège se trouve à Brazzaville (Congo).

Le Service des Postes entretient aussi constamment des relations régulières et fréquentes avec nombreux pays qui nous sont reliés au moyen des dépêches postales (courrier et colis postaux) et dont les principales sont énumérées ci-après :

a) Liaisons internationales voie de surface :

Départ (Poste aux lettres)

- de Kigali pour Anvers - New York - Paris - Rotterdam - New-Orléans - Kampala - Bujumbura - Kinshasa.
- de Gisenyi pour Goma
- de Cyangugu pour Bukavu

Départ (Colis Postaux)

- de Kigali pour Anvers - Marseille - Bujumbura - Kampala - Kinshasa.

Arrivée (Poste aux lettres)

- de Kampala - Bujumbura - Kinshasa - Anvers - New York - Marseille - Rotterdam - Londres - Nairobi - Rome - Cap Town.

Arrivée (Colis postaux)

- d'Anvers - Kampala - Marseille - New York - New Orléans -
Dar-es-Salaam.

Les dépêches voie de surface et maritime nous parviennent pour la grande majorité, des bureaux d'échange de Mombassa et Kampala. Les postes rwandaises sont obligées de se rendre à Kampala pour prendre possession de ces dépêches. C'est le transporteur STIR qui assure ce transport pour la poste rwandaise en moyenne une à deux fois par mois.

b) Liaisons internationales par voie aérienne

Départ (Poste aux lettres)

- de Kigali pour Bruxelles - Paris - Rome - Genève - AMF Kennedy -
Francfort - Amsterdam - Athènes - Bujumbura - Nairobi - Kinshasa -
Goma - Bukavu - Kampala - Kwangchou (Pékin).

de Cyangugu pour Bruxelles

de Butare pour Bruxelles

de Gisenyi pour Bruxelles

Départ (Colis postaux)

de Kigali pour Bruxelles - Paris - Genève - Rome - Nairobi - Kampala -
Bujumbura - Kinshasa - Francfort - Bukavu - Pireef -
Rotterdam - Anvers - Marseille - Goma - Cologne.

Arrivée (Poste aux lettres)

Bruxelles - Paris - Rome - Genève - AMF Kennedy - Francfort -
Bujumbura - Kampala - Kinshasa - Nairobi - Athènes - Amsterdam -
Milan - Londres - Goma - Bukavu - Kwangchou (Chine).

Arrivée (Colis postaux)

Bruxelles Nord - Genève - Pireefs (Grèce) - New - York - Milan -
AMF Kennedy - Rome Fiumicino - Kinshasa - Bujumbura - Nairobi -
Francfort - Bukavu - Goma - Addis-Ababa - Rotterdam - Kampala -
Dar-es-Salaam - Marseille - Londres - Cologne.

Les liaisons internationales par voie aérienne sont effectuées par les compagnies aériennes desservant le Rwanda à savoir Sabena - Air Zaïre - Air France - Ethiopian Airways - East African Airways - STAB.

Les liaisons internes par voie aérienne sont assurées par l'intermédiaire de AIR RWANDA ou encore par petits porteurs privés.

.../...

2.8. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LE SERVICE

Les causes principales qui nuisent à la bonne marche du service et à son développement sont toujours les mêmes que celles constatées les années précédentes à savoir :

- 1) les moyens de transport du courrier ne suffisent pas
- 2) les crédits de fonctionnement sont insuffisants et la procédure de payement appliquée actuellement cause de sérieux retard à notre administration, cela nous entraine des intérêts de retard quand nous parvenons à payer.
- 3) les agents sont encore à former sérieusement pour leur faire prendre conscience de ce qu'est la gestion du patrimoine de l'Etat.
- 4) les locaux deviennent de plus en plus étroits ou caduques.

2.9. Exécution du Budget

2.9.1 Utilisation du Budget Ordinaire 1975

Utilisation du Budget - Dépenses : voir situation du Budget donnée par le Bureau Gestion des Crédits.

2.9.2. Réalisations des Recettes

(Comparaison avec l'exercice précédent)

		1 9 7 5		1 9 7 4	
Article	Libellé	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
15.151.01	Taxes et valeurs postales:	28.700.000	30.138.799	23.000.000	26.444.723
	: Produits BCH	:	:	:	:
15.151.03	Bonifications reçues des	800.000	433.015	850.000	529.124
	: Administr. Etrangères	:	:	:	:
15.151.04	Recettes philatéliques	27.000.000	18.000.000	27.500.000	13.950.000
T O T A L		56.500.000	48.571.814	51.350.000	40.923.847

2.9.3. Constatations

Les recettes postales du pays sont en augmentation régulière, en effet on constate une augmentation de 9 % sur l'année précédente. Il en est de même pour les recettes philatéliques qui ont augmenté de 29 % sur celles effectuées l'année précédente, mais cette augmentation est due principalement au plus grand nombre d'émissions sorties en 1975.

.../...

CFM - CPP - CRP - TPR	:	826.235
Versement vente livrets Epargne	:	5.910
		<hr/>
	<u>T O T A L</u>	<u>753.374.875</u>

Conclusions :

Par rapport à l'année 1974, les mouvements de fonds ont augmenté d'environ 50 %, soit 250.000.000 francs.

2.9.6. STATISTIQUES

a) Pour les mouvements financiers se rapportant aux mandats-poste, chèques postaux, versements en CCP, versements et remboursements d'Epargne, des graphiques sont joints au présent rapport, et partout on constate une sensible augmentation des opérations tant en recettes qu'en dépenses (ou paiements). Cela signifie que le service des postes est en pleine extension et que son importance s'accroît sans arrêt.

b) Envois de la poste aux lettres

Lettres en service interne	:	5.200.000
Lettres expédiées en service international	:	3.518.000
Lettres reçues en service international	:	4.326.700
Correspondances officielles en service interne (sans taxes)	:	2.453.000
Imprimés en service interne	:	194.000
Imprimés expédiés en service international	:	94.000
Imprimés reçus en service international	:	2.708.500
Envois recommandés en service interne	:	317.000
Envois recommandés expédiés en service international	:	153.000
Envois recommandés reçus en service international	:	183.000
Poids du courrier avion départ	:	34.871 Kgs
Poids du courrier avion arrivée	:	108.157 Kgs
Poids du courrier surface départ	:	+ 125.000 Kgs
Poids du courrier surface arrivée	:	+ 350.000 Kgs

c) Colis Postaux

Nombre de colis remis	:	11.946
Nombre de colis expédiés	:	1.641
Poids total des colis expédiés	:	7.231,25 Kgs

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

-----000-----

DIRECTION GENERALE
DES POSTES

BUREAU
Administration

Secrétariat

DIVISION
Exploitation

S/Perceptions

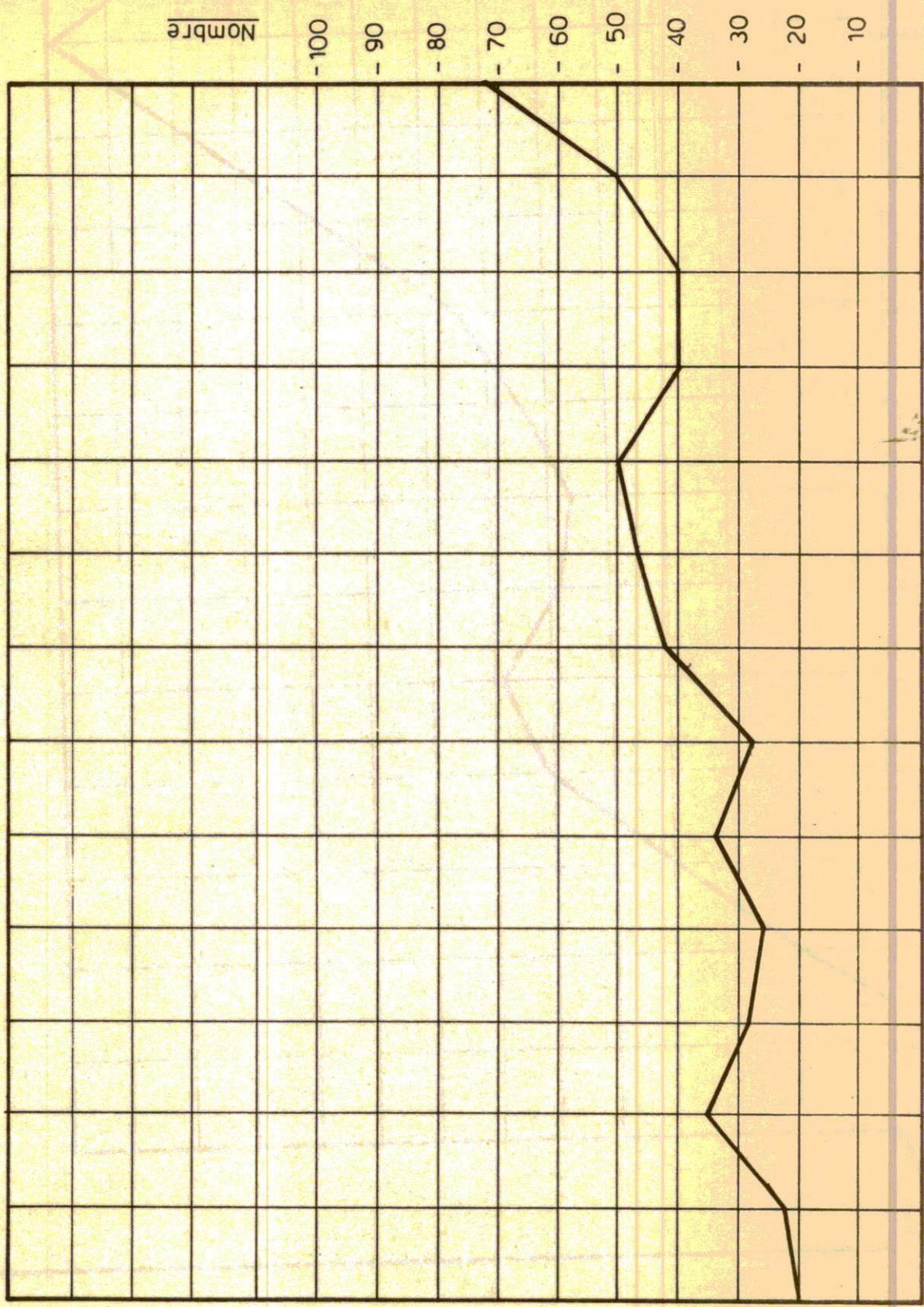
Perceptions

3^e Bureau
CHEQUES POSTAUX

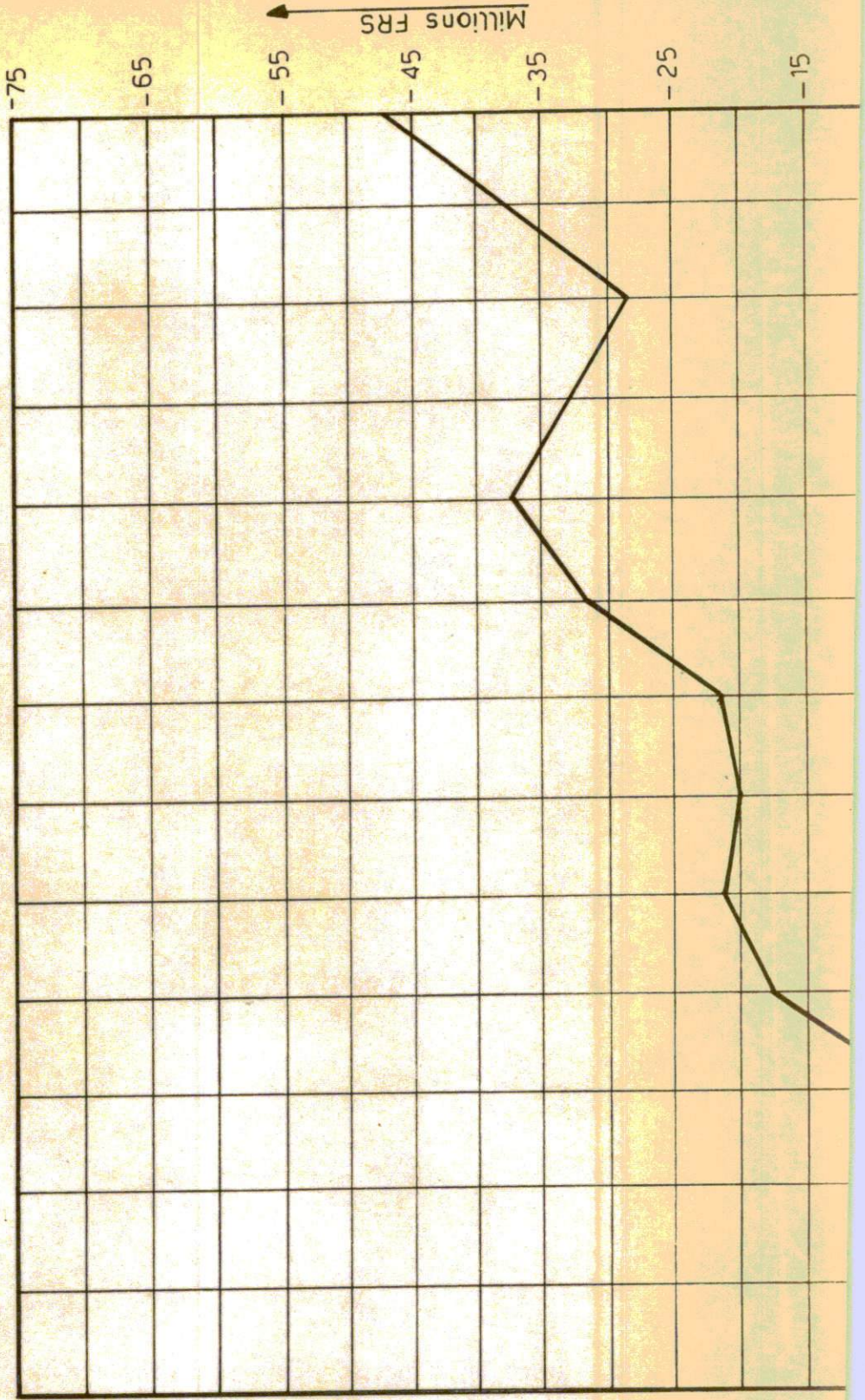
2^e Bureau
MANDATS POSTAUX

1^{er} Bureau
COLIS POSTAUX

PERSONNEL SOUS-STATUT



REMBOURSEMENTS EPARGNE



C H A P I T R E III

DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS.-

3.1

PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS

Le rôle dévolu à la Direction Générale des Télécommunications est de diriger et coordonner l'exploitation générale du service et veiller à ce que son évolution technique s'effectue d'une façon rationnelle compte tenu des progrès réalisés par la science dans le domaine des Télécommunications. Pour ce qui concerne les services extérieurs, le service des Télécommunications compte 18 stations TSF. Il y a une station TSF dans chaque chef-lieu de préfecture et d'autres sont réparties à l'intérieur de quelques préfectures : GATSIBO, RWAMAGANA, NYANGE, NYAMASHEKE, RUHANGO, NYABISINDU, KABAYA, KIRAMBO et VUNGA.

Chaque chef-lieu de préfecture est aussi doté d'un service extérieur appelé station du réseau téléphonique (RTF) s'occupant de toutes les affaires qui intéressent le téléphone. Il en existe aussi un à NYABISINDU.

Du point de vue exploitation, il existe l'exploitation télégraphique et télex et l'exploitation téléphonique.

L'EXPLOITATION TELEGRAPHIQUE ET TELEX :

Elle comprend le réseau télégraphique national qui a à sa tête le bureau central radiotélégraphique (BCR) et le réseau télex de KIGALI.

- Le service télégraphique se compose de deux parties inséparables :
 - la télégraphie intérieure composée des 18 stations TSF;
 - la télégraphie internationale.

Ce réseau important est coiffé à sa tête par le bureau central radiotélégraphique qui centralise tout le trafic originaire et à destination de l'intérieur et est considéré comme l'unique relais de nos liaisons internationales.

- Le réseau télex du pays dont le siège est fixé à KIGALI possède 56 abonnés. Une cabine publique télex contigue dans le building du Ministère des Postes et des Communications est raccordée au central télex. Ce dernier est l'interconnexion du réseau national avec le réseau télex du globe. Il faut aussi signaler en passant que le central télex est saturé depuis le 25 octobre 1975 et que nous nous trouvons actuellement dans l'impossibilité de raccorder de nouveaux abonnés.

.../...

L'EXPLOITATION TELEPHONIQUE :

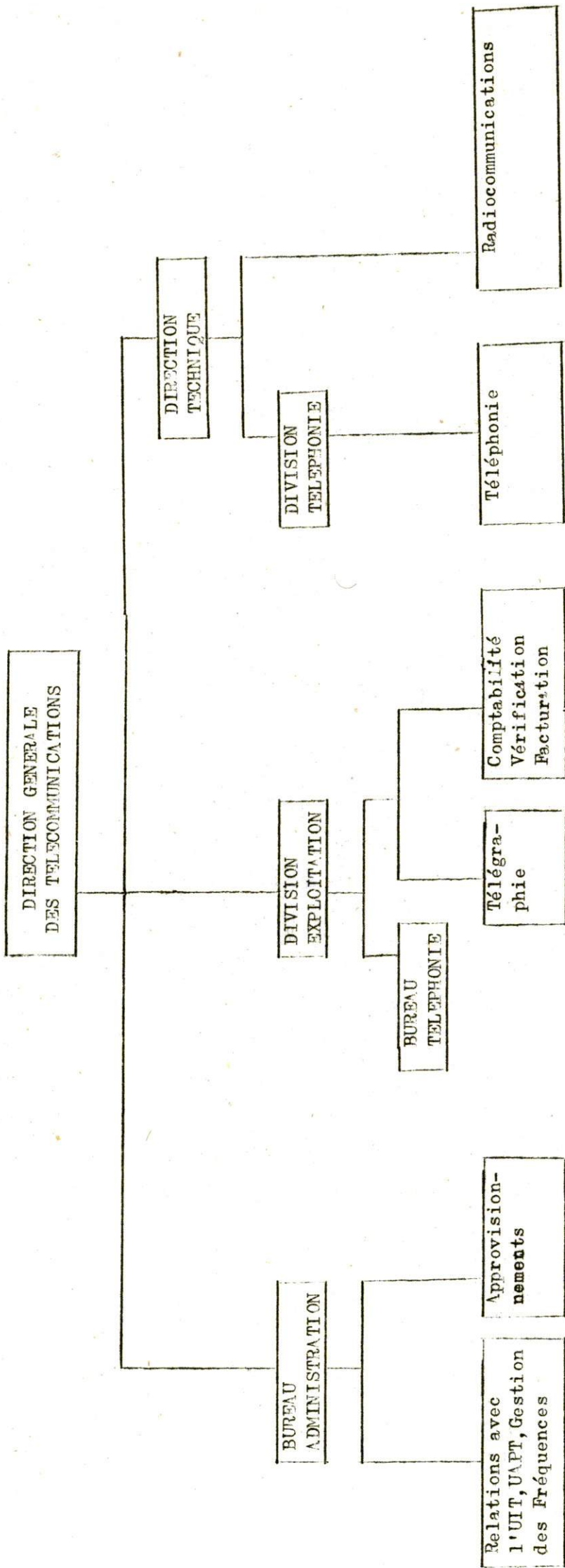
Comprend le service de radiotéléphonie ainsi que celui des postes téléphoniques à pré-paiements. Parallèlement au bureau central radiotélégraphique, le service téléphonique se compose lui aussi de deux parties inséparables :

- a) la téléphonie intérieure comprenant 11 stations;
- b) la phonie internationale qui constitue l'unique tête de nos liaisons internationales.

La structure organique de la Direction Générale des Télécommunications est illustrée par l'organigramme du paragraphe 3.2

.../...

3.2. ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS.-



.../...

3.3

PERSONNEL :

Le service des Télécommunications compte un effectif assez nombreux, mais qui doit être perfectionné soit par des stages soit par une formation pratique permanente sur le champ de travail. Du nouveau personnel qualifié s'avère nécessaire pour l'avenir.

a) Le personnel sous statut en place :

1 Directeur Général des Télécommunications.

1 Directeur du Service Technique des Télécommunications.

1 Chef de Division pour l'Exploitation Téléphones.

2 Chefs de Bureau : 1 pour l'Administration des Télécommunications
1 pour l'Exploitation Téléphonique.

6 Secrétaires d'Administration :

1 pour les affaires relatives à l'UIT et l'UAPT.

1 pour le magasin central des Télécommunications.

1 pour la perception des Télécommunications.

1 pour l'entretien des centraux téléphoniques.

1 pour le centre d'émission radio Kigali.

1 pour les décomptes télégraphiques et télex.

6 Fonctionnaires :

4 pour le centre d'émission radio.

1 pour la station RTF Ruhengeri.

1 pour l'Exploitation des Télécommunications.

5 Rédacteurs Principaux :

3 pour le centre d'émission radio.

1 pour le Réseau Téléphonique Kigali.

1 pour le magasin central des Télécommunications.

4 Rédacteurs :

3 pour l'Exploitation des Télécommunications.

1 pour le centre d'émission radio.

7 Rédacteurs Adjoints :

2 pour l'Exploitation des Télécommunications.

1 pour l'Administration des Télécommunications.

2 pour le centre d'émission radio.

1 pour le réseau téléphonique de Kigali.

1 pour station TSF de Butare.

4 Agents principaux de 1ère classe : pour l'Exploitation des
Télécommunications.

.../...

7 Agents principaux de 2e classe :

- 2 pour l'Exploitation
- 3 pour RTF Kigali.
- 1 pour RTF de Gisenyi.
- 1 pour le centre d'émission radio.

14 Agents principaux de 3e classe :

- 2 pour l'Administration des Télécommunications.
- 7 pour l'Exploitation des Télécommunications.
- 3 pour le RTF.
- 2 pour le CER.

5 Agents principaux :

- 4 pour l'Exploitation des Télécommunications.
- 1 pour le RTF.

23 Agents :

- 5 pour le RTF.
- 18 pour l'Exploitation des Télécommunications.

24 Agents Adjoints :

- 4 pour le RTF.
- 20 pour l'Exploitation des Télécommunications.

2 Préposés principaux : pour le RTF.

1 Préposé : pour l'Exploitation des Télécommunications.

Tout ce personnel sous statut accomplit sa tâche d'une façon très satisfaisante. Evidemment, comme le service se développe d'année en année, du personnel nouveau est à prévoir pour répondre aux diverses exigences du progrès. Pour cela, il faudra recruter :

1 Chef de Division pour l'Exploitation des Télécommunications.

4 Secrétaires d'Administration : 1 pour le BCR.

1 pour le CER.

1 pour la Phonie Internationale.

1 pour le RTF.

7 Fonctionnaires : Tous pour le Service Technique des Télécommunications.
Ils devront être des techniciens supérieurs(Niveau AI).

6 Rédacteurs Adjoints : 2 pour l'Administration des Télécommunications.

4 pour l'Exploitation des Télécommunications.

.../...

- 18 Agents Principaux de 3e classe : Pour les services extérieurs des Télécommunications. Ces agents auraient la qualification d'opérateurs radiotélégraphistes. Il est nécessaire qu'il y ait au moins 2 opérateurs radiotélégraphistes par station TSF. Actuellement il y a en moyenne un opérateur radiotélégraphiste par station TSF.
- b) Personnel sous contrat en place :
- 1 Secrétaire pour la tenue des dossiers administratifs du personnel sous contrat.
 - 7 Mécaniciens pour le Service Technique.
 - 3 Surveillants opérateurs radio : 2 pour la phonie.
1 pour le BCR.
 - 12 Techniciens installateurs et jointeurs pour le réseau téléphonique.
 - 3 Techniciens en commutation pour le réseau téléphonique.
 - 5 Techniciens en transmission pour le centre d'émission radio.
 - 1 Mécanicien-soudeur pour le centre d'émission radio.
 - 1 Electricien pour le centre d'émission radio.
 - 4 Maçons pour le CER et le RTF.
 - 1 Menuisier pour le Service Technique.
 - 4 Magasiniers pour le magasin central.
 - 9 Dactylographes affectés aux diverses sections du Service des Télécommunications.
 - 2 Peintres pour le Service Technique des Télécommunications.
 - 13 Opérateurs radio pour le CER et le BCR.
 - 41 Opérateurs téléphonistes et télégraphistes pour l'Exploitation des Télécommunications.
 - 13 Archivistes pour l'Exploitation et l'Administration des Télécommunications.
 - 7 Stagiaires techniciens installateurs et jointeurs.
 - 6 Guichetiers pour l'Exploitation des Télécommunications.
 - 14 Aides-installateurs pour le réseau téléphonique.
 - 7 Aides-mécaniciens pour le Service Technique.
 - 16 Aides-jointeurs pour le réseau téléphonique.
 - 2 Aides-magasiniers pour le magasin central.
 - 14 Standardistes pour le réseau téléphonique.
 - 58 Plantons et facteurs pour toutes les stations TSF.
 - 10 Policiers (G.A) pour le Service Technique.
 - 32 Veilleurs de nuit pour toutes les stations TSF et RTF.
 - 5 Jardiniers pour le Service Technique.
 - 24 Surveillants de manoeuvres pour le Service Technique.

Tout ce personnel sous contrat seconde les agents sous statut afin de bien exécuter les diverses tâches qui incombent au service des Télécommunications. La plupart de ces agents sous contrat ont acquis leur connaissance par la pratique. C'est-à-dire que leur niveau scolaire est très bas.

Mais en organisant des stages dans le domaine des Télécommunications certains de ces agents acquièrent des connaissances tant pratiques que théoriques. En fonction du développement du service, il faut recruter :

- 4 Dactylographes.
- 2 Magasiniers.
- 4 Archivistes.
- 7 Techniciens installateurs et jointeurs.
- 6 Opérateurs radio.
- 5 Standardistes
- 3 Veilleurs de nuit.

Un stage pour former 10 installateurs et jointeurs et 4 techniciens en commutation est à prévoir au cours de l'année 1976, afin de répondre aux travaux de l'entretien et de l'extension du réseau téléphonique. Certains de nos techniciens en commutation ou en télégraphie devraient être envoyés en stage à l'étranger (Hollande, Allemagne...) pour se spécialiser dans l'utilisation des équipements modernes.

Le tableau synoptique ci-après offre le personnel en place et le personnel à recruter.

c) Tableau synoptique du personnel en place et à recruter.

I° Personnel sous statut.

<u>Qualification</u>	<u>:</u>	<u>En place</u>	<u>:</u>	<u>A recruter</u>
Directeur Général	:	1	:	-
Directeur	:	1	:	-
Chef de Division	:	1	:	1
Chefs de Bureau	:	2	:	-
Secrétaires d'Administration	:	6	:	4
Fonctionnaires	:	6	:	7
Rédacteurs principaux	:	5	:	-
Rédacteurs	:	4	:	-
Rédacteurs-Ajoints	:	7	:	6
Agents principaux de 1ère classe	:	4	:	-
Agents principaux de 2e classe	:	7	:	-
Agents principaux de 3e classe	:	14	:	18
Agents principaux	:	5	:	-
Agents	:	23	:	-
Agents Adjoints	:	24	:	-
Préposés principaux	:	2	:	-
Préposé	:	1	:	-

2° Personnel sous contrat.

<u>Catégorie</u>	<u>: En place</u>	<u>: A recruter</u>
Secrétaire	: 1	: -
Mécaniciens	: 7	: -
Surveillants opérateurs radio	: 3	: -
Techniciens installateurs et jointeurs	: 12	: 7
Techniciens en commutation	: 3	: 4
Techniciens en transmission	: 5	: -
Mécanicien-soudeur	: 1	: -
Electricien	: 1	: -
Maçons	: 4	: -
Menuisier	: 1	: -
Magasiniers	: 4	: 2
Dactylographes	: 9	: 4
Peintres	: 2	: -
Opérateurs radio	: 13	: 6
Opérateurs téléphonistes et télégraphistes	: 41	: -
Archivistes	: 13	: 4
Stagiaires techniciens installa- teurs et jointeurs	: 7	: 10
Guichetiers	: 6	: -
Aides-installateurs	: 14	: -
Aides-mécaniciens	: 7	: -
Aides-jointeurs	: 16	: -
Aides-magasiniers	: 2	: -
Standardistes	: 14	: 5
Plantons et facteurs	: 58	: -
Policiers (G.A.)	: 10	: -
Veilleurs de nuit	: 32	: 3
Jardiniers	: 5	: -
Surveillants de manoeuvres	: 24	: -

3.4. Développement et Organisation Administrative.

Beaucoup de progrès sont constatés dans l'organisation administrative. Le rendement est croissant, grâce à la franche collaboration entre les responsables des diverses sections du Service des Télécommunications.

Pour l'année 1975, l'organisation administrative est comme celle de la fin de l'exercice 1974 :

- 1 Directeur Général pour superviser et coordonner tout le service.

- 1 Chef de Bureau Administration qui collabore directement avec le Directeur Général pour ce qui concerne toutes les affaires administratives.
- 1 Chef de Division de l'Exploitation des Télécommunications qui a spécialement dans ses attributions les affaires financières relatives aux télégrammes et aux télex et qui supervise tout le personnel de l'Exploitation qui comprend deux parties : la section comptabilité télégraphie et télex et la section comptabilité téléphonique.
- 1 Chef de Bureau Exploitation des Téléphones pour s'occuper des affaires financières relatives aux téléphones.
- 1 Directeur Technique qui s'occupe de tous les problèmes techniques des Télécommunications.
- 1 Chef de Division Téléphones qui collabore avec le Directeur Technique et s'occupe spécialement de tous les problèmes techniques relatifs aux téléphones.

N.B. : Voir l'Organigramme ci-joint de la Direction Générale des Télécommunications.

3.5. Les réalisations au cours de l'année 1974.

- Radio HF. : Rien de spécial à signaler. Les techniciens se sont penchés sur l'entretien des équipements et sur les dépannages éventuels. Mais il faut noter le projet de déménagement du centre d'émission radio dont les travaux ont été bien exécutés : le bâtiment est terminé, les travaux extérieurs (mâts et antennes) sont presque terminés.
- Radio U.H.F.: Installation des liaisons V.H.F. à une seule voie téléphonique entre Kigali-Gisenyi via Kalongi, Kigali-Cyangugu via Kalongi, Kigali-Rwamagana avec les équipements pour abonnés éloignés F.M. 770. Mais ces équipements étant très fragiles n'ont pas donné de très bon résultats et sont tombés en panne à plusieurs reprises. Il faut souligner aussi le raccordement au réseau téléphonique de Nyabisindu de l'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR) avec les équipements F.M. 770 (location). Quelques études des liaisons ont été réalisées à la demande de certains clients, par exemple Gikongoro-Kitabi, Byumba-Gabiro, Byumba-Gatsibo.

- Télégraphie - Téléx. :

- Raccordement de quelques nouveaux abonnés au réseau téléx de Kigali.
- Installation d'une liaison interurbaine en télégraphie harmonique : Kigali-Gitarama.
- Location de circuit : Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Kigali avec l'Ambassade des Etats-Unis à Bonn.
- Etude et essai d'une liaison interurbaine en télégraphie harmonique entre Kigali et Gisenyi. Des problèmes se posent, mais on y cherche des solutions.
- Téléphonie : il y a eu seulement quelques poses des câbles d'alimentation, notamment le câble qui reliera le centre de Kigali (Ville) au centre d'émission de Kicukiro.

3.6. Projets en cours d'exécution et leur état d'avancement en 1975.

- Déménagement du centre d'émission radio à Nyanza (Kicukiro) : les travaux extérieurs sont terminés.
- Participation à l'élaboration du 2e Plan (1977 - 81).

3.7. Projets prêts à être exécutés au cours de l'année 1976.

- Installation de la télégraphie harmonique à Gisenyi (avec les équipements F.M. 770).
- Réorganisation administrative du service technique.
- Augmentation de la capacité du central téléx avec les platines venant des PTT Suisses.
- Création d'une liaison TTX intérieur entre DST, MUX, PHONIE Kigali.
- Commande et réalisation du projet faisceaux hertziens Kigali-Ruhengeri via Rwankeri (Aide bilatérale belge).
- Projet d'entretien des liaisons U.H.F. (Aide bilatérale belge).
- Télégraphie harmonique Kigali-Kibungo.
- Installation de l'extension du central téléphonique automatique de Kigali (3.500 lignes).
- Pose de câbles Kigali-Kicukiro et Kigali-Kacyiru.
- Installation des cabines téléphoniques à prépayement dans les hôtels et dans les bâtiments publics.
- Amélioration des réseaux des câbles téléphoniques dans les centres urbains.
- Construction d'une école des Postes et des Télécommunications (Aide bilatérale Suisse).

3.8. Projets devant couvrir 2 ou 3 années ou davantage.

- Faisceaux hertziens : - Kigali-Gisenyi (Panafitel).
- Kigali-Cyangugu (Panafitel).
- Centre de transit international et national (Panafitel).
- Automatisation du central télex de Kigali.
- Augmentation des canaux téléphoniques sur les liaisons faisceaux hertziens nationales et internationales.
- Construction des maisons pour loger les opérateurs au Mont-JARI.
- Installation des cabines publiques téléphoniques et télex dans les chefs-lieux des Préfectures.
- Extension du réseau téléphonique des villes de Butare et Ruhengeri (200 à 600 lignes).

3.9. Relations avec d'autres services extérieurs au Service des Télécommunications

(avantage, inconvénients, facilités, handicaps).

- Service de l'Aéronautique : Le dépannage du radiophare et des émetteurs de l'Aéronautique est assuré par les techniciens des Télécommunications. Avec ce service les relations restent très bonnes, et dans le domaine technique, et dans le domaine administratif.
- Service des Douanes : Nous assurons le dépannage des postes radio installés aux frontières du Rwanda.
- Radio-Rwanda : La collaboration avec la Radiodiffusion du Rwanda demeure très franche.
- Travaux Publics : la collaboration avec le service des Ponts et Chaussées laisse à désirer, étant donné que lors des travaux routiers il ne nous avertit pas. Ce qui fait que les engins routiers sectionnent les câbles téléphoniques. Cela cause beaucoup de dérangements dans notre central téléphonique et nous occasionne beaucoup de travail. La REGIDESO aussi, lors de ses travaux, ne nous invite pas à montrer par où passent les câbles téléphoniques. Ce service nous cause les mêmes dégâts que le service des Ponts et Chaussées. Pour éviter toutes ces pannes téléphoniques, ces services devraient nous avertir avant le début de leurs travaux, afin que nous puissions prendre toutes les dispositions nécessaires. Une bonne collaboration avec eux s'impose.

3.10 Les difficultés rencontrées au cours de l'année 1975

- Le problème du déplacement de nos techniciens ou d'autres agents en mission se pose toujours. Les véhicules mis à la disposition des Télécommunications sont très insuffisants. Par manque de véhicules certaines réparations de nos équipements en panne sont différées et cela entraîne un retard considérable dans l'accomplissement de la tâche habituelle.

.../...

- L'approvisionnement en carburant a été un peu amélioré au cours de l'année 1975, mais un grand effort doit continuer à être exigé dans ce domaine.
- Les grands dérangements techniques ont été très souvent causés par la REGIDESO qui a détérioré certains de nos équipements à cause des surtensions.
- L'insuffisance du budget alloué au service des Télécommunications occasionne beaucoup de retard dans l'exécution des projets préconisés par le service.

3.11 Le développement des bâtiments administratifs

Au cours de l'année 1975 un grand effort a été fait dans l'entretien des locaux administratifs : toutes les salles ont été repeintes. Il faut souligner que certains services travaillent à l'étroit étant donné que dans la plupart des bureaux on y met plus d'agents qu'il ne faudrait. L'extension des bureaux est un problème qu'il faut résoudre le plus vite possible.

3.12 Administration et Organisation des Services extérieurs des Télécommunications.

Le Service des Télécommunications compte 18 stations TSF réparties dans les chefs-lieux des Préfectures et dans quelques autres centres importants d'intérêts publics. Elles sont les suivantes : KIBUNGO, BYUMBA, RUHENGURI, KIBUYE, CYANGUGU, GIKONGORO, BUTARE, GITARAMA, GISENYI, GATSIBO (Byumba), RWAMAGANA (Kibungo), NYANGE (Kibuye), NYAMASHEKE (Cyangugu), RUHANGO (Gitarama), NYABISINDU (Butare), KABAYA (Gisenyi), KIRAMBO (Ruhengeri) et VUNGA (Gisenyi).

Il y a par station TSF un responsable dont dépendent tous les autres agents qui y sont affectés. Ce responsable dénommé Chef de Poste TSF dépend directement de la Division Exploitation des Télécommunications. Mais dans le cadre de la discipline administrative, il est sous les ordres directs du Préfet de Préfecture.

Le Service Technique des Télécommunications est doté des services extérieurs appelés "centres des réseaux téléphoniques". Il y a un centre du réseau téléphonique dans chaque chef-lieu de Préfecture. Le centre urbain de Nyabisindu est doté aussi d'un centre du réseau téléphonique. Chaque centre du réseau téléphonique a à sa tête un responsable appelé Chef du Réseau Téléphonique. Ce Chef dépend techniquement de la Direction Technique des Télécommunications. Quant à l'administration locale, il est placé directement sous l'autorité du Préfet de Préfecture.

Ces services extérieurs accusent un bon rendement. Des difficultés d'ordre technique qui s'y rencontrent sont résolues par les techniciens en place ou qui sont dépêchés de la Direction Technique de Kigali.

3.13. Besoin en formation du Personnel.

Comme c'est cité dans les rapports des années antérieures, étant donné que le service des Télécommunications compte très peu de techniciens valablement qualifiés, il faut créer un centre national de la formation des techniciens dans le domaine des Télécommunications.

ANNEXE : EXPLOITATION DES TELECOMMUNICATIONS

I - EXPLOITATIONS TELEGRAPHIQUES ET TELEX

A. STATISTIQUES TELEGRAPHIQUES.-

1° SERVICE INTERIEUR

NATURE	QUANTITE DEPOSEE	NOMBRE DE MOTS
Privés	19.803	471.132
Officiels	12.612	516.128
Service	11.038	-
T O T A L	43.453	987.260

2° SERVICE INTERNATIONAL

L I A I S O N S	D E P A R T S		A R R I V E E S	
	Nombre de TGRS	Nombre de Mots	Nombre de TGRS	Nombre de Mots
Kigali-Bruxelles et au-delà	14.656	767.212	16.189	239.908
Kigali-Frankfurt et au-delà	22.965	172.548	12.612	89.004
Kigali-Kampala et au-delà	13.103	678.806	6.823	229.137
Kigali-Bujumbura et au-delà	11.671	154.012	4.141	47.597
T O T A L	62.395	1.772.578	39.765	605.640

B. STATISTIQUES TELEX

1° COMMUNICATIONS LOCALES

a) Nombre de communications	:	1.862
b) Nombre de communications internationales	:	25.256

2° SERVICE INTERNATIONAL

LIAISONS	D E P A R T S		A R R I V E E S	
	Nombre de minutes	Nombre de communications	Nombre de minutes	Nombre de communications
Kigali-Bruxelles et au-delà	6.647	99.571	4.932	149.960
Kigali-Frankfurt et au-delà	5.009	41.794	1.812	98.534
Kigali-Kampala et au-delà	2.611	19.221	1.694	19.394
Kigali-Bujumbura et au-delà	931	13.661	826	18.138
T O T A L	15.198	174.247	9.264	286.026

C - COMPTABILITE DES RECETTES

TELEGRAPHIQUES ET TELEX

Libellé des opérations	Enregistrées	Perçues
Taxes sur télégrammes déposés	38.580.850	9.736.876
Taxes sur communications télex	37.529.781	16.275.474
T O T A L	76.110.631	26.012.350

II. EXPLOITATION TELEPHONIQUE

A. Téléphonie Intérieure

Localités	: Nombre de raccordements téléphoniques :			: Totaux
	: Privés	: Officiels	: Service	
Kigali	: 788	: 624	: 88	: 1.500
Cyangugu	: 29	: 57	: 8	: 94
Gikongoro	: -	: 19	: 2	: 21
Butare	: 81	: 50	: 8	: 139
Nyabisindu	: 17	: 55	: 5	: 77
Kibuye	: 3	: 22	: 3	: 28
Byumba	: 3	: 26	: 3	: 32
Gitarama	: 12	: 43	: 3	: 58
Gisenyi	: 89	: 76	: 9	: 174
Ruhengeri	: 52	: 76	: 6	: 134
Kibungo	: 1	: 18	: 3	: 22
T O T A U X	: 1.075	: 1.066	: 138	: 2.279

1° Communications Locales

Année	: 1970	: 1971	: 1972	: 1973	: 1974	: 1975
Nombre de communications	: 1.382.327	: 2.098.016	: 2.418.487	: 3.456.360	: 4.027.108	: 4.744.921

Le nombre total de communications téléphoniques locales pour les onze réseaux téléphoniques nationaux est passé de 4.027.108 unités à 4.744.921 en 1975 soit une augmentation de 17,8%.

2° Communications Interurbaines

Années	: 1970	: 1971	: 1972	: 1973	: 1974	: 1975
Nombre de communications Départ + Arrivées	: 7.442	: 15.585	: 21.647	: 32.403	: 35.007	: 47.436

- Le nombre total de communications téléphoniques interurbaines passées sur l'ensemble du réseau national au cours de l'année 1975 a passé de 35.007 à 47.436 unités soit une augmentation de 35,5%.

.../...

B. Téléphonie Internationale

Au 31 décembre 1975,
il existe 7 liaisons à savoir :

- Kigali - (1 - Bujumbura)
- (2 - Bruxelles)
- (3 - Naïrobi)
- (4 - Paris)
- (5 - Brazzaville)
- (6 - Abidjan)
- (7 - Kinshasa)

N.B. : - Aucune nouvelle liaison n'a été ouverte au cours de l'année 1975
- L'année 1975 n'a connu aucune communication radiotéléphonique pour les liaisons Kigali-Brazzaville, Kigali-Abidjan, Kigali-Kinshasa et vice-versa.
L'établissement de ces liaisons s'avère nécessaire pour l'écoulement plus facile du trafic international.

Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Nombre de communications	13.595	16.268	22.247	28.751	37.292	43.089

- Le nombre total de communications téléphoniques pour l'année 1975 se chiffre à 43.089 unités contre 37.292 en 1974 soit une augmentation de 15,5%.

C - STATIONS PRIVEES DE RADIOCOMMUNICATIONS

1° RADIOAMATEURS (5e catégorie)

Année	1971	1972	1973	1974	1975
Nombre	33	38	30	26	23

Au 31 décembre 1975, le nombre de radioamateurs dûment immatriculés au Rwanda se chiffre à 30.
Il existe 23 en service dont 4 licences ont été délivrées en 1975 et 7 suppressions ont été enregistrées au cours de la même année.
Il faut donc noter une diminution de 11,5% par rapport à l'année 1974 suite au départ de leurs détenteurs respectifs.

2° RADIODIFFUSIONS PRIVEES (3e catégorie)

Une seule station : la Deutsche-Welle

.../...

3° RADIOCOMMUNICATIONS PRIVEES (2e catégorie).

Année	:	1970	:	1971	:	1972	:	1973	:	1974	:	1975
Nombre	:	77/27	:	80/29	:	101/33	:	114/35	:	135/37	:	143/38

N.B. Les numérateurs indiquent le nombre de licences tandis que les dénominateurs le nombre de propriétaires.

- Au 31 décembre 1975, le nombre de Radiocommunications privées dûment immatriculées au Rwanda se chiffre à 145.

Il existe 143 en service appartenant à 38 propriétaires dont 10 nouvelles licences ont été octroyées en 1975 contre 2 suppressions.

D. TRAFIC TELEPHONIQUE

1° Communications Locales	:	4.744.921
2° Communications Interurbaines	:	47.436

NATURE DEPARTS + ARRIVEES	NOMBRE DE COMMUNICATIONS	NOMBRE DE MINUTES
Privées	: 39.822	173.879
Officielles	: 5.708	21.579
Service	: 1.906	9.643

3° Communications Téléphoniques Internationales

Liaisons	Nombre de communications		Nombre de minutes	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
Kigali - Bujumbura et au-delà	: 7.932	: 7.567	: 47.200	: 43.053
Kigali - East-Africa et au-delà	: 9.996	: 6.085	: 64.829	: 38.640
Kigali - Bruxelles et au-delà	: 5.371	: 1.960	: 35.202	: 12.793
Kigali - Paris et au-delà	: 3.498	: 680	: 22.713	: 4.745
Kigali - Kinshasa et au-delà	: néant	: néant	: néant	: néant
Kigali - Abidjan et au-delà	: néant	: néant	: néant	: néant
Kigali - Brazzaville et au-delà	: néant	: néant	: néant	: néant
T O T A U X	: 26.797	: 16.292	: 169.944	: 99.231

4° Evolution du trafic téléphonique international durant les 6 dernières années.

NOMBRE DE COMMUNICATIONS.

Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Départ	8.084	9.339	13.257	17.505	22.098	26.797
Arrivées	5.511	6.929	8.990	11.129	15.194	16.292
T O T A U X	13.595	16.268	22.247	28.634	37.292	43.089
Départ	64 %	41,9 %	41,95 %	31,99 %	26,2 %	21,3 %
Arrivées	63,1 %	29,7 %	29,74 %	23,72 %	36,5 %	7,2 %

COMPTABILITE DES RECETTES TELEPHONIQUES.

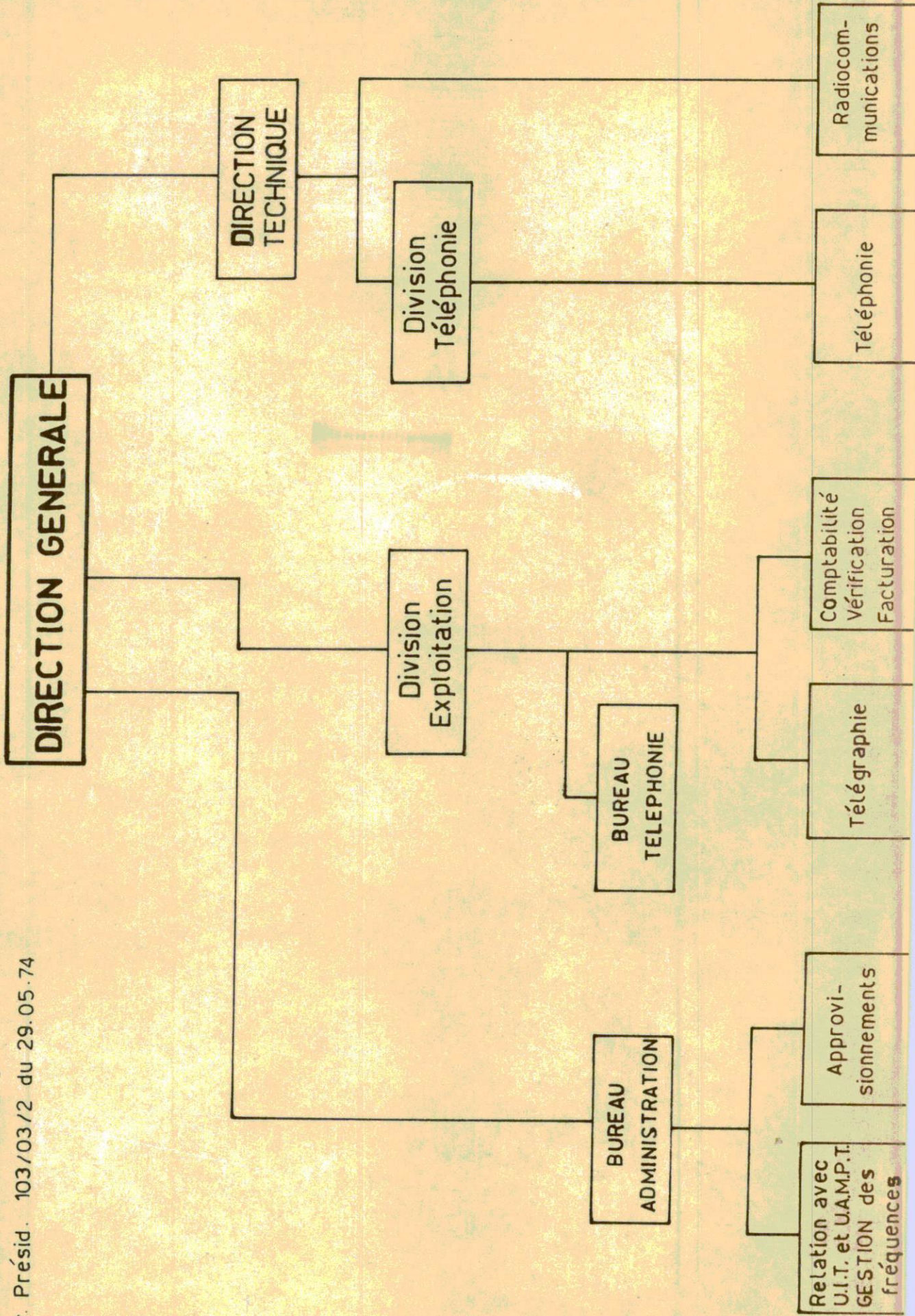
Libellé des opérations	Prévues	Enregistrées	Perçues
- Taxes sur communications téléphoniques	88.187.500	88.504.811	52.122.727
- Redevance d'abonnement téléphonique	12.518.000	12.851.940	6.579.527
- Redevance sur stations radioélectriques privées	1.640.000	2.475.200	1.301.400
- Caution sur communications téléphoniques	500.000	229.000	117.000
- Quote-part sur trafic à l'origine de l'Etranger	360.000	*	*
- Divers	800.000	-	1.125.808
	<u>104.005.500</u>	<u>104.060.951</u>	<u>61.246.462</u>

* Les données ne sont pas encore disponibles.

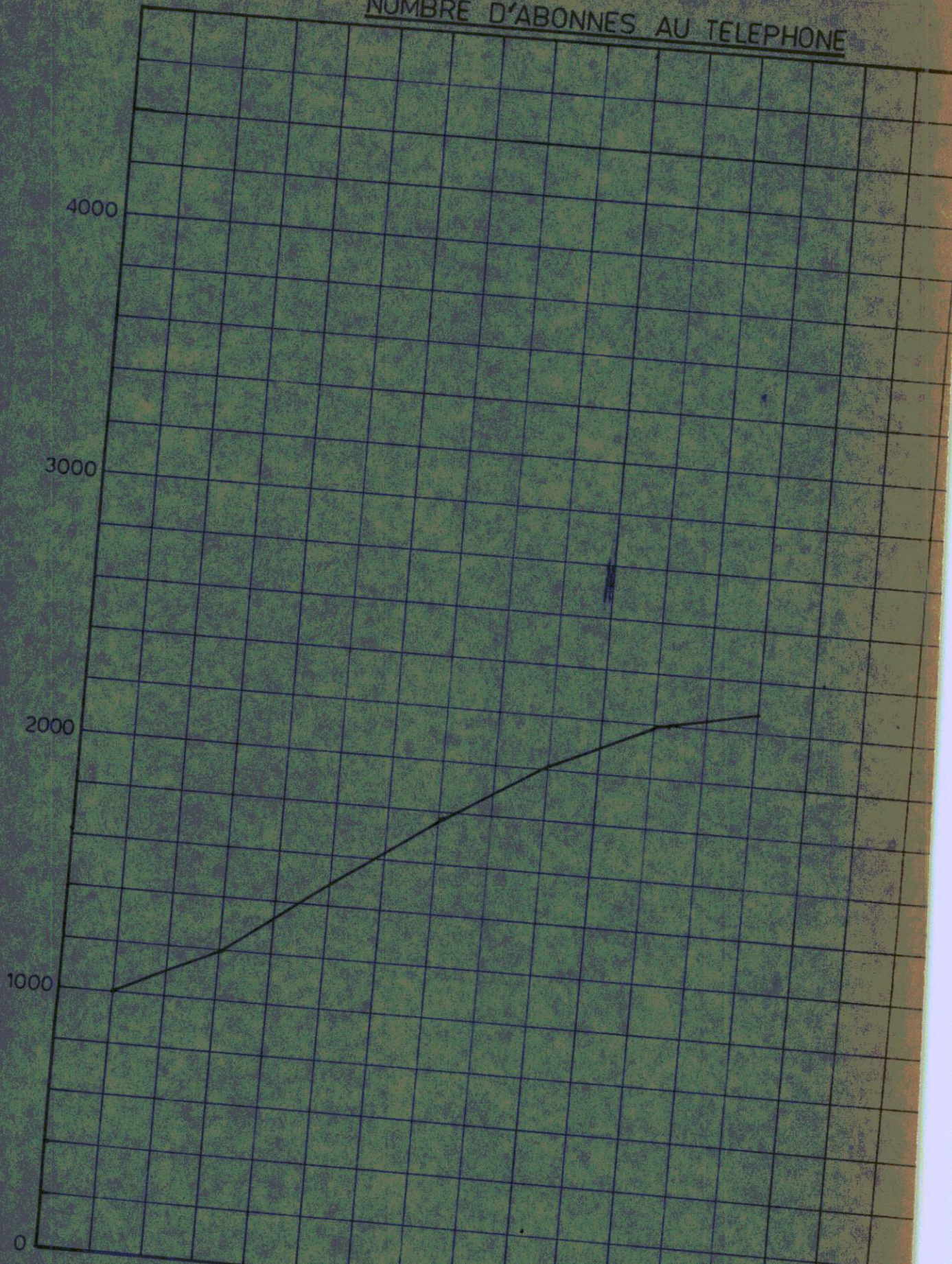
-----000-----

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE
DES TELECOMMUNICATIONS

Arr. Présid. 103/03/2 du 29.05.74

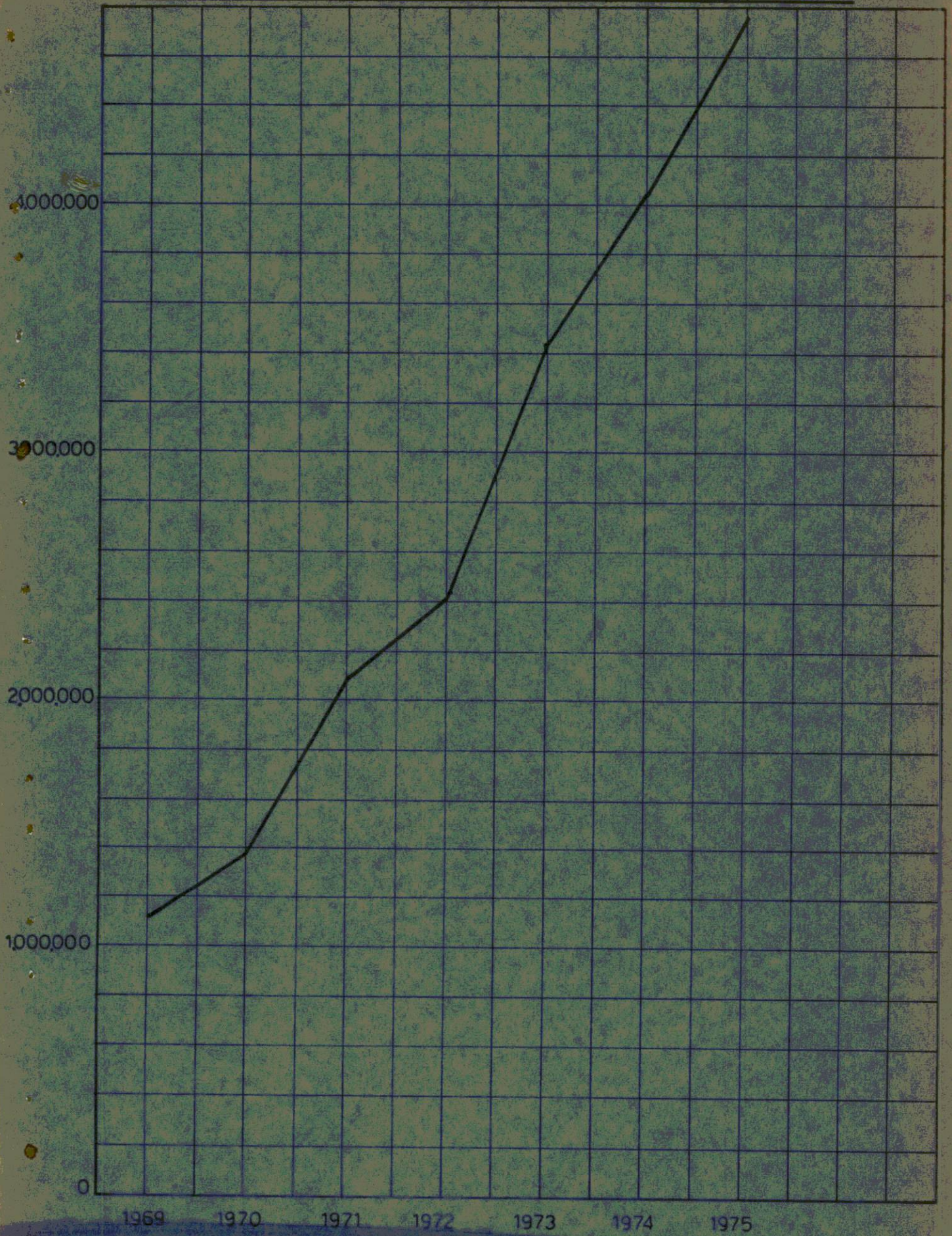


NOMBRE D'ABONNES AU TELEPHONE



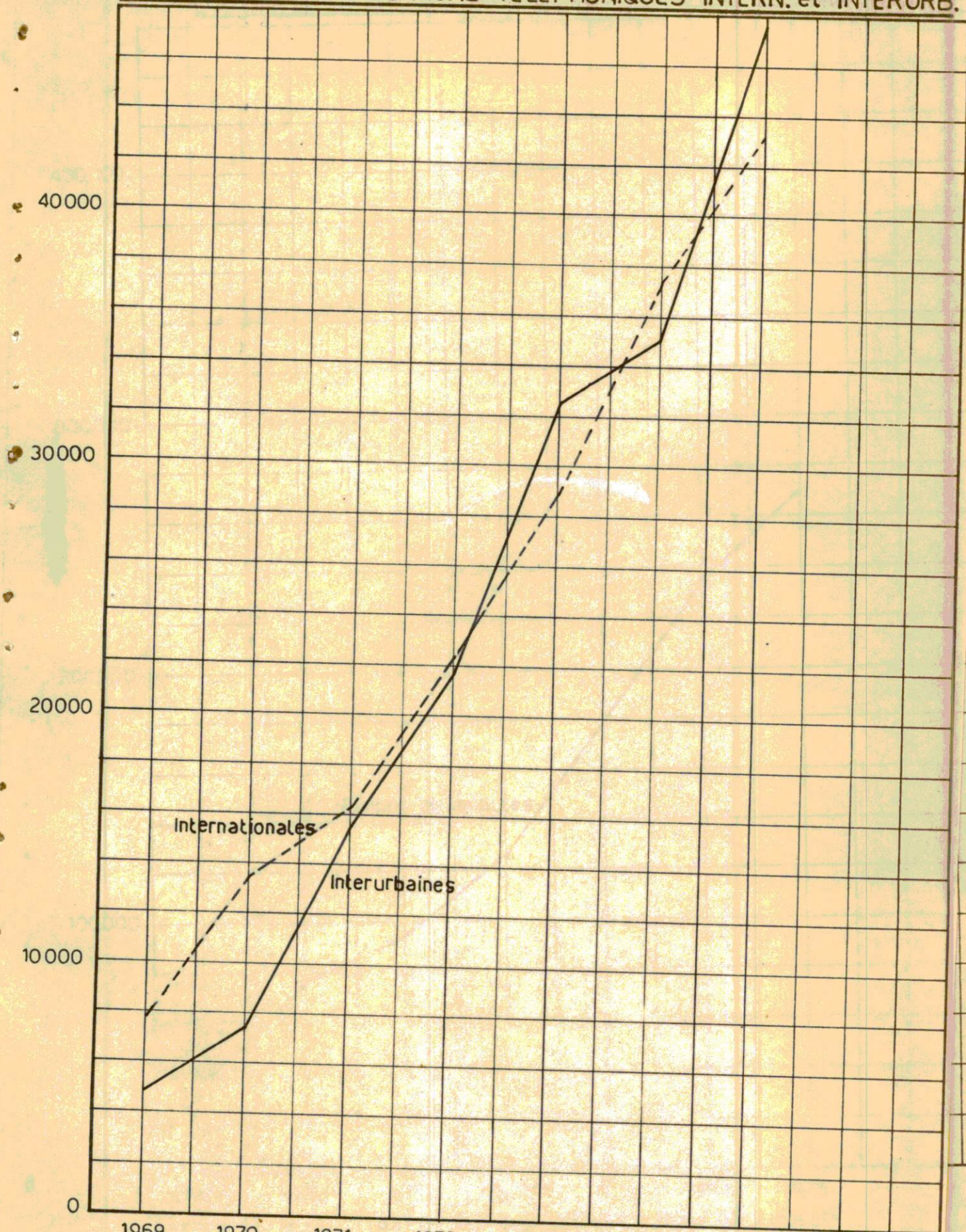
1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
1005	1191	1485	1763	2014	2199	2279

NOMBRE de COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES LOCALES



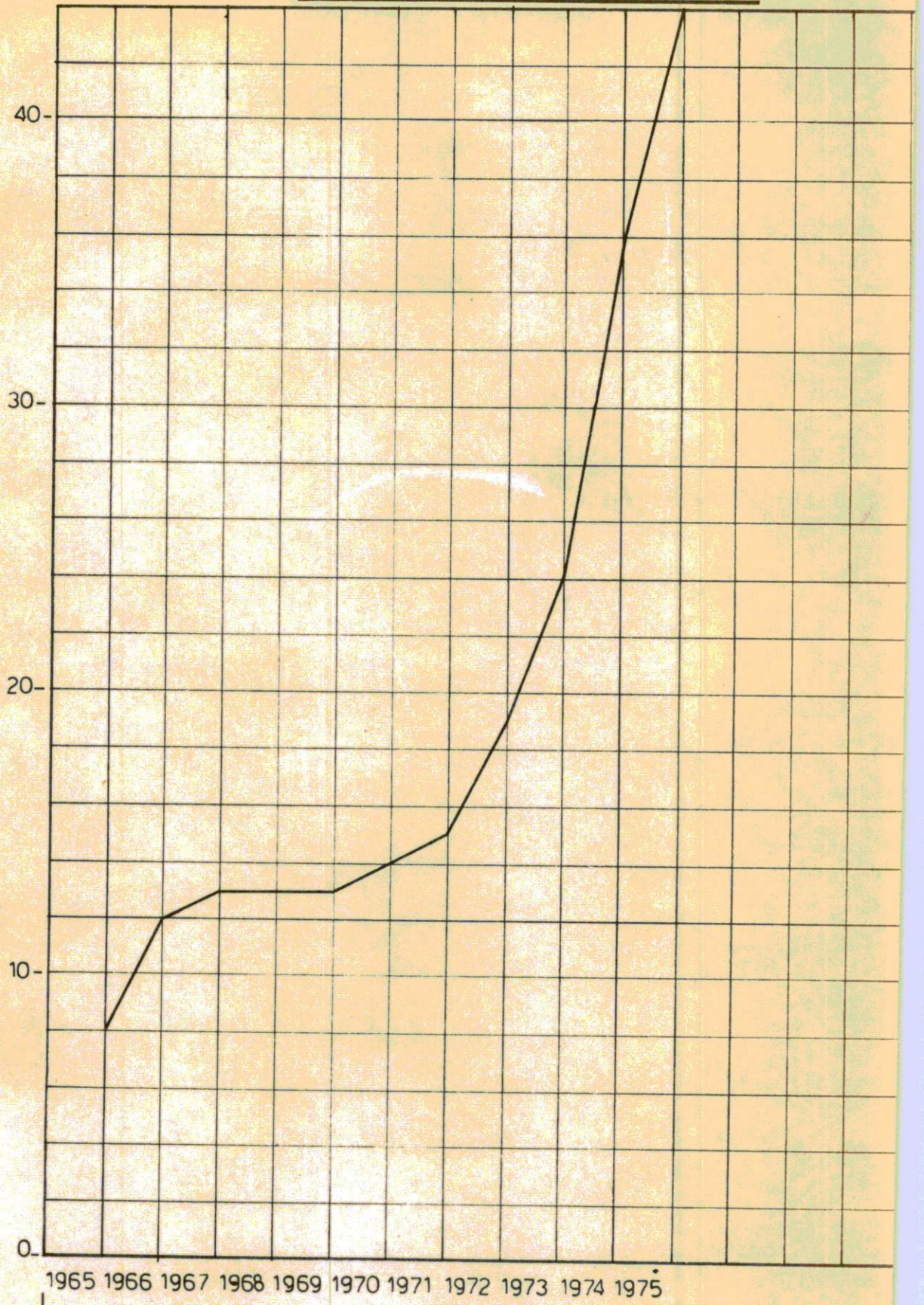
1 226 411 | 1 382 327 | 2 098 016 | 2 418 487 | 3 456 360 | 4 027 106 | 4 744 921

NOMBRE de COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES INTERN. et INTERURB.



	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Internat.	7833	13595	16268	22247	28753	37292	43089
Interur.	4801	7442	15585	21647	32403	35007	47436

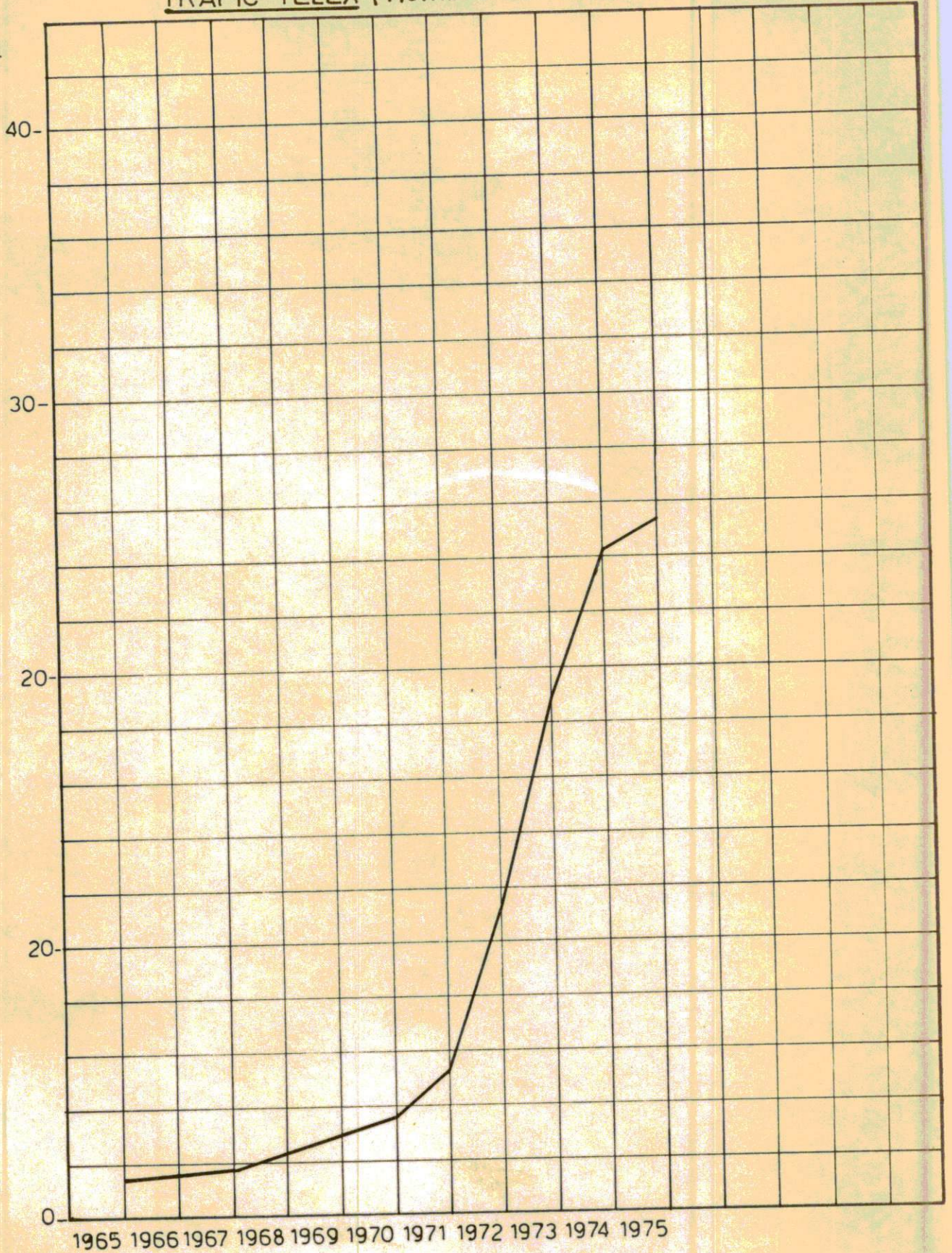
NOMBRE D'ABONNES AU TELEX



1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
8	12	13	13	13	14	15	19	24	36	44

TRAFIC TELEX (Nombre de communications)

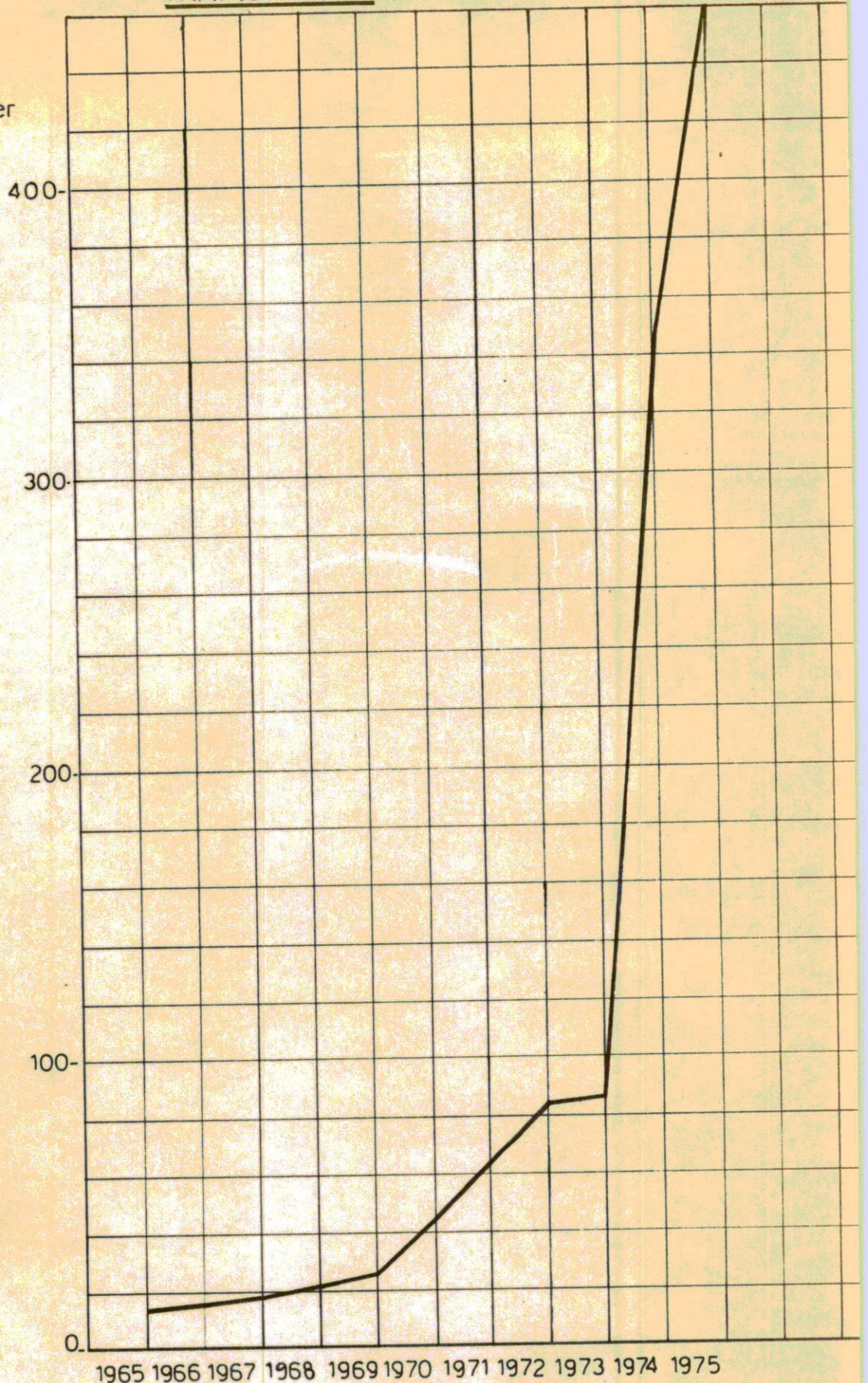
en millier



1842	1894	1909	2463	2934	3853	5304	11172	18803	24107	26324
------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------

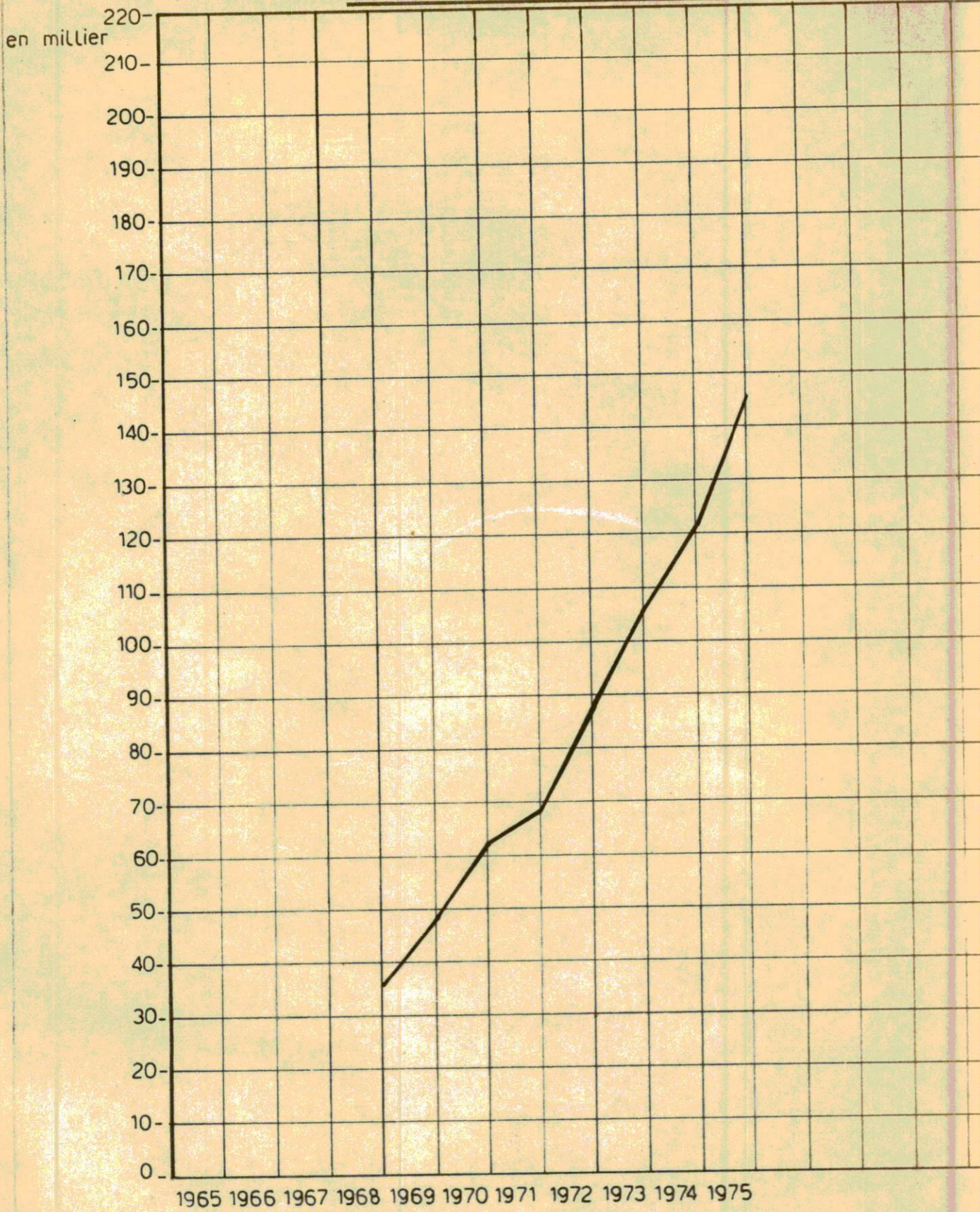
TRAFIC TELEX (Nombre de minutes)

en millier



14.441	17.183	19.784	21.442	28.420	42.853	62.511	82.381	82.828	344.057	485.529
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	---------	---------

NOMBRE DE TELEGRAMMES

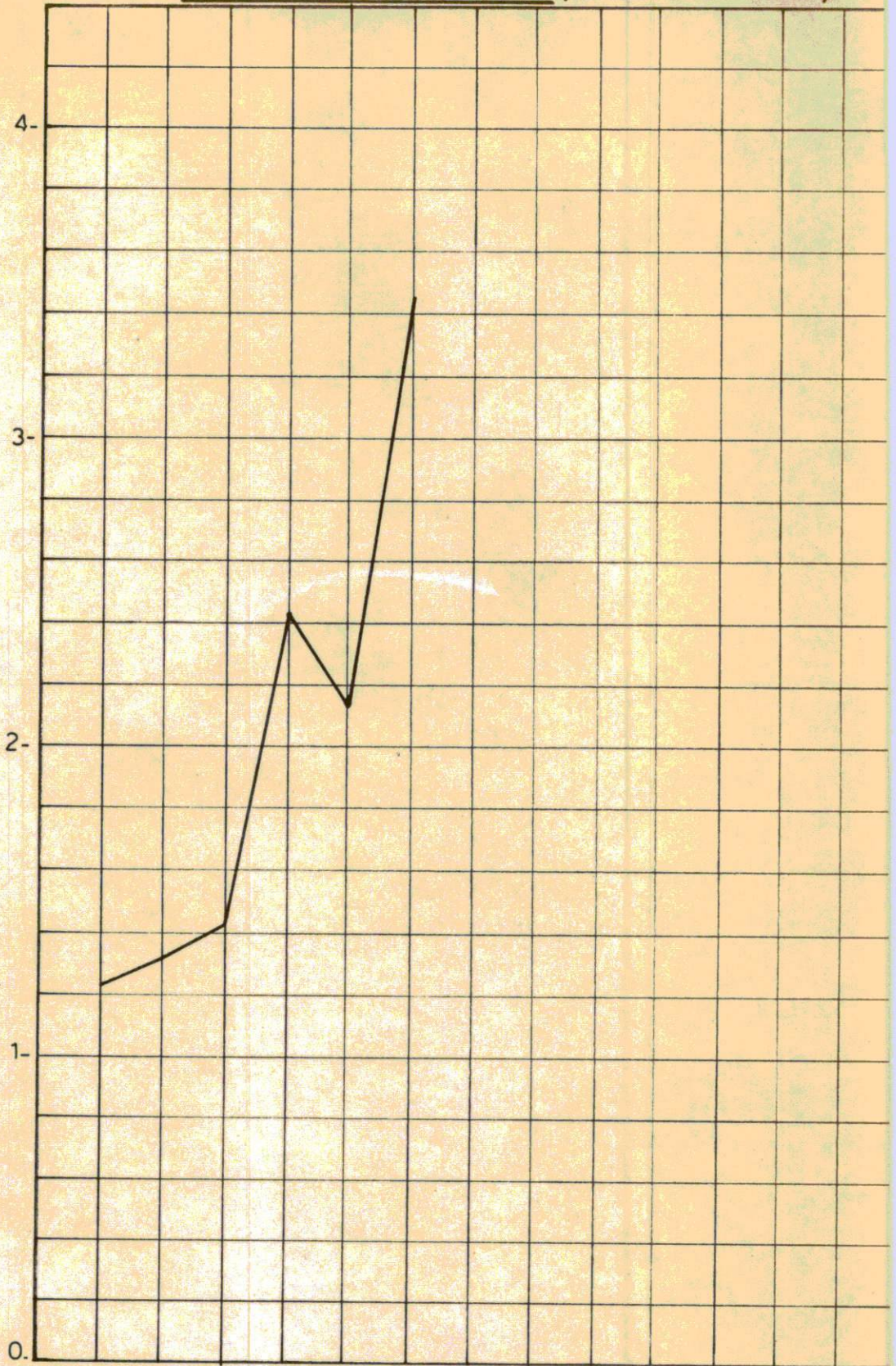


1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975

37.621	72.461	77.999	35.217	48.086	61.813	68.910	87.550	106.119	120.482	145.613
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	---------	---------	---------

TRAFIC TELEGRAPHIQUE (nombre de mots)

en million



1970 1971 1972 1973 1974 1975

1237.133	1360.601	1447.761	2448.196	2164.608	3365.478
----------	----------	----------	----------	----------	----------

Nombre de stations TSF+ Nombre de lignes télex internat.



Nbre. lignes TSF	10	10	10	10	11	11	11	12	18	19	19
Nbre. lignes télex internat.	2	2	2	2	3	3	3	5	6	8	8

C H A P I T R E IV

DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE.-

4.1

PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE

L'infrastructure défectueuse de l'état de nos routes ainsi que la situation géographique (enclavement) prouvent sans aucun doute que le secteur de l'Aviation Civile devrait être développé en priorité.

De même, toutes les études réalisées récemment par les experts (économistes) ont insisté sur le développement du transport aérien comme facteur de désenclavement de notre pays.

Il existe un seul aéroport international, celui de KIGALI, desservi par des services réguliers, la totalité du trafic international se réalise par cet aéroport. Les cinq autres aérodromes : Gisenyi, Kamembe, Butare, Ruhengeri et Gabiro ne sont desservis que par les lignes intérieures non régulières.

Le Rwanda dispose d'un portefeuille de droit de trafic avec neuf Etats : Burundi, Suisse, U R S S, Belgique, France, Congo Brazzaville, Ethiopie, Zaïre et La Communauté EST Africaine.

Le service international s'effectue avec ces neuf Etats avec lesquels le Rwanda est lié par un Accord aérien bilatéral. De même, l'essor des services Charter-CARGO continue à croître. Quant au réseau national, la Société Nationale AIR RWANDA, puis la S T A R et DE BRY assurent des vols à la demande entre KIGALI et les aérodromes de l'intérieur.

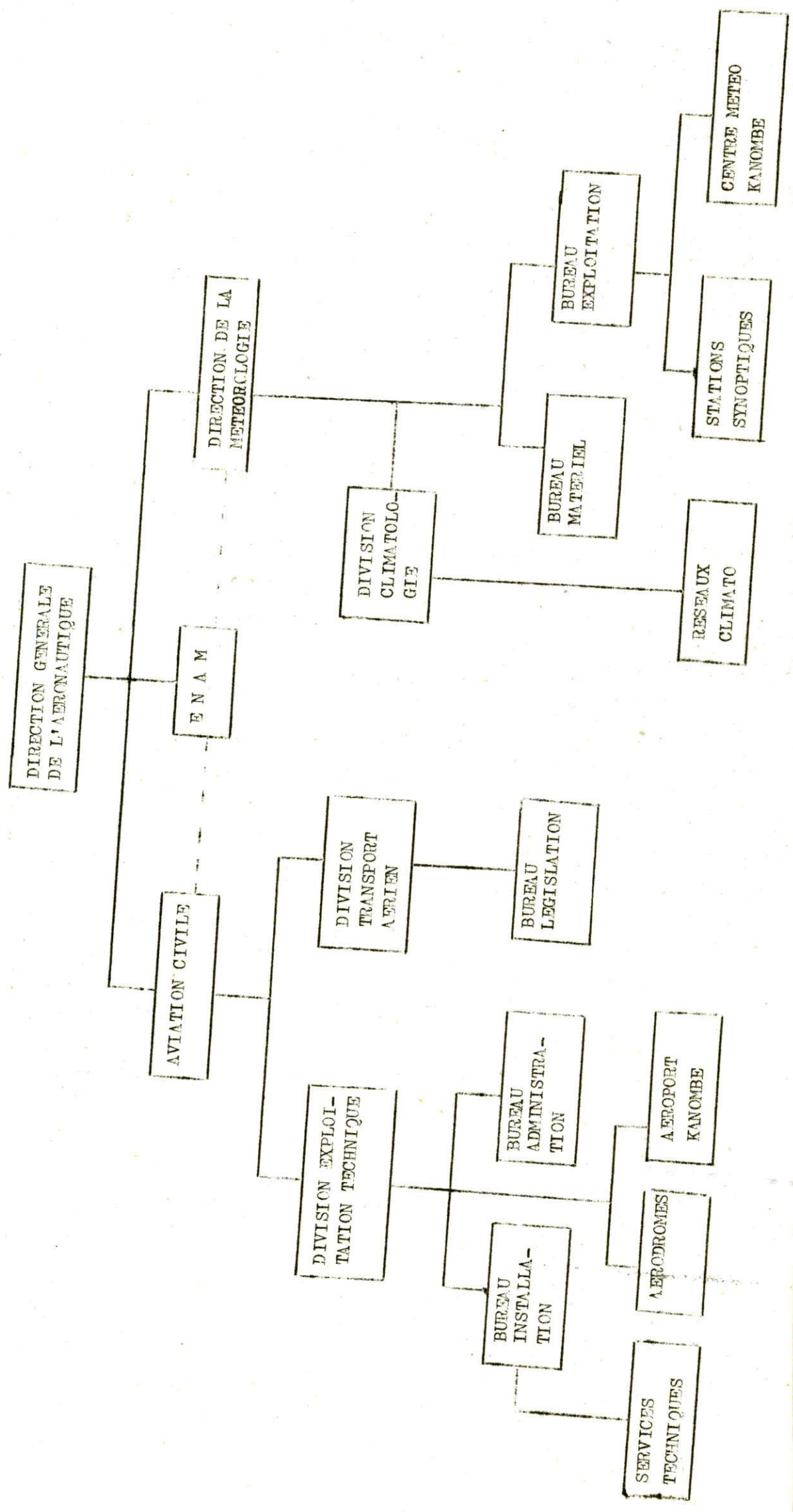
La Météorologie a connu un développement dans divers domaines, en particulier une DIVISION Climatologie contrôle et supervise toutes les stations Climatologiques réparties sur tout le territoire national.

Il existe 5 stations synoptiques : Kanombe, Butare, Kamembe, Ruhengeri et Gisenyi.

Il faut noter aussi en passant qu'à côté de l'utilisation de la Météorologie dans l'Aviation Civile, beaucoup d'autres services tels que : agriculture et élevage, tourisme, hygiène etc... restent les clients de la Météorologie.

La structure organique de la Direction Générale de l'Aéronautique est illustrée par l'organigramme du paragraphe 4.2

4.2. ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE. -- 50 --



4.3 Personnel

4.3.1. Personnel en service.

Personnel rwandais permanent au 31 décembre 1975	Direction Générale	Aviation Civile	Direction Météorologie	TOTAUX
Directeur Général	1	-	-	1
Directeur	-	-	1	1
Chef de Division	-	2	2	4
Chef de Bureau	-	6	4	10
Secrét. d'Administration	-	4	1	5
Autres fonct. statutaires	6	58	5	69
Agents sous-contrats	13	234	1	248
	22	302	14	338

Personnel d'Assistance

Technique

Expert O.A.C.I.	-	-	-	-
Expert O.M.M.	-	-	1	1
Expert A.T.B.	-	5	1	6
Expert A.T.F.	1	-	-	1
	1	5	2	8

Un expert O.A.C.I. auprès d'AIR RWANDA.

Remarques :

1. Un ingénieur météorologiste classe I et un observateur détachés au projet hydrométéorologique.
2. Deux agents de nationalité burundaise en service.
3. L'expert O.A.C.I. est attaché à AIR RWANDA.
4. Un expert A.T.B. attaché au Service ATC a quitté le Pays en décembre et ne reviendra probablement plus.
5. Le projet aéronautique de la Mission de Coopération française a débuté avec l'année 1975, remplaçant le projet PNUD/OACI RWA/005 qui avait pris fin le 30 octobre 1974.
La prolongation du projet PNUD/OMM a été accordée et l'expert maintenu.
6. Plusieurs fonctionnaires ont été promus en fin d'année grâce à la régularisation de leurs dossiers par la Fonction Publique.

.../...

4.3.2. Formation.

Voir tableaux ci-joint montrant la situation des étudiants et stagiaires du domaine aéronautique en fin 1975.

Formation en cours :

Départ	Retour	Noms et prénoms	Spécialité	Centre	Durée	Financement
1972	1976	GAKWAYA Augustin	Ingénieur Aéro.	Canada	4 ans	PNUD/OACI
1973	1977	BICAMUNHAKA B.	Ingén. expl.	Allemagne	4 ans	Allemagne
1973	1976	NDEMEYE Jean	Contrôleur CA	Niamey	3 ans	France
1973	1976	NGIRUMHATSE André	Tech. Radio	"	"	"
1974	1977	KARUHURA Manassé	Contrôleur CA	"	"	"
1974	1977	MBARAGA Gaspard	Tech. Radio	"	"	"
1975	1976	NSENGA Sabin	Contrôleur CA	Nairobi	1 an	PNUD/OACI
1975	1976	NDANGIRA Mathias	" "	"	"	"
1975	1976	RUVUGAYIMIKORE A.	" "	"	"	"
1975	1977	GAKWAYA André	Electronique	Belgique	2 ans	Belgique
1975	1977	KAYIGAMBA Alexis	Mécanique/avions	France	"	France
1975	1977	SEMANA François	" "	"	"	"
1975	1978	MUNEZA Michel	Contrôleur CA	Niamey	3 ans	"
1971	1977	MUGENZI Augustin	Agrométéo	U.R.S.S.	6 ans	U.R.S.S.
1971	1978	BAZARUSANGA Innocent	Agrométéo	"	7 ans	"
1970	1977	KAZIYAKE Bruno	Hydrométéo	"	"	"
1971	1978	URAMUTSE Charles	"	"	6 ans	"
1974	1976	IYAKAREMYE J.B.	Météo cl.II	Oran	22 mois	PAV/OMM
1974	1976	UWIMHUHWE Samuel	" "	"	34 mois	"

Formation terminée en 1975 :

1973	1975	NDALISABAMUNGU A.	Tech. Radio	Allemagne	3 ans	Allemagne
1972	1975	SERUGENDO Joseph	" "	Niamey	"	France
1972	1975	NDUTIYE Bernard	Contrôleur CA	"	"	"
1973	1975	MAYIKANE Antoine	Tech. Radio	Belgique	19 mois	Belgique
1973	1975	NGERAGEZE Michel	" "	"	15 mois	"
1974	1975	KANIMBA James	Contrôleur CA	Le Caire	8 mois	PNUD/OACI
1974	1975	RWANAMIZA Antoine	" "	"	"	"
1974	1975	KAMATALI Daniel	Télétype	Belgique	6 mois	Belgique
1974	1975	KAREKEZI Bernard	"	"	"	"
1974	1975	BAZIRAKE Antoine	Tech. Incendie	Douala	5 mois	PNUD/OACI
1973	1975	KAYIHURA Juvénal	" "	Allemagne	3 ans	Allemagne
1975	1975	KALISA Claver	Contrôleur CA	Nairobi	2½ mois	PNUD/OACI.

.../...

4.4. Développement de l'organisation administrative

L'organigramme établi en mai 1974 a été maintenu. La Division de l'Exploitation Technique, restée longtemps sans titulaire, en a reçu en septembre.

Voir l'organigramme en annexe.

4.5. Réalisations en 1975.

4.5.1. Législation - réglementation.

SERVICE AERONAUTIQUE

Un ensemble de dix projets ont été élaborés par le Service Aéronautique. Quatre d'entre eux ont été déposés près des services compétents de la Présidence et attendent leur approbation en Conseil du Gouvernement.

Il s'agit de :

- Décret-loi portant réglementation de l'Aviation Civile ;
- Arrêté Présidentiel relatif aux aérodromes civils et aux servitudes aéronautiques ;
- Arrêté Présidentiel instituant le Comité National de Sécurité de l'Aviation Civile ;
- Arrêté Présidentiel instituant le Comité National de Facilitation du Transport aérien.

Les autres sont encore en élaboration et pourraient être transmis incessamment aux services compétents de la Présidence.

Il s'agit de :

- Arrêté Présidentiel portant création et organisation d'un centre de formation Aéro/Météo ;
- Arrêté Présidentiel relatif aux services aériens et à l'exploitation technique des aéronefs ;
- Arrêté Ministériel portant réglementation de la navigation aérienne ;
- Arrêté Ministériel relatif aux licences du personnel aéronautique ;
- Arrêté Ministériel relatif à la classification, à l'ouverture, à la circulation et à la sûreté des aérodromes ;
- Arrêté Ministériel relatif aux enquêtes/accidents et incidents d'aviation

Il y a lieu d'insister à ce que ces projets soient approuvés afin de renouveler et compléter notre réglementation actuelle et répondre aux normes de l'O.A.C.I.

4.5.2. Planification.

- Elaboration de la partie aéronautique du deuxième Plan national de développement économique, social et culturel 1977 - 1981

- Participation active à la Commission pour le projet de création d'une compagnie nationale de transports aériens; AIR RWANDA a été institué le 17 juillet.
- Mission à Kampala en juin conduite par Monsieur le Ministre des Postes et des Communications, où le Directeur Général de l'Aéronautique a servi d'expert pour les négociations de l'Accord aérien entre le RWANDA et la Communauté Est Africaine (KENYA, TANZANIE, UGANDA).
- Elaboration de memoranda et participation :
 - à la 4ème Session ordinaire de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) tenue à Kampala/UGANDA en avril 1975 ;
 - à la Session extraordinaire de la C.A.F.A.C tenue à LIBREVILLE/GABON en juillet 1975;
- Correspondances et présidence d'une réunion au sujet de problèmes techniques relatifs à l'inclusion de notre espace aérien supérieur dans la région de contrôle de l'Afrique de l'Est. Cette inclusion a eu lieu en septembre.
- Elaboration d'un programme PNUD/CACI d'assistance au RWANDA. Ce programme a conduit à l'arrivée à KIGALI d'un expert en gestion des compagnies aériennes, actuellement en fonction à AIR RWANDA.
- Collaboration avec divers experts itinérants en mission au Rwanda, notamment sur les problèmes de formation, la contribution que l'aviation civile peut apporter aux économies nationales des Pays Africains, le télécommunications aéronautiques...

4.5.3. Accords aériens bilatéraux.

Un accord aérien sur les droits de trafic commerciaux a été conclu en juin entre le RWANDA et les droits Partenaires de la Communauté Est Africaine (KENYA, TANZANIE, UGANDA). Cet accord vient d'être ratifié par le Gouvernement Rwandais. Cela porte à neuf le nombre d'Etats liés au RWANDA par un Accord Aérien bilatéral.

Deux autres accords ont été préparés et sont prêts à être négociés : accords avec les GABON et avec la République Arabe d'Egypte.

4.5.4. Brevets et Licences.

Services des licences du personnel.

Pendant l'année 1975, le Ministère des Postes et des Communications a délivré 11 licences, à savoir :

- 8 licences pour élèves-pilotes ;
- 3 licences pour pilotes privés.

.../...

Il a également accordé une validation rwandaise à 8 pilotes détenteurs des licences étrangères à savoir :

- 5 licences pour pilotes privés ;
- 1 licence pour pilote professionnel ;
- 1 licence pour pilote de ligne ;
- 1 licence pour mécanicien d'entretien d'avion 2ème catégorie.

En définitive, les licences qui étaient en cours de validité jusque fin 1975, en ajoutant celles qui ont été délivrées ou validées avant 1975 sont eu nombre de 40, à savoir :

- 17 licences pour élèves pilotes ;
- 10 licences pour pilotes privés ;
- 6 licences pour pilotes professionnels ;
- 3 licences pour pilotes de ligne ;
- 1 licence pour mécanicien navigant ;
- 1 licence pour mécanicien d'entretien 2ème catégorie.

N.B. 4 candidats à la licence de pilote privé se sont préparés au cours de l'année 1975. Ils obtiendront leurs brevets dans le premier trimestre 1976.

4.5.5. Autorisation de survol et d'atterrissage.

Au courant de l'année 1975, le Ministère des Postes et des Communications a délivré :

- 1 permis d'exploitation à une compagnie étrangère "Boskovic Air Charter Ltd du KENYA ;
- 1 autorisation permanente à deux avions appartenant à l'AMSAR-RWANDA immatriculés 9Q-CAS et 9Q-CSA, afin de permettre aux membres de la Direction Générale de cette Société qui se trouvent à Kinshasa à suivre régulièrement les travaux sur la route KIGALI-GATUNA ;
- 73 autorisations de survol et d'atterrissage aux exploitants des services commerciaux non réguliers ;
- 20 autorisations aux avions d'Etat (étrangers) et militaires ;
- 26 autorisations aux avions de tourisme et privés!

Le nombre total d'autorisations délivrées jusque fin 1975 est de l'ordre de 121. On remarque que le nombre d'avions n'assurant pas le transport régulier des passagers ou de fret est supérieur à celui des précédentes années et va en s'améliorant d'année en année.

4.5.6. Matériel volant.

Il y a au total 13 avions immatriculés au RWANDA :

- 4 avions de la S.T.A.R.

9XR-MD - Navajo PA 31

9XR-MD - Aztec PA 23-250

9XR-MF - Commanche PA 24-250

9XR-VE - Twin Commanche PA 30.

- 2 avions d'AIR RWANDA

9XR-KA - Islander BN 2A-3

9XR-KG - Islander BN 2A-3

- 1 avion du Ministère de la Défense Nationale

9XR-GV - Islander BN 2A-21

- 1 avion de la Présidence

9XR-CH - Caravelle SE 210

- 1 avion de Monsieur DE BRY

9XR-JD - Aztec PA 23-250

- 1 avion de Monsieur BROWN

9XR-MP - Cherokee Six PA 32-260

- 1 avion de l'Aéroclub de Kigali

9XR-AK - Cessna 150

- 1 avion de Monsieur L.L. LEKEU

9XR-LL - Cessna 182

- 1 avion 9XR-JM - Cessna 206 qui appartenait à la Transafricair

- 1 avion 9XR-FN appartenant à la T.A.A. est parti du Rwanda début 1975, on est sans nouvelles; il se trouverait au Kenya (Nairobi) sans radiation.

4.5.7. Réseaux exploités.

1 - Réseau international : Au cours de cette année, Ethiopian Airlines est venu s'ajouter aux compagnies long courrier exploitant notre aéroport international. Services réguliers assurés par semaine en fin 1975 :

AIR BURUNDI	3	EAST AFRICAN AIRWAYS	2
AIR FRANCE	2	ETHIOPIAN AIRLINES	1
AIR ZAIRE	3	SABENA	4

L'essor des services "Charter-Cargo" a continué à croître (voir ci-contre le schéma représentant le réseau des lignes aériennes internationales intéressant le RWANDA):

2 - Réseau national : L'ancien Service des Transports Publics Aériens (S.T.P.A.) a été supprimé au profit de la création d'AIR RWANDA le 17 juillet 1975. Pratiquement, la Transafricair a également été supprimée en début d'année. La S.T.A.R., DE BRY, S.T.P.A. d'abord puis AIR RWANDA ont continué à assurer des vols à la demande entre KIGALI et les aérodrômes de l'intérieur.

4.5.8. Statistiques.

Voir ci-contre divers graphiques et tableaux statistiques qui se passent de tout commentaire.

4.6. EXPLOITATION TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURE.

- Aménagement d'un nouveau hall "ARRIVEE".
- Aménagement encore en cours du salon VIP.
- Mission sur place à l'aéroport de KIGALI en compagnie d'un expert OACI pour l'étude de l'installation d'un ILS.
- Recherche et détermination d'un site pour un aéroport futur au BUGESERA.
- Transfert de responsabilité (septembre) de l'information de vol en espace aérien supérieur du centre régional de KINSHASA à celui de NAIROBI.
- Négociations pour une aide à la publication de l'AIP/RWANDA.
- Correspondances avec l'UIT/IFRB pour l'assignation de fréquences.
- Mise au point du dossier technique pour la prolongation et l'asphaltage de l'aérodrome de GISENYI.
- Réfection de la piste à GISENYI.
- Visites de l'aérodrome de NEMBA qu'il a été décidé de continuer à entretenir.
- Extension de l'aire de stationnement à l'aéroport de KANOMBE (B.D.).
- Etude de faisabilité d'un aérodrome à KIBUYE.
- Correspondance relative à la création d'un aérodrome privé à GAHINI.
- Travaux d'entretien courant des aérodromes, des bâtiments et des équipements.

AERODROMES.

KIGALI/KANOMBE.

- Travaux en bordure de piste pour améliorer le drainage (continuation).
- 1ère tranche des travaux d'extension de l'aire de stationnement (toujours en cours).
- Hall ARRIVEE (aménagement terminé).
- Salon VIP: aménagement en cours.
- Correspondances et traitement des dossiers relatifs :
 - aux hangars Fret et Caravelle
 - au garage S I S
 - à l'abri gonflement météo.
- Transfert en cours des centres émission/réception.
- Travaux d'entretien courant (désherbage etc...).

G I S E N Y I.

- Réparation de la piste détérioré (travaux communautaires du samedi " UMUGANDA ").
- Entretien courant.

Autres aérodromes.

- La maigreur de notre budget de fonctionnement n'a pas permis de réaliser des travaux importants tels qu'ils avaient été programmés.
- Travaux d'entretien courant.

Le trafic aérien.

En moyenne, les aérodromes ont accueilli un peu plus de six cents mouvements d'avions par mois. Depuis six ans, le trafic ne cesse de croître et devrait quadrupler en 1980 par rapport à l'année 1969.

Les données statistiques jointes en annexe se passent de commentaires.

4.7. COMPTABILITE.

4.7.1. RECETTES.

Les recettes de l'Aéronautique sont en progression constante : les tableaux comparatifs ci-après en font foi.

Néanmoins, elles ont été lourdement affectées, en 1975 bien plus encore qu'en 1974, par le manque à gagner dû spécialement aux exonérations accordées au STPA puis à AIR RWANDA principalement (1.379.140 FRW), à la Caravelle Présidentielle (1.048.900), à l'ORTPN (18.000) ainsi qu'à d'autres services gouvernementaux.

Malgré tout cela, les chiffres augmentent d'année en année et ont atteint fin décembre 1975 le montant de 32.110.363 FRW soit une augmentation de plus de 8 millions par rapport à 1974, chiffre qui exclut d'ailleurs plusieurs impayées qui ne seront enciassées par le Trésor que plus tard.

4.7.2. DEPENSES.

Les budgets alloués à l'Aéronautique s'avèrent de plus en plus insuffisants.

(voir situation du budget donnée par le bureau Gestion des Crédits)

4.7.3. Le Budget de Développement a libéré une somme de six millions pour l'asphaltage de l'aire de stationnement à KANOMBE. Les autres projets prévus au financement de ce budget ont été rayés de la piste.

STATISTIQUE DU TRANSPORT AERIEN PAR AERODROME - TOUS EXPLOITANTS - ANNEE 1975.

	MOUVEMENTS			PASSAGERS			FRET (Tonnes)			POSTE (Tonnes)		
	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT
KIGALI	4427	4421	8848	13496	17461	30957	1033,088	2680,300	3713,388	37,378	88,233	125,611
KAMENBE	682	683	1365	1475	1816	3291	-	-	-	3,326	1,509	4,835
GISENYI	894	894	1788	2588	2719	5307	-	0,300	0,300	2,956	0,291	3,217
RUHENGURI	591	591	1182	1289	1284	2573	0,100	0,600	0,700	9 colis	-	9 colis
BUTARE	705	705	1410	1300	1326	2626	-	-	-	-	-	-

Ce tableau montre bien que l'Aérodrome de Gisenyi vient en second lieu au point de vue trafic.

N.B. Gabiro est négligé; il manque les renseignements du dernier trimestre.
De toute façon la fréquence annuelle des mouvements oscille autour de 5.

.../...

RECAPITULATION ANNUELLE PAR EXPLOITANT - TOUS AERODROMES 1975.-

EXPLOITANT	MUEVEMENTS :		PASSAGERS				EXC. BAG (Tonnes) :				FRET (Tonnes) :				POSTE (Tonnes)			
	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT
SABENA	231	462	4687	6088	2678	13453	13,262	50,344	63,606	444,733	1811,974	2256,707	26,585	79,891	106,476			
AIR FRANCE	58	116	333	1168	794	2295	1,390	7,383	8,773	27,684	72,590	100,274	5,970	0,622	6,592			
AIR ZAIRE	166	332	769	1082	428	2279	33,847	21,065	54,912	4,287	6,757	11,044	0,656	2,362	3,018			
EAAC	184	368	1526	2575	827	4928	14,051	11,720	25,771	24,806	15,624	40,430	1,879	0,958	2,837			
ETHIOPIAN	37	74	156	183	667	1006	0,209	1,161	1,370	3,201	5,798	8,999	0,376	1,007	1,383			
AIR BURUNDI	236	472	1197	1523	602	3322	7,501	9,105	16,606	14,495	8,724	23,219	0,404	0,443	0,847			
S.T.A.R.	1272	2544	1799	2192	7	3998	0,043	0,120	0,163	0,666	0,036	0,702	1,102	1,991	3,093			
T.A.A.	16	32	18	1	-	19	0,012	-	0,012	-	-	-	0,038	-	0,038			
DE BRY	217	434	203	430	25	658	0,090	-	0,090	-	0,008	0,008	0,004	0,010	0,014			
FAR + ACK	693	687	1380	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
AIR RWANDA	973	1946	2808	2107	-	4915	0,900	-	0,900	3,750	1,644	5,394	0,363	0,919	1,282			

.../...

DIVERS	344	688	-	112	-	112	-	-	509,466	757,145	1266,611	0,001	0,030	0,031
TOTAL	4427	8848	13496	17461	6028	36985	71,305	100,898	1033,088	2680,388	3713,388	37,378	88,233	125,611

TABLEAU COMPARATIF DU TRAFIC AERIEN POUR LA PERIODE 1969 - 1975.-

TOUS AERODROMES - TOUS EXPLOITANTS.-

ANNEE	MOUVEMENTS :			PASSAGERS :			FRET (Tous) en tonnes :			POSTE (Tous) en tonnes :			
	ARR + DEP	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT
1969	11983	11095	9685	20778	72,800	49,900	122,700	47,600	19,900	67,500			
1970	10662	11688	10215	21903	279,750	173,590	453,340	46,690	19,730	66,420			
1971	11548	13630	11298	24228	492,423	288,351	780,774	51,732	21,171	72,903			
1972	11481	13811	12927	26738	550,367	390,813	941,180	56,838	26,091	82,929			
1973	12867	17409	16454	33863	557,450	482,270	1039,720	48,480	24,200	72,680			
1974	15464	16303	19405	35708	1410,058	1395,347	2805,405	54,591	23,339	77,930			
1975	14579	20151	25171	45322	1033,188	2681,200	3714,388	43,660	90,033	133,693			

RECAPITULATION PAR MOIS - TOUS AERODROMES - TOUS EXPLOITANTS.-

MOIS	MOUVEMENTS :				PASSAGERS :				EXC. BAG. :				FRETT :				POSTE :			
	ARR :	DEP :	TOT :	ARR :	DEP :	TRANS :	TOT :	ARR :	DEP :	TOT :	ARR :	DEP :	TOT :	ARR :	DEP :	TOT :	ARR :	DEP :	TOT :	
JANV.	573	574	1147	1689	1620	695	4004	8,250	7,400	15,650	399,940	279,700	679,640	2,859	0,648	3,507				
FEV.	430	426	856	699	1254	360	2313	1,530	1,530	3,060	69,609	230,740	300,349	2,180	1,451	3,631				
MARS	529	528	1057	1056	1823	440	3328	1,798	2,146	3,944	94,067	278,974	373,041	4,425	2,233	6,658				
AVRIL	596	595	1191	1372	2283	576	4231	17,215	9,456	26,671	52,019	143,911	195,930	9,183	11,645	20,828				
MAI	655	654	1309	1547	1906	596	4149	7,370	9,590	16,960	49,234	348,898	398,132	2,774	1,408	4,182				
JUIN	593	595	1188	1297	2413	801	4511	3,614	12,517	16,131	26,107	367,323	393,430	1,362	0,746	2,108				
JUILLET	784	788	1572	2431	2828	1094	6353	6,620	26,676	33,296	78,693	267,753	346,446	0,989	0,668	1,657				
AOUT	704	706	1410	2630	2724	271	5625	11,299	10,593	21,892	37,991	214,835	252,826	0,560	1,251	1,811				
SEPT.	637	633	1270	2395	2217	585	5197	7,309	11,615	18,924	33,330	323,733	357,063	4,191	1,422	5,613				
OCT.	573	568	1141	1601	1714	769	4084	-	-	-	-	0,300	0,300	4,492	65,029	69,521				
NOV.	597	598	1195	1472	2217	585	4274	7,105	9,375	16,480	140,484	225,033	365,517	4,148	1,609	5,757				

DEC.	:	622	:	621	:	1243	:	1862	:	2163	:	796	:	4821	:	0,200	:	0,817	:	1,017	:	51,714	:	-	:	51,714	:	6,497	:	1,923	:	8,420
TOTAL	:	7293	:	7286	:	14579	:	20151	:	25171	:	7568	:	52890	:	72,210	:	101,715	:	174,025	:	1033,188	:	2681,200	:	371,388	:	43,660	:	90,033	:	133,693

Ici, nous remarquons que pendant les vacances, il y a plus de mouvements.
C'est pourquoi le trafic est nettement important aux périodes de juillet, à septembre et en fin d'année.

TABEAU DES RECETTES MENSUELLES SUR TOUS LES AERODROMES + DIRECTION AERONAUTIQUE.-

	: Atterris- : sage :	: Embarque- : ment :	: Nuit :	: Naviga- : tion :	: Domani- : ales :	: Amendes :	: Télépho- : nes :	: Station- : nement :	: Droits : technique: : d'exploit- : ation :	: Licences : médica- : més :	: Visites : les :	: Impri- :		
JANV	: 1.024.320:	250.500	: 1.200	: 889.160:	-	: 1.000	: 340	: 49.782	: -	: 40.000	: 2.500	: -	: 2.258.802	
FEV.	: 991.110:	192.000	: 2.000	: 906.340:	-	: 300	: 550	: 60.244	: -	: 1.400	: 400	: -	: 2.154.344	
MARS	: 1.051.940:	240.100	: 2.400	: 931.800:	-	: 2.200	: 950	: 68.228	: 7.000	: -	: -	: 1.127	: 2.305.745	
AVRIL	: 1.064.840:	251.680	: 2.760	: 939.760:	-	: 2.100	: 20	: 48.400	: -	: 400	: -	: -	: 2.309.960	
MAI	: 1.411.200:	216.500	: 6.600	: 1.214.840:	-	: 1.200	: 490	: 79.408	: 3.500	: -	: 1.200	: -	: 2.934.938	
JUIN	: 1.377.120:	296.250	: 1.200	: 1.147.440:	-	: 300	: 2.922	: 75.638	: -	: 29.862	: 1.000	: -	: 2.931.730	
JUILLET	: 1.513.785:	494.600	: 2.000	: 1.311.080:	-	: 450	: 150	: 42.774	: 2.500	: -	: 500	: -	: 3.367.830	
AOUT	: 1.460.340:	322.150	: 2.600	: 1.261.400:	3.690	: 700	: 340	: 38.358	: -	: -	: 500	: -	: 3.090.070	
SEPT.	: 1.298.900:	239.450	: 1.800	: 1.119.520:	2.300	: 2.700	: 890	: 46.956	: 7.000	: -	: 500	: 400	: 5.000	: 2.725.410
OCT.	: 1.346.463:	184.550	: 1.200	: 1.199.320:	-	: 5.000	: 70	: 78.132	: -	: -	: 500	: 800	: -	: 2.816.030
NOV.	: 1.241.328:	178.100	: 3.400	: 1.114.160:	5.000	: 1.700	: 20	: 53.616	: 3.500	: -	: 500	: 600	: 500	: 2.602.420
DEC.	: 1.231.246:	241.200	: 3.735	: 1.103.040:	-	: -	: 790	: 29.163	: -	: -	: 2.100	: -	: 1.806	: 2.613.080
T O T A L:	15.012.592:	3.107.080	: 30.895	: 13.137.860:	10.990	: 17.650	: 7.532	: 670.699	: 23.500	: 69.862	: 11.100	: 2.200	: 8.433	: 32.110.390

COMPTABILITE 1975.-

A. RECETTES PAR POSTE D'ENCAISSEMENT : COMPARAISON AVEC 1972, 73, 74.

	1972	1973	1974	1975
Direction G.	38.000	117.820	144.735	115.095
Aéroport KIGALI	16.195.998	21.681.371	21.967.149	30.327.791
KAMEMBE	827.450	1.050.614	692.185	511.455
EUTARE	243.500	284.210	283.940	325.582
GISENYI	577.735	617.740	550.930	530.640
RUHENGARI	87.960	178.158	161.252	278.890
GABIRO	750	2.200	2.250	11.450
T O T A L	17.971.393	23.932.113	23.802.441	32.110.393

RELEVÉ ANNUEL DES RECETTES PAR AÉRODROME : KIGALI.-

Mois	Atterrissage	Embarquement	Nuit	Navigation	Domaniales	Amendes	Téléph. et imp.	Stat.	Total
JANVIER	955.870	191.900	1.200	888.600	-	1.000	30	49.782	2.088.382
FEVRIER	956.210	153.100	2.000	905.820	-	300	380	58.444	2.076.254
MARS	993.140	188.500	2.400	930.400	-	2.200	900	68.228	2.185.768
AVRIL	1.010.090	198.250	1.600	938.480	-	1.300	-	48.400	2.198.120
MAI	1.336.250	170.000	6.600	121.160	-	1.200	460	79.408	2.807.078
JUIN	1.283.620	212.950	1.200	1.145.280	-	100	2.872	75.638	2.721.660
JUILLET	1.405.185	332.350	2.000	1.308.640	-	450	90	42.774	3.091.489
AOUT	1.367.990	229.450	2.600	1.259.120	-	300	190	38.358	2.898.008
SEPTEMBRE	1.205.000	182.600	1.800	1.117.320	-	-	240	46.956	2.553.916
OCTOBRE	1.285.355	142.500	1.200	1.198.280	-	4.300	60	78.132	2.709.827
NOVEMBRE	1.191.400	137.750	3.400	1.113.160	-	1.100	20	53.616	2.500.446
DECEMBRE	1.175.800	187.450	2.400	1.102.000	-	-	30	29.163	2.496.843
T O T A L	14.165.910	2.326.800	28.400	13.120.260	-	12.250	5.272	668.899	30.327.791

RECETTES ANNUELLES : DIRECTI ON GENERALE DE L' AERONAUTIQUE.--

Mois	Certificat de nav.	Droits d'expl.	Licences	Visites médi.	Imprimés	Amendes	Total
Janvier	-	40.000	2.500	-	-	-	42.500
Février	-	-	1.400	400	-	-	1.800
Mars	700	-	-	-	1.127	-	8.127
Avril	-	-	400	-	-	800	1.200
Mai	3.500	-	1.200	-	-	-	4.700
Juin	-	29.862 \$ 330	1.000	-	-	200	31.062
Juillet	2.500	-	500	-	-	-	3.000
Août	-	-	500	-	-	-	500
Septembre	7.000	-	500	400	5.000	-	12.900
Octobre	-	-	500	800	-	-	1.300
Novembre	3.500	-	500	600	500	-	5.100
Décembre	-	-	2.100	-	1.806	-	3.906
T O T A L	23.500	69.862	11.100	2.200	8.433	1.000	116.095

RECETTES ANNUELLES : AEROPORT K A M E M B E.-

Mois	Atterrissage :	Embarquement :	Nuit :	Navigation :	Locaux :	Téléphones :	Amendes :	Total
Janvier	: 16.200	: 11.350	: -	: 560	: -	: 120	: -	: 28.230
Février	: 8.750	: 15.400	: -	: 520	: -	: 170	: -	: 24.840
Mars	: 19.500	: 16.100	: -	: 1.400	: -	: 50	: -	: 37.050
Avril	: 13.900	: 13.350	: 1.160	: 1.280	: -	: 20	: -	: 29.710
Mai	: 20.800	: 16.100	: -	: 1.680	: -	: 30	: -	: 38.610
Juin	: 25.800	: 31.600	: -	: 2.160	: -	: 50	: -	: 59.610
Juillet	: 31.000	: 55.400	: -	: 2.440	: -	: 60	: -	: 88.900
Août	: 26.600	: 24.600	: -	: 2.280	: -	: 110	: -	: 53.590
Septembre	: 28.200	: 18.950	: -	: 2.200	: -	: 40	: 1.200	: 50.590
Octobre	: 17.850	: 9.850	: -	: 1.040	: -	: 10	: -	: 28.750
Novembre	: 14.400	: 12.300	: -	: 1.000	: 5.000	: -	: 600	: 33.300
Décembre	: 16.200	: 19.700	: 1.335	: 1.040	: -	: -	: -	: 38.275
TOTAL	: 239.200	: 244.700	: 2.495	: 17.600	: 5.000	: 660	: 1.800	: 511.455

RECETTES ANNUELLES : AERODROME G I S E N Y I.-

Mois	Atterrissage	Embarquement	Domaniales	Amendes	Téléphones	Stationnement	Total
Janvier	27.350	31.650	-	-	-	-	59.000
Février	13.300	15.300	-	-	-	1.800	30.400
Mars	21.200	22.950	-	-	-	-	44.150
Avril	16.600	28.680	-	-	-	-	45.280
Mai	24.400	16.800	-	-	-	-	41.200
Juin	29.700	31.100	-	-	-	-	60.800
Juillet	32.400	53.050	-	-	-	-	85.450
Août	34.600	37.650	3.690	-	40	-	75.980
Septembre	25.350	24.000	2.300	500	610	-	52.760
Octobre	-	6.900	-	-	-	-	6.900
Novembre	-	14.050	-	-	120	-	14.170
Décembre	-	14.550	-	-	-	-	14.550
T O T A L	224.900	296.680	5.990	500	770	1.800	530.640

RELEVÉ ANNUEL DES RECETTES : AERODROME BUTARE.-

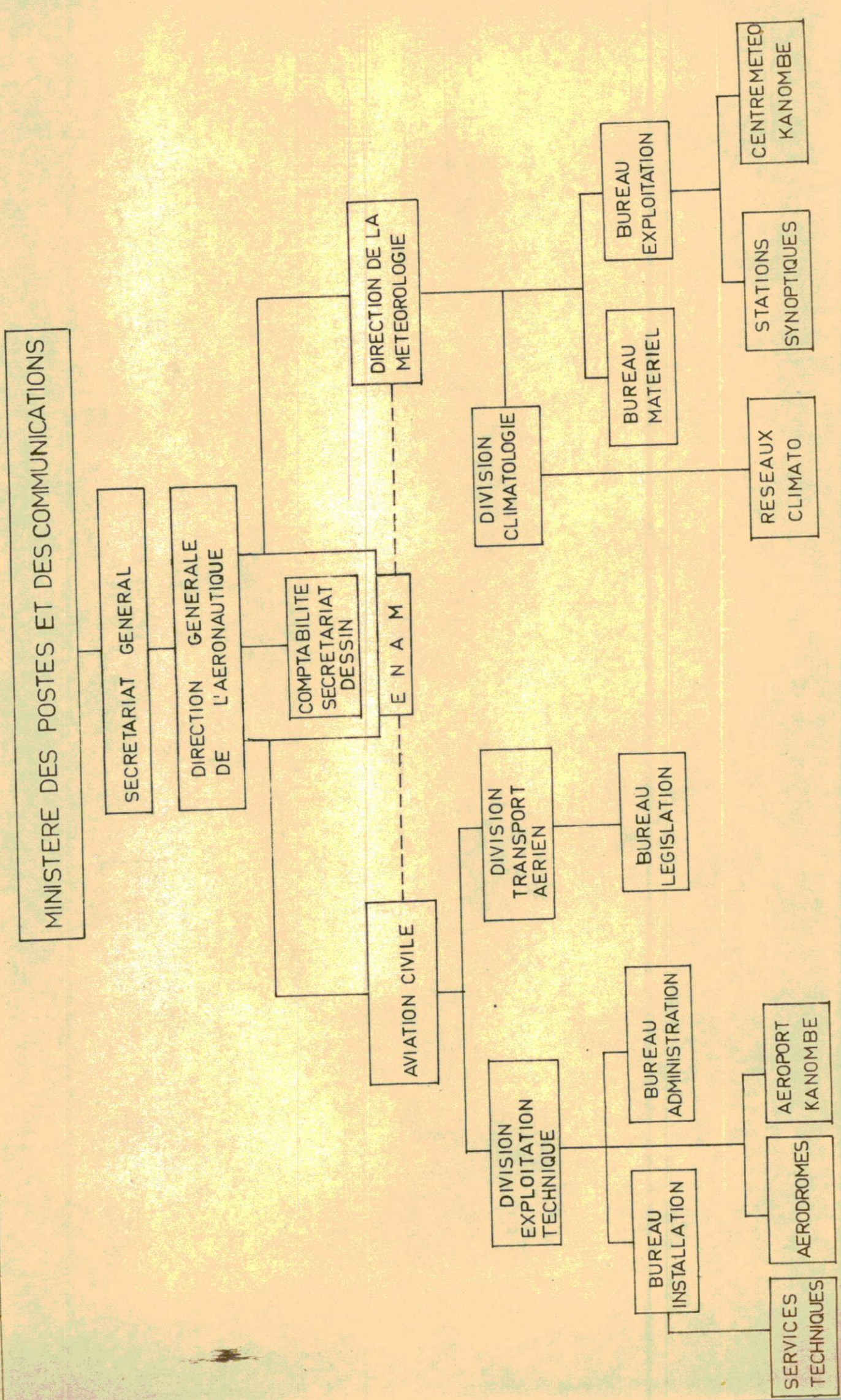
Mois	Atterr.	Embarq.	Nuit	Navig.	Domaniales	Amendes	Téléph. et Impr.	Station	Locaux	Licences	Total
Janvier	13.050	9.050	-	-	-	-	190	-	-	-	22.290
Février	6.600	6.500	-	-	-	-	-	-	-	-	13.100
Mars	8.350	7.900	-	-	-	-	-	-	-	-	16.250
Avril	8.300	6.300	-	-	-	-	-	-	-	-	14.600
Mai	12.100	10.250	-	-	-	-	-	-	-	-	22.350
Juin	16.000	13.650	-	-	-	-	-	-	-	-	29.650
Juillet	25.200	43.650	-	-	-	-	-	-	-	-	68.850
Août	14.500	17.550	-	-	-	-	-	-	-	-	32.050
Septembre	20.350	9.300	-	-	-	-	-	-	-	-	29.650
Octobre	22.108	13.650	-	-	-	-	-	-	-	-	35.758
Novembre	16.878	4.750	-	-	-	-	-	-	-	-	21.628
Décembre	20.096	7.800	-	-	-	-	120	-	-	-	28.016
TOTAL	175.232	150.350	-	-	-	-	310	-	-	-	325.582

RECETTES ANNUELLES : AERODROME R U H E N G E R I .-

Mois	Atterrissage	Embarquement	Stationnement	Téléphones	Amendes	Total
Janvier	11.100	4.300	-	-	-	15.400
Février	6.250	1.700	-	-	-	7.950
Mars	9.750	4.650	-	-	-	14.400
Avril	15.700	5.100	-	-	-	20.800
Mai	17.650	3.350	-	-	-	21.000
Juin	22.000	6.950	-	-	-	28.950
Juillet	20.000	10.150	-	-	-	30.150
Août	16.650	12.900	-	-	400	29.950
Septembre	18.800	4.600	-	-	1.000	24.400
Octobre	18.600	11.650	-	-	700	30.950
Novembre	16.850	9.250	-	-	-	26.100
Décembre	16.500	11.700	-	640	-	28.840
T O T A L	189.850	86.300	-	640	2.100	278.890

RECETTES ANNUELLES : AERODROME DE G A B I R O.-

Mois	Atterrissage	Embarquement	Stationnement	Amendes	
Janvier	750	2.250	-	-	3.000
Février	-	-	-	-	-
Mars	-	-	-	-	250
Avril	250	-	-	-	-
Mai	-	-	-	-	-
Juin	-	-	-	-	-
Juillet	-	-	-	-	-
Août	-	-	-	-	1.200
Septembre	1.200	-	-	-	2.250
Octobre	2.250	-	-	-	1.800
Novembre	1.800	-	-	-	2.650
Décembre	2.650	-	-	-	-
T O T A L	9.200	-	-	-	9.200



MINISTRE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE

COMPTABILITE
SECRETARIAT
DESSIN

E N A M

DIRECTION DE LA
METEOROLOGIE

AVIATION CIVILE

DIVISION
EXPLOITATION
TECHNIQUE

DIVISION
TRANSPORT
AERIEN

BUREAU
INSTALLATION

BUREAU
ADMINISTRATION

BUREAU
LEGISLATION

SERVICES
TECHNIQUES

AERODROMES

AEROPORT
KANOMBE

DIVISION
CLIMATOLOGIE

BUREAU
MATERIEL

BUREAU
EXPLOITATION

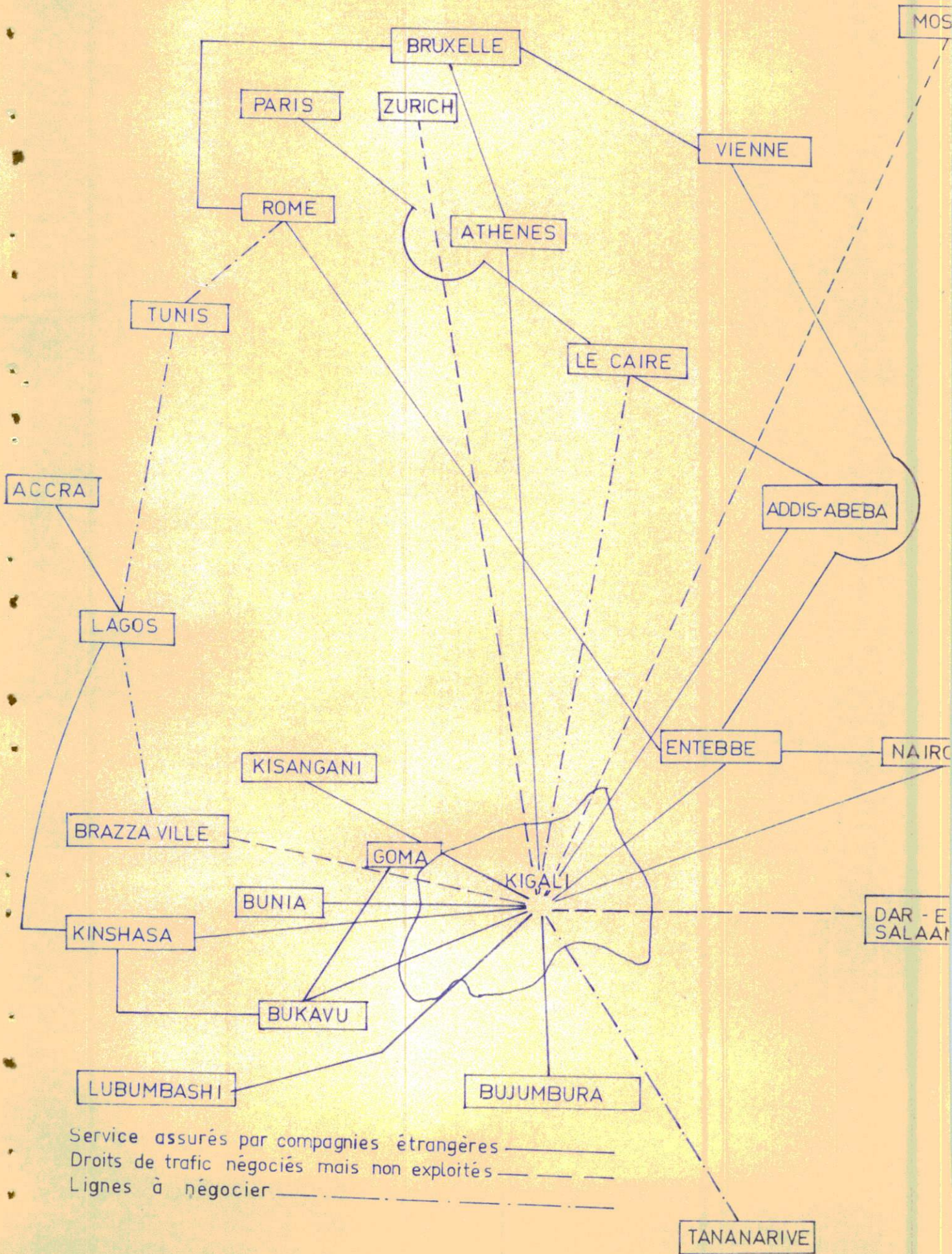
RESEAUX
CLIMATO

STATIONS
SYNOPTIQUES

CENTRE METEO
KANOMBE

SCHEMA REPRESENTANT LE RESEAU DES LIGNES AERIENNES INTERNATIONALES INTERESSANT LE RWANDA

SERVICES AERIENS REGULIERS



EVOLUTION DU TRAFIC AERIEN.

MOUVEMENT.

Nombre de mouvements (arrivée + départ)



POSTE (en tonnes)

130
125
120
115
110
105
100
95
90
85
80
75
70
65
60

1969

1970

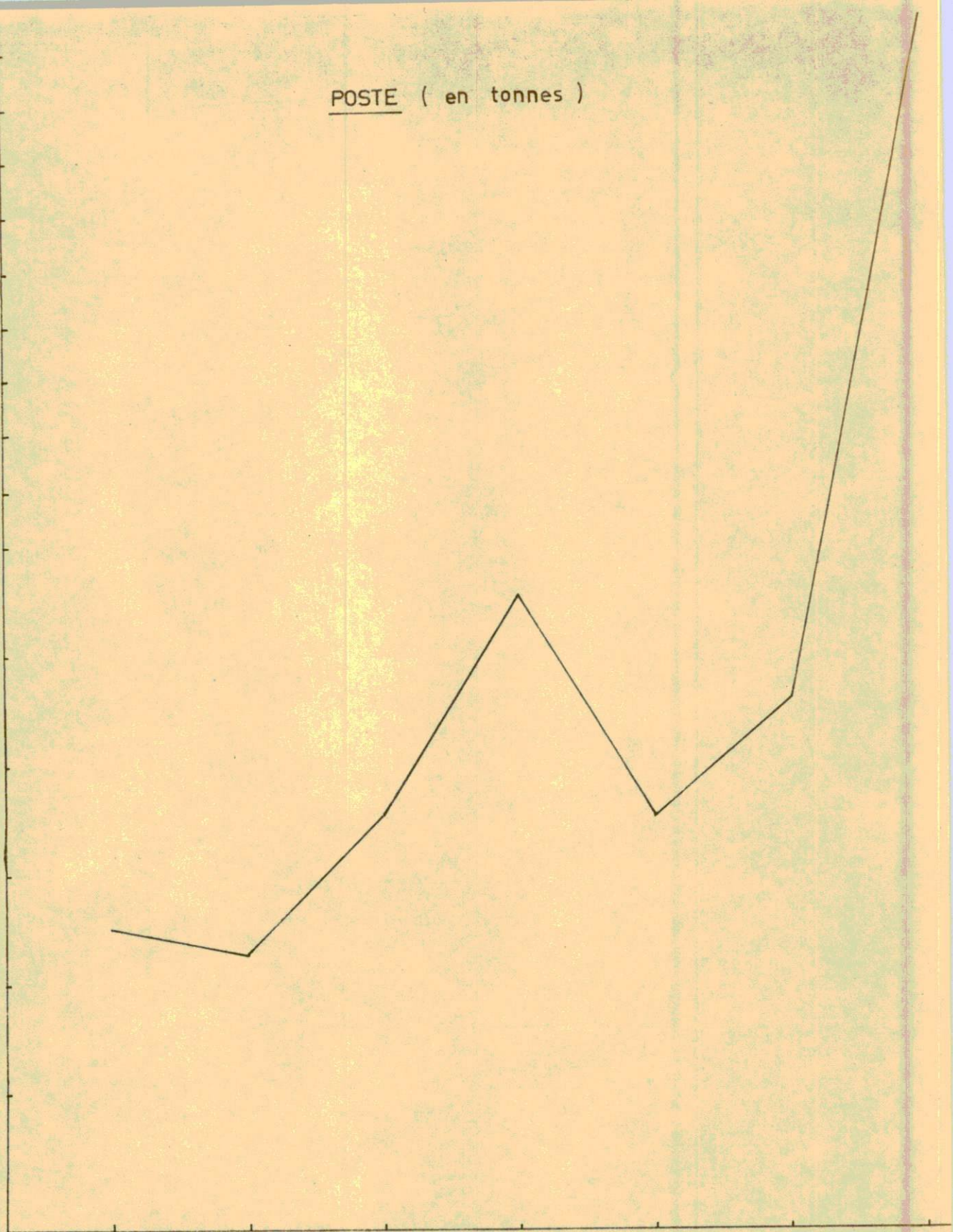
1971

1972

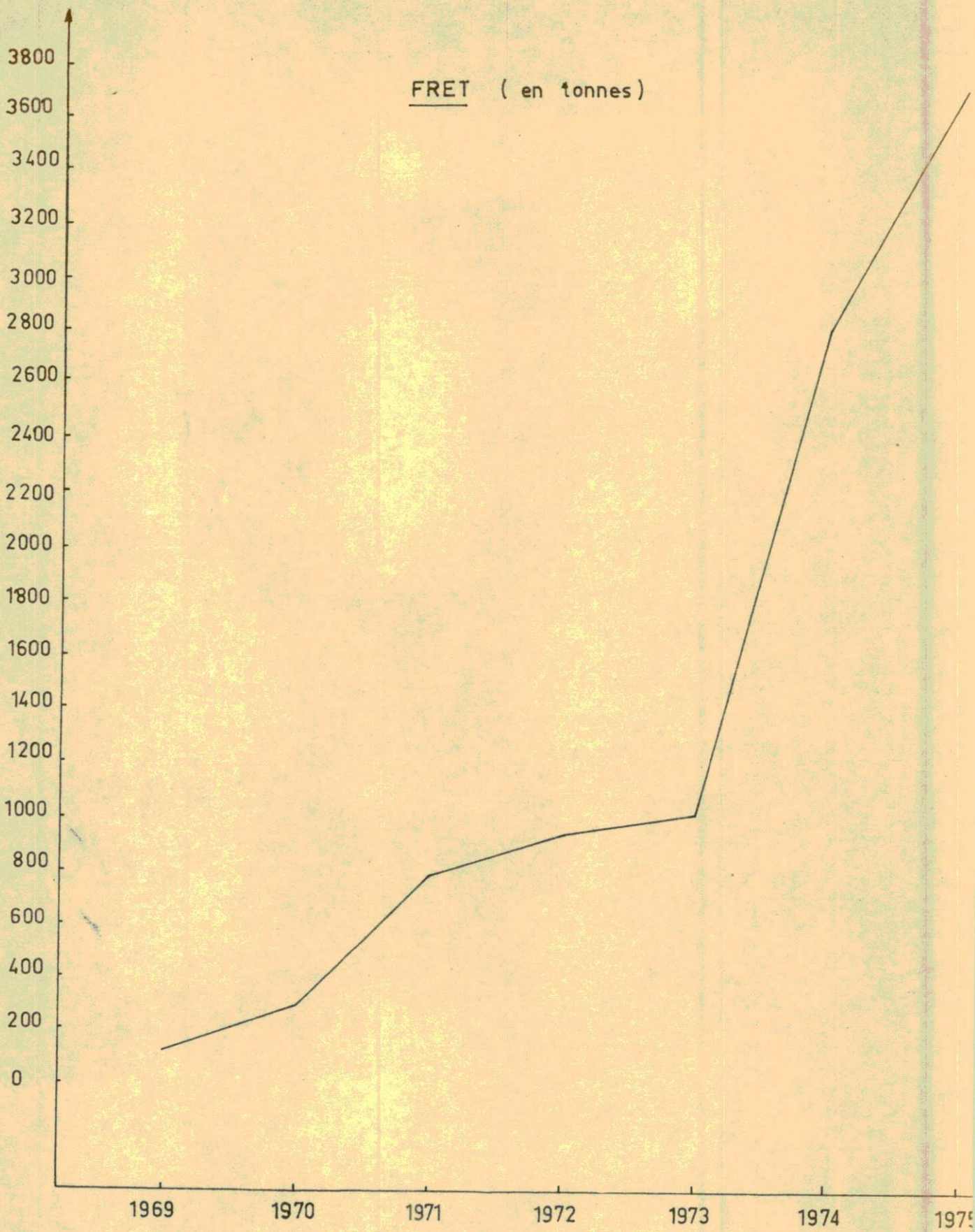
1973

1974

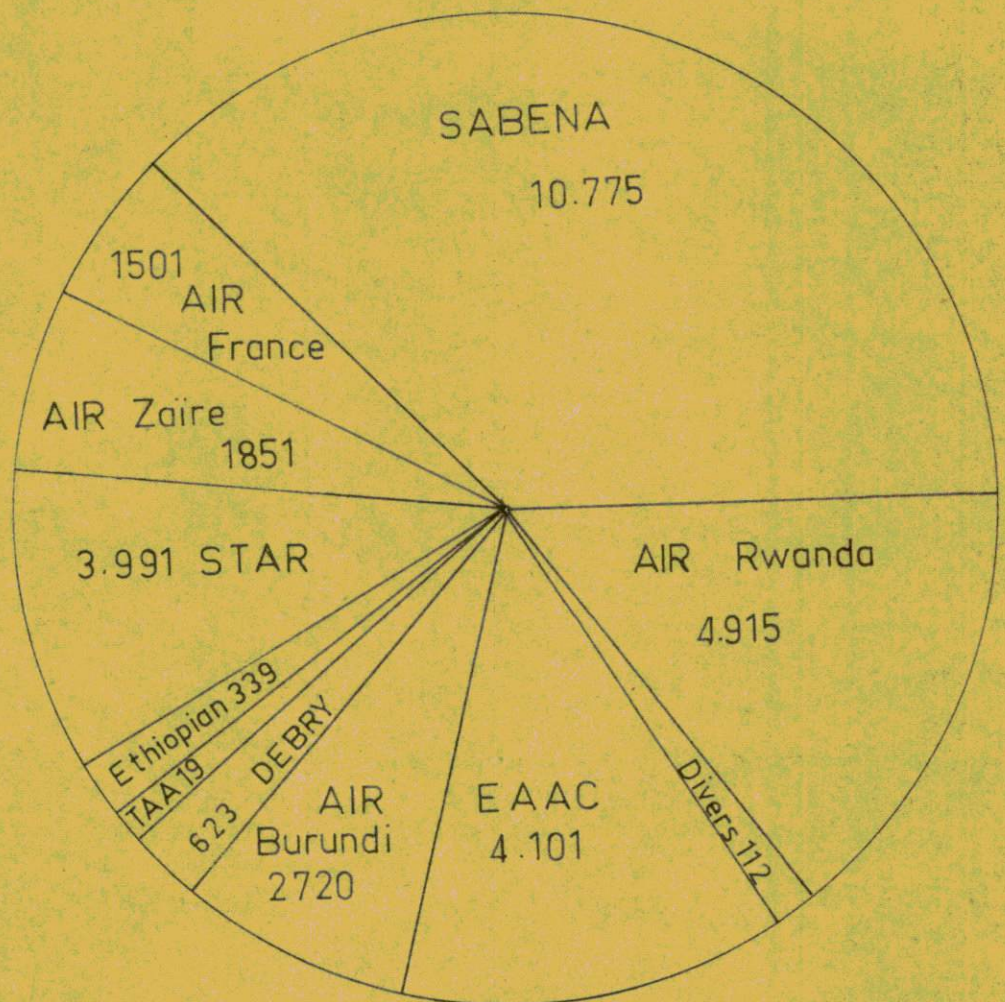
1975



FRET (en tonnes)



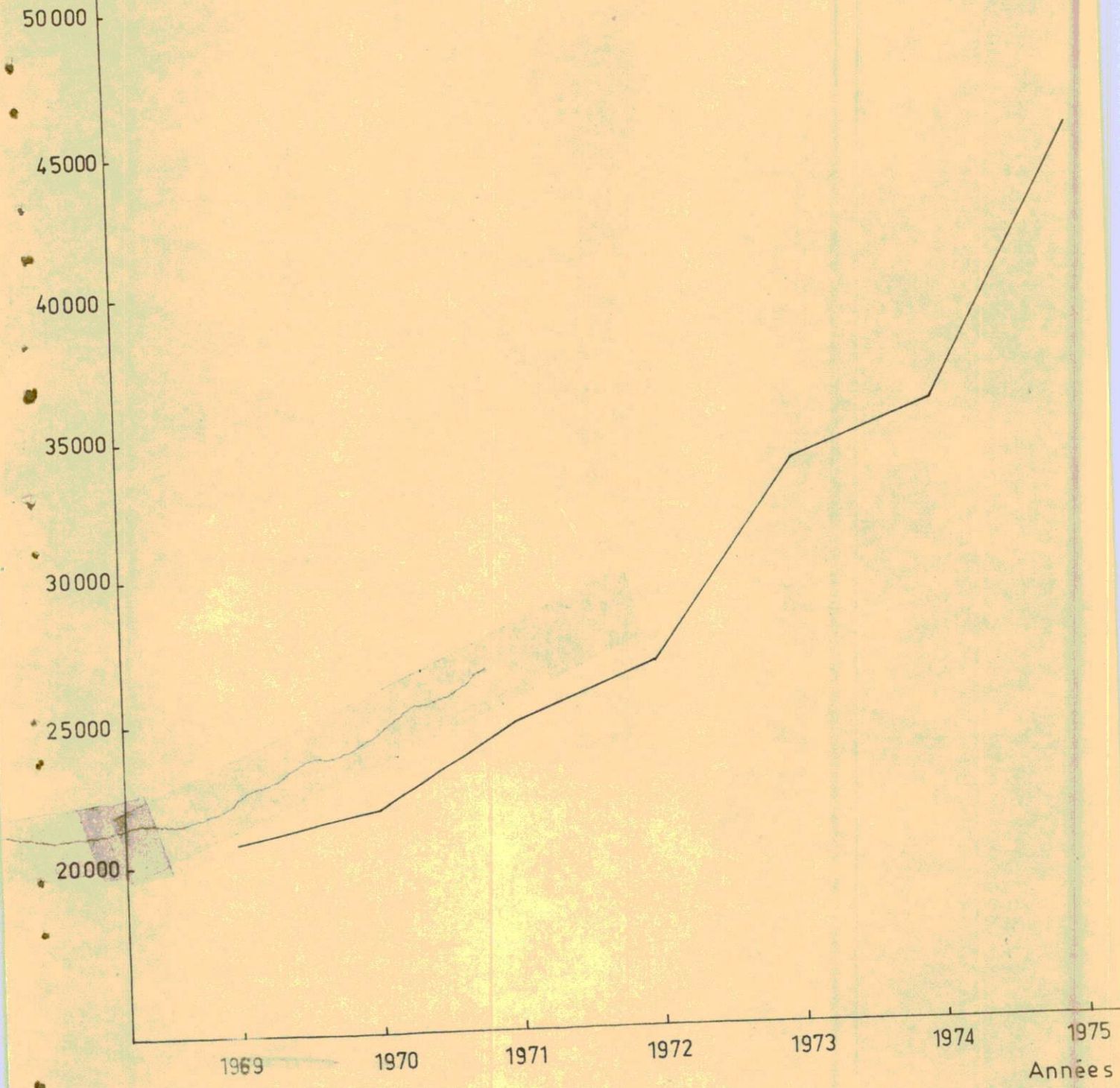
NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTES PAR
TRANSPORTEUR AU RWANDA 1975.
(arrivées + départs)



N.B. Pour ACK + FAR au cours de l'année 1975
les données manquent.

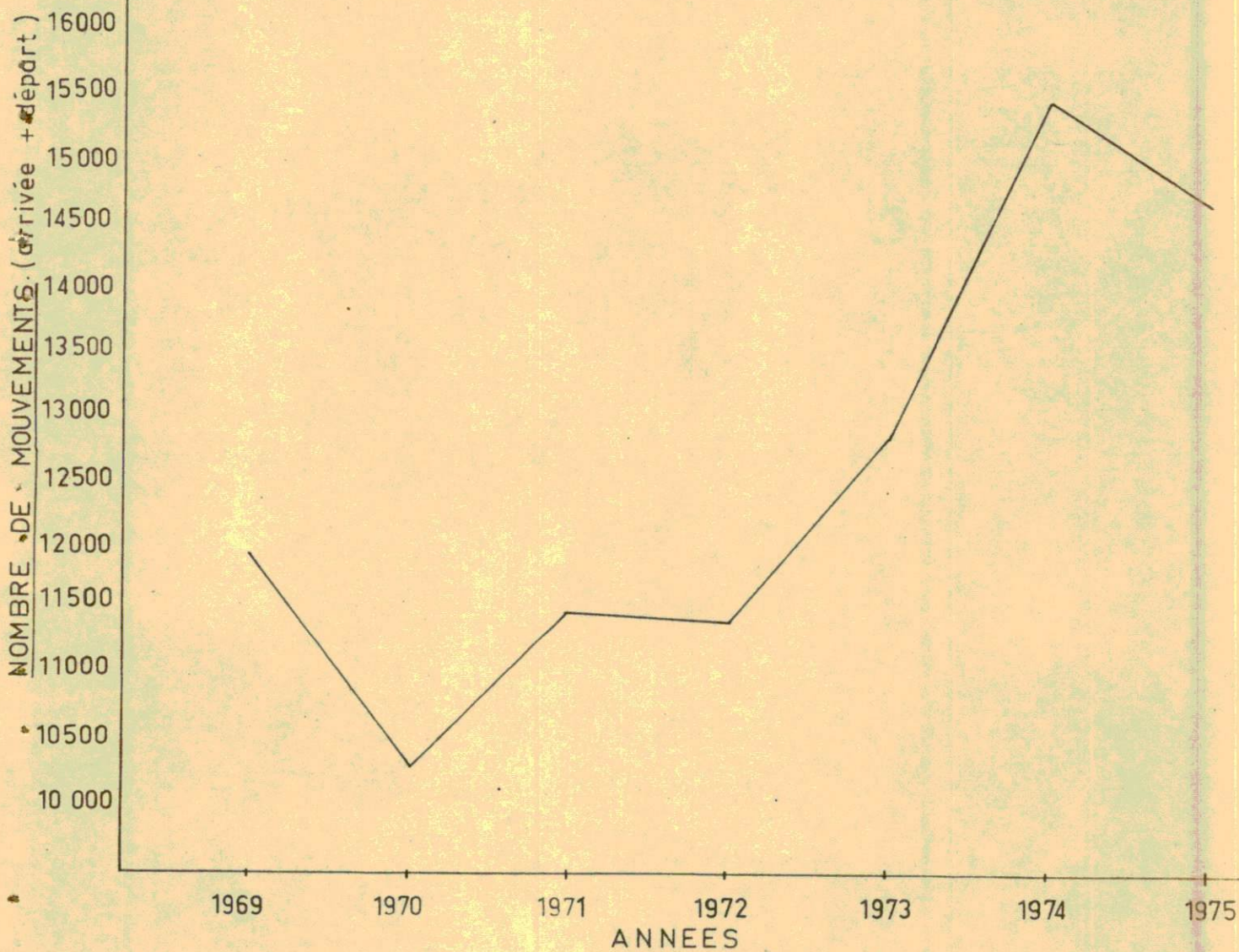
PASSAGERS

NOMBRE DE PASSAGERS (arrivée + transit)



E V O L U T I O N D U T R A F I C A E R I E N

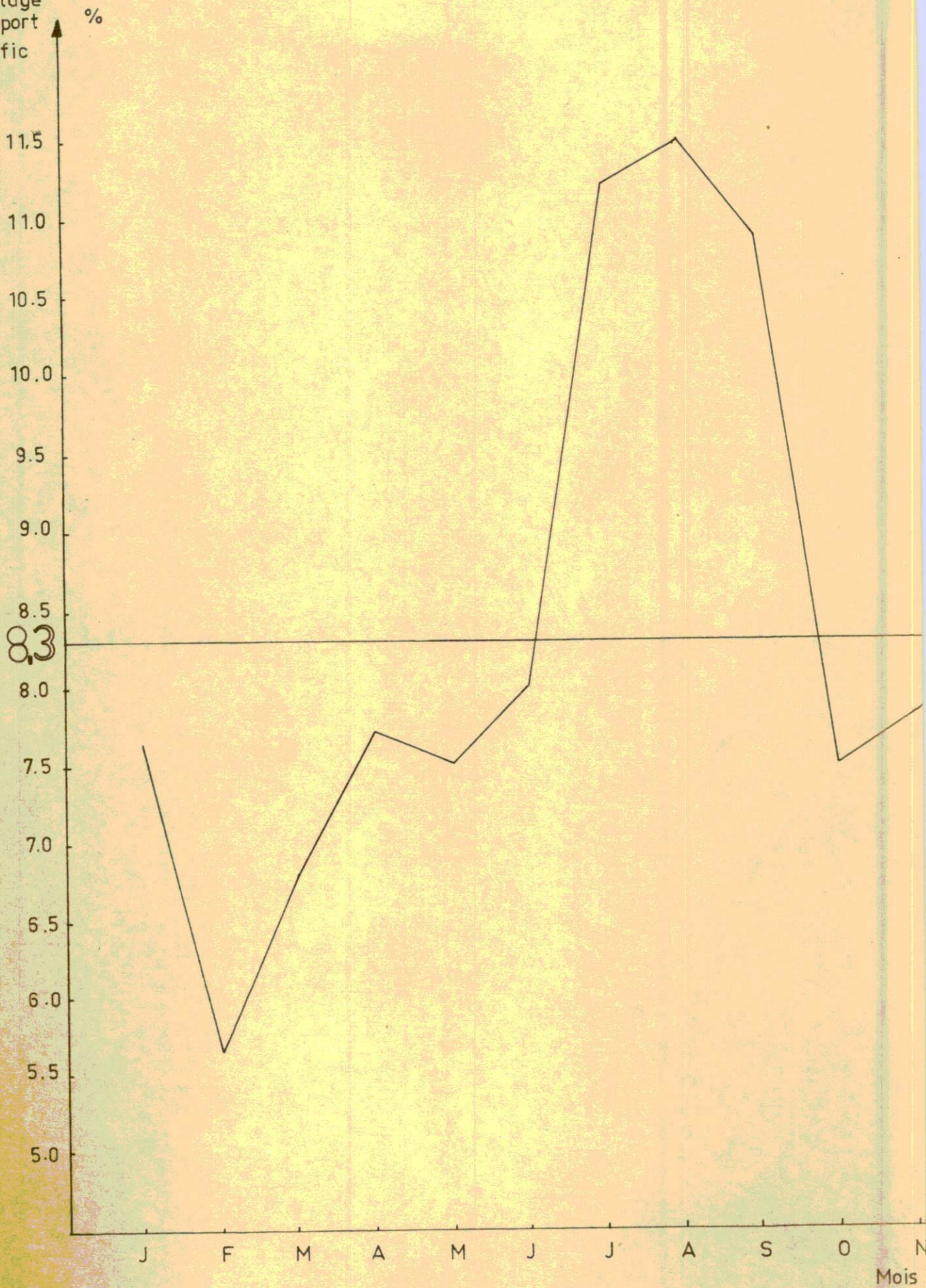
Mouvements



FLUCTUATIONS SAISONNIERES MOYENNES DU TRAFIC

PASSAGERS AU RWANDA (1974 - 1975)

Pourcentage
par rapport
au trafic
total



8,3

Valeur moyenne 8,3 %

4.8. SERVICE METEOROLOGIQUE.

4.8.1. Généralités sur l'ensemble du Service.

- la structure administrative du Service, mise en place en 1974, n'a pas subi de modifications au cours de l'année 1975.
- à la fin de 1975, l'ensemble du personnel du service Météo, technique et administratif se répartit comme suit :

Mét. Cl. II	5	Dactylographes	1
Mét. Cl. III	14	Dessinateurs	1
Mét. Cl. IV	19	Planton	1

Soit un total de 41 personnes.

- la formation sur place de 12 observateurs prévue pour 1975 au plan d'opération du Projet PNUD/Gouvernement RWA/75/001 n'a pas pu être réalisée.

La formation en U.R.S.S. des 4 futurs météorologistes de classe II s'est normalement poursuivie (Bourses PAV/OMM).

Une formation de 3 ans en Algérie d'un météorologiste de classe II a débuté en septembre 1975 (Bourses PNUD-Projet RWA/68/012).

Une formation de 2 ans en Algérie d'un spécialiste en Instruments de niveau Classe II a débuté en septembre 1975 (Bourse PNUD-Projet RWA/68/012).

Un météorologiste de Classe II, Chef de la Division de Climatologie, a reçu une spécialisation de 4 mois à Dakar en Climatologie du 11 juillet au 12 novembre 1975.

- une délégation de trois personnes a représenté le Rwanda au 7ème Congrès de l'Organisation Météorologique Mondiale qui s'est tenue à GENEVE du 28 avril au 23 mai 1975. Elle était composée du Directeur du Service, du Chef de la Division de Climatologie et de l'expert de l'O.M.M.

- le Directeur du Service a participé à un important séminaire sur les télécommunications météorologiques qui s'est tenu au Caire du 27 octobre au 7 novembre 1975.

- le Bureau Exploitation a poursuivi ses activités en s'efforçant de les étendre, et de les améliorer en contrôlant soigneusement le travail des observateurs. Le réseau synoptique a été amélioré par l'installation de nouveaux instruments à Kamembe, Butare, Ruhengeri et Gisenyi fonctionne depuis le 1er juillet. Ruhengeri sera ouverte dès que son infrastructure en instruments et en locaux sera satisfaisante; le personnel de fonctionnement existe.

.../...

Trois autres stations, Gabiro, Kibungo et Rugabano porteront le réseau synoptique à 8 stations et qui aura alors son développement définitif; ces stations devraient être ouvertes dans un délai pas trop éloigné pour répondre aux exigences de la protection aérienne et de la prévision.

- la Division Climatologie a fait de grands progrès au cours de 1975. Les fonds d'équipement prévus au Projet PNUD/Gouvernement RWA/75/001 "Assistance à la création d'une Division de Climatologie" ont permis l'acquisition des machines de bureau nécessaires aux différents travaux statistiques, et d'édition du Bulletin Climatologique. Au cours de l'année, la Division a édité son premier BULLETIN CLIMATOLOGIQUE ANNUEL, prenant ainsi la succession de l'ISAR comme prévu. La Division souffre d'un manque du personnel et de locaux, ce qui entrave le déroulement normal de ses activités. Le problème des locaux est en voie de solution; en effet, les autorités supérieures du Ministère ont donné leur accord pour l'aménagement de l'espace perdu au bâtiment de l'Aéronautique. Ce qui permettra à la Climatologie de s'étendre en occupant l'actuel petit magasin aéronautique. Au cours de l'année, trois grandes missions ont été faites à l'intérieur du Pays pour l'inspection des stations et le recyclage des observateurs. Deux autres missions, demandées par des instituts d'enseignement secondaire et de formation agricole, ont permis aux responsables de la Division d'informer les jeunes gens sur le rôle de la Météorologie et de la Climatologie dans le développement économique du Pays; à cette occasion, des films de vulgarisation ont été projetés.
- le Bureau matériel a oeuvré selon les moyens limités et insuffisants dont il dispose. En effet, l'approvisionnement du service météorologique en matériel consommable n'a pas été suffisant, ce qui a perturbé l'exécution de certaines tâches très importantes. C'est ainsi que les sondages de vent ont été stoppés jusqu'en août 1975. Les formalités de paiement et d'acheminement du matériel jusqu'à Kigali sont trop longues et difficiles ce qui est une autre cause de perturbation et de retards.
- d'une façon générale, le budget disponible est très au-dessous de ce qu'il devrait être pour assurer l'approvisionnement minimum du service en mobilier, instruments, et matériel consommable.

.../...

4.8.2. ANALYSE.

4.8.2.1 - Persomnel météo.

La situation actuelle est la suivante :

La dernière promotion dont l'engagement a été effectué au cours de l'année 1975 a reçu le grade d'Agent Principal de 3ème classe (base mensuelle : 7.800 Frs).

Les sessions précédentes depuis 1965 ont reçu le grade d'Agent adjoint (base mensuelle : 5.000 Frs).

Cette situation est très préjudiciable, d'abord au service, ensuite au Gouvernement qui a investi des fonds importants en bourses de formation : depuis 1965, 12 observateurs ont quitté le service pour cette raison, dont 3 pour entreprendre des études supérieures qui les amèneront à un engagement convenable à la Fonction Publique.

4.8.2.2. - Exploitation.

Les stations synoptiques de KANOMBE, BUTARE et KAMEMBE ont fonctionné normalement au cours de l'année 1975. Elles ont été inspectées régulièrement, leurs pièces mensuelles soigneusement contrôlées par les techniciens du Bureau : ces deux opérations conjointes ont contribué à améliorer la qualité du travail fourni par les observateurs. La station de Butare a été dotée de géothermomètres, améliorant ainsi son équipement en instruments, opération qui doit encore être poursuivie.

L'effectif de son personnel a été porté à 4, permettant un fonctionnement normal de 0600 h à 1800 h locales. La station de Kamembe a reçu 4 géothermomètres, un anémomètre et un bac d'évaporation classe A. Un quatrième agent a pu y être affecté, afin d'exécuter le même horaire et programme d'observation qu'à Butare.

- Le Centre Météo Principal de Kigali/Kanombe est plutôt resté stationnaire. Son ouverture 24 h sur 24 h n'a pas encore pu être réalisée, ce qui est une lacune dans le programme de la Veille Météorologique Mondial. Malgré son faible équipement et ses moyens limités, il a tout de même pu s'acquitter de ses obligations dans le domaine de la protection météorologique de la navigation aérienne. Un théodolite optique de fabrication japonaise acheté sur les fonds du Projet RWA/68/012 a permis d'améliorer l'observation en altitude. La mise sur pied des consignes relatives à la présentation des bulletins météorologiques suivant les pratiques internationales a facilité la transmission des messages météo et leur réception de l'étranger.

Dans le domaine de la météorologie synoptique, il reste encore beaucoup à faire, d'une part dans le domaine de l'extension du réseau, d'autre part dans le domaine de l'équipement.

- CLIMATOLOGIE.

- L'année 1975 a été une année marquante pour la Division de Climatologie. En effet, un projet conjoint PNUD/GOUVERNEMENT (RWA/75/001) a démarré le 1er janvier 1975. Grâce aux fonds d'équipement prévus à son budget, un important matériel d'équipement a pu être commandé, dont la livraison s'est échelonnée d'avril à décembre. La Division est maintenant équipée pour ses travaux statistiques et de publication par l'acquisition de trois machines à calculer électroniques, 2 machines à écrire dont l'une à grand chariot et électrique pour la frappe des stencils, un graveur électronique à stencils, un duplicateur à encre, une machine à photocopier. D'autre part, l'acquisition d'un minibus VW équipé pour le camping et de 50 pluviomètres a permis, et permettra, de contrôler soigneusement le réseau des stations climatologiques; les difficultés de logement des agents en mission ont motivé l'inscription au budget des fonds d'achat d'un véhicule adéquat.

Il est à noter que les locaux réservés à la Division sont insuffisants, et se limitent pour l'instant à une pièce unique pour tout le personnel, les machines, les archives. Le manque de place, de meubles classeurs et d'armoires est fortement préjudiciable tant au rendement des agents qu'aux archives climatologiques qui se détériorent sous l'effet conjugué de la lumière et de la poussière.

- le personnel est également insuffisant; 3 agents de classe IV ont en effet quitté la Division entre octobre 1974 et octobre 1975 pour entreprendre des études supérieures en Roumanie.

En remplacement, un seul agent a été attribué à la Division, et il en faut au minimum encore deux pour assurer les travaux normaux de routine.

- malgré les difficultés exposées ci-dessus, les activités de la Division ont été très satisfaisantes. Les trois grandes missions d'inspection effectuées au moyen de la voiturette VW 1300 du Projet RWA/68/012, ont permis de remettre sur pied le réseau des stations laissé plus ou moins à l'abandon depuis quelques années.

De nombreux pluviomètres ont été réinstallés, tous les observateurs ont été recyclés, de nouvelles stations ont été installées, plusieurs sites ont été repérés pour étoffer le réseau afin qu'il réponde mieux aux exigences de la recherche en climatologie au Rwanda. La remise d'une prime d'encouragement aux observateurs bénévoles a été bénéfique et le résultat s'est immédiatement fait sentir dans la qualité des observateurs et la présentation des documents mensuels. Il faut absolument que cette prime devienne annuelle et régulièrement remise aux observateurs.

- deux missions ont permis de sensibiliser les jeunes gens d'instituts d'enseignement secondaire et agricole aux problèmes de la météorologie et de la climatologie qui sont à la base de tout développement agricole et économique. Une telle activité doit être poursuivie et étendue.

- la publication du bulletin climatologique annuel est maintenant l'une des attributions de la Division. Le bulletin de l'année 1974 a été préparé, édité et diffusé et ceci grâce au nouvel équipement de la Division. Le résultat est satisfaisant et encourageant. Il est à noter qu'un retard important dans l'édition de ce bulletin provient du fait que l'ISAR n'a pas voulu livrer les données de ses stations écoclimatologiques avant la publication de leur bulletin de données écoclimatologiques qui répond en outre des stations ne faisant pas partie de son réseau.

- le problème de la centralisation à la Division des activités en climatologie reste entier. En effet, les organismes qui s'en occupaient précédemment continuent à s'ingérer dans la gestion du réseau, la diffusion d'instructions aux observateurs de certaines stations, la publication partielle des données; tout cela crée de la confusion et une dispersion des moyens. Une conférence au sommet de tous les responsables à un haut niveau s'impose dans les plus brefs délais.

- le Chef de la Division a obtenu une bourse de spécialisation de 4 mois pour se rendre à Dakar se mettre au courant des méthodes du traitement de l'information.

Ce stage sera bénéfique pour l'introduction à la Climatologie dès que les possibilités sur place existeront.

- durant l'année 1975, l'équipement de la Division Climatologie a été financé par le projet RWA/75/001. Le solde du matériel commandé en 1974 sur le reliquat des fonds du Projet RWA/68/012 est arrivé à destination à l'exception de 3 caisses d'un total de 500 Kers déclarées perte totale par l'armateur; l'assurance ayant dédommagé l'O.M.M., une commande identique a été passée au fournisseur. Le budget ordinaire du Gouvernement a supporté l'achat de matériel pour le réseau synoptique; acheté en 1974, ce matériel est arrivé au cours de 1975. Il s'agit entre autre des produits pour la fabrication de l'hydrogène utilisé pour le gonflement des ballons aérologiques. A toutes fins utiles signalons en passant que cette fabrication présente un risque de métier pour les météorologistes classe IV " explosion dangereuse ".

4.8.3. CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Au cours de l'année 1975, malgré les difficultés rencontrées le service météorologique n'en a pas moins poursuivi sa marche en avant, vers un meilleur développement et vers une amélioration des services rendus au Pays. Il est ainsi possible d'affirmer que le bilan a été positif. Les statistiques ainsi que les phénomènes météorologiques figureront dans le bulletin climatologique 1975.